No 29916 — 95e ANNÉE — J. A.

Mardi 29 juillet 1975

L'IMPARTIAL

FEUILLE D'AVIS DES MONTAGNES / FONDÉE EN 1806

60 centimes

QUOTIDIEN NEUCHATELOIS ET JURASSIEN PARAISSANT A LA CHAUX-DE-FONDS

Administration Rédaction (039) 21 11 35

BIBLIOTHÈQUE LA CHAUX-DE-FONDS

DEVANT LA COUR CRIMINELLE D'ATHÈNES

Papadopoulos endosse la responsabilité pleine et entière du coup d'Etat de 1967

L'ex-dictateur grec Georges Papadopoulos a adopté devant la cour criminelle d'Athènes qui le juge avec dix-neuf de ses complices, une attitude qui n'est pas sans rappeler celle de Philippe Pétain devant la Haute cour de justice française. S'estimant seul responsable devant l'histoire, l'ex-colonel, auteur principal du coup d'Etat du 21 avril 1967, a déclaré « prendre la parole pour la première et la dernière fois », et endosser la responsabilité pleine et entière du coup d'Etat depuis sa préparation jusqu'à sa réalisation.

Son bras droit le plus proche lors du régime militaire, l'ex-général des blindés, Stylianos Pattakos, a alors tenu à affirmer qu'il entendait se tenir au côté de celui qui fut son chef et partager sa responsabilité.

Cependant, 17 des accusés sont maintenant dépourvus d'avocat, ces derniers ayant souligné que la Cour criminelle était liée par un acte législatif rétroactif, qualifiant d'avance le crime que la Cour criminelle doit juger. « Il ne reste plus à la Cour qu'à prononcer des peines », a déclaré le doyen des avocats de la défense qui, ramassant leurs dossiers, sont sortis de la salle d'audience laissant seulement trois accusés nantis de défenseurs. Un de ces derniers a été commis d'office à la défense des 17 accusés dépourvus d'avocats.

Auparavant, la Cour avait entendu un fastidieux débat de procédure avant de repousser la constitution de partie civile du Parti communiste grec dit de l'intérieur, et de personnes privées.

Ce n'est qu'après ce débat de procédure que Papadopoulos a défini son attitude. La Cour criminelle renvoyait alors les débats à mercredi.

Ceux-ci se déroulent dans la salle des visites de la prison des femmes de Korydallos au Pirée.

Des mesures strictes de sécurité sont prises. La prison est isolée par un cordon de gendarmes et des blindés légers de la gendarmerie ainsi que des auto-pompes sont prêts à entrer en action. Avocats et journalistes sont soumis, comme les rares membres du public, à une fouille minutieuse avant de pénétrer dans la salle d'audience par un tunnel électronique détectant tout objet métallique.

Aucune foule ne se presse aux abords de la prison. (afp)

Le colonel Papadopoulos (au milieu), durant le procès. A gauche, le colonel Makarezos et, à droite, le colonel Pattakos. (bélino AP)

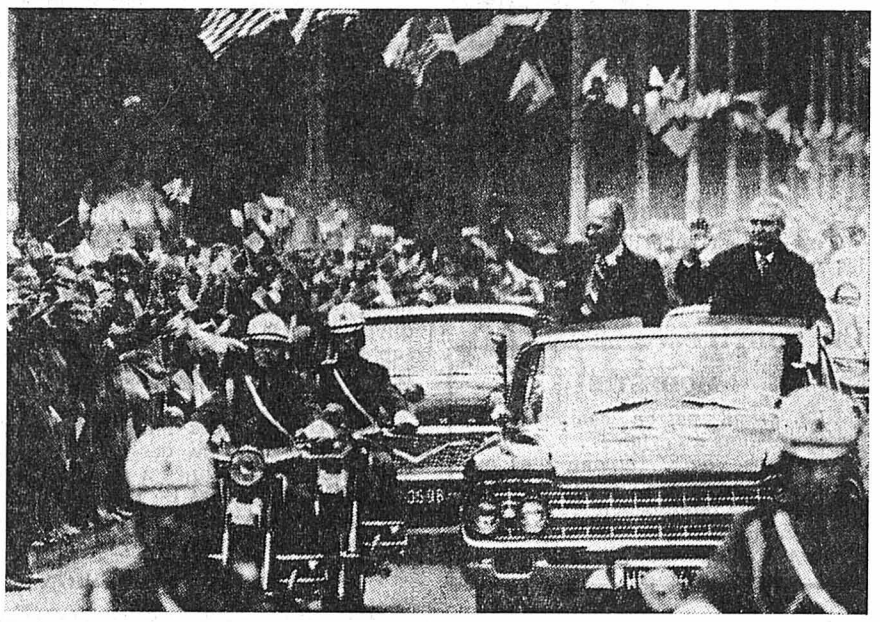

M. Ford et M. Gierek saluent la foule enthousiaste qui se presse dans les rues de la capitale polonaise pour les regarder lors de leur passage. (bélino AP)

M. Ford en visite à Varsovie

M. Edward Gierek, premier secrétaire du parti ouvrier unifié polonais, a évoqué « l'inviolabilité de l'ordre territorial et politique » en Europe dans le toast qu'il a porté au cours du déjeuner offert hier au Palais du Conseil des ministres peu après l'arrivée du président Gerald Ford à Varsovie.

Parlant de la conférence sur la sécurité et la coopération en Europe, M. Gierek a déclaré que ses résolutions « auront une grande importance dans l'affermissement de la paix en Europe dont la base est l'inviolabilité de l'ordre politique et territorial résultant de la victoire des nations sur le fascisme, des décisions historiques de Potsdam et du développement d'après-guerre ».

M. Gierek a salué « l'engagement personnel » du président Ford dans les relations américano-polonaises. « Les Polonais l'apprécient, a ajouté le premier secrétaire, ils l'ont exprimé dans l'accueil qu'ils vous ont préparé ».

Le président Ford, qui venait de l'Allemagne de l'Ouest, a consacré son toast à exalter l'amitié entre les deux pays et a affirmé « sa détermination de renforcer ces relations».

« Nous avons, hommes et femmes, une grande vision en Pologne et en Amérique. Mais nous réalisons que de réels progrès dans les relations entre les pays ne viennent réellement que des masses qui donnent leur forme et leur substance aux aspirations de leurs gouvernements », a ajouté le chef de l'exécutif américain. (afp)

Dans le Jura français

Tragédie de l'air

Hier en fin de matinée, un avion qui décollait de l'aérodrome de Crotenay (Jura), a heurté, au bout de la piste, des arbres et s'est écrasé dans le bois de La Faye. On déplore cinq morts, originaires de Mulhouse et de Champagnole. (ap)

OPINION

POLICES SPECIALES

Le pauvre commissaire principal Leclerc est un homme bien embêté. Chef de la trop fameuse brigade française antigang, il passe son temps à accorder des interviews pour expliquer, sinon justifier, comment son service peut commettre d'aussi retentissantes bavures.

Dernière en date, la fusillade de Charenton jeudi, qui devait se solder par la mort d'un officier de police de la quatrième brigade territoriale, abattu de plusieurs balles par les « antigang » alors qu'il procédait à l'arrestation des gangsters.

Les témoignages sont accablants. Contrairement à ce qu'affirment les auteurs des coups de feu, la méprise n'était pas possible. Ils l'ont abattu sans sommation alors que l'inspecteur avait sorti sa carte de police, ils se sont acharnés sur lui, continuant à tirer alors que l'homme était couché à terre par la première balle.

Cette lamentable affaire ne s'est pas limitée à cela. Le commerçant qui faisait l'objet d'une « protection » a été tué par les truands, dont trois parvinrent à s'enfuir tandis qu'une autre équipe du commissaire Leclerc tirait froidement sur deux jeunes postiers qui avaient eu le malheur d'emprunter la rue maudite. Là encore, pas de sommation, et pas d'excuse non plus puisque l'un des deux blessés était en uniforme de préposé PTT.

Un scandale.

L'émotion, une fois de plus, a été grande dans l'opinion. Si grande que le ministère de l'Intérieur a bien dû donner un semblant d'assurance pour calmer les esprits : « Les policiers, a-t-on annoncé, porteront un signe distinctif lorsqu'ils seront en civil ». Promesse qui ne peut évidemment pas être tenue puisque la tâche de la PJ est justement, lorsqu'elle travaille à chaud sur de telles opérations, de n'être pas reconnaissable.

Par contre, les méthodes employées par les « antigang » devront (n'en déplaise à M. Poniatowski), être revues, c'est certain. Même si cette équipe de choc compte à son actif des succès dont on parle moins que ses erreurs, il est impensable qu'on la laisse poursuivre ses interventions au mépris des règles les plus élémentaires de sécurité et de respect des individus. Ces jeunes commissaires en blue-jeans et inspecteurs banalisés au holster bien huilé ont trop tendance à dégainer sans préambule et à tomber dans le travers des truands eux-mêmes, c'est-à-dire frapper et fusiller dans les lieux publics. Quand ils interviennent, les coups et les injures pleuvent, la manière forte est de rigueur même quand les circonstances ne l'exigent pas.

Pour lutter contre la pègre, ils utilisent les méthodes de la pègre.

Cette attitude est parfaitement intolérable lorsqu'elle devient une habitude. Si les « antigang » ne peuvent se débarrasser de cette dangereuse mentalité, de cet état d'esprit de policiers en dehors des règles, alors il faut qu'ils disparaissent. Et que l'on admette que ces hommes sont mal préparés à leur rôle.

Le développement d'une criminalité sauvage, du terrorisme, de l'anarchisme actif n'excuse que très partiellement ces débordements. En une époque où l'on jouit d'une police scientifique particulièrement efficace, il faudrait que les représentants de l'ordre soit aussi aptes à agir avec discernement. C'est une question de formation qui concerne tous les pays.

Il y a, c'est incontestable, de plus en plus de coups de revolvers de trop en Suisse comme en France ou ailleurs de la part de policiers qui ne répondent pas au danger par des actes appropriés faute de savoir l'apprécier convenablement. On assiste à une véritable inflation de la violence dans la répression qui a néanmoins ses raisons.

Au niveau de la grande criminalité, du meurtre ou du hold-up, toutes les polices fournissent un travail énorme pour mettre les coupables sous les verrous. Or, c'est pour les voir s'évader ou bénéficier de la clémence de tribunaux peu conscients de leur responsabilité.

Réfréner les passions policières tout en combattant efficacement le crime en le décourageant, cela passerait d'abord par des réformes pénales et une aggravation très nette des peines encourues pour certains délits.

J.-A. LOMBARD

Près de Dijon: cinq vieillards périssent dans un incendie

Henriette Martenot, 89 ans, Noémie Gillet, 90 ans, Mélanie Bazin, 92 ans, Rose Palmiotte, 87 ans, et la centenaire de la commune, Mme Louise Germain, terminaient paisiblement leur longue existence dans l'Hospice de Vitteaux, à une quarantaine de kilomètres de Dijon. Elles sont mortes cette nuit, pendant leur sommeil, asphyxiées par des émanations toxiques consécutives à un incendie.

Il était 4 h. 45 lorsque l'alerte fut donnée au premier étage qui abrite 22 vieilles dames âgées, réparties dans plusieurs chambres qui ont été envahies d'une fumée âcre.

Immédiatement sur place, les pompiers du centre de secours de Vitteaux, évacuèrent 17 des locataires et s'attaquèrent au sinistre qui fut circonscrit trois quarts d'heure plus tard. Un incendie banal, pas même spectaculaire. Un débarras où l'on prévoyait l'aménagement d'un ascenseur — les travaux étaient en cours — a été entièrement calciné, et, c'est tout.

Pourquoi cette disproportion entre l'ampleur extrêmement limitée du sinistre et ses conséquences ? Pourquoi a-t-on découvert ces cinq personnes asphyxiées, trois d'entre elles surprises dans leur sommeil dans une première chambre, une quatrième dans une seconde chambre, et une dernière dans les toilettes ?

► Suite en dernière page

Détournement d'un avion au Japon

Le pirate était un lycéen

— par I. MACKENZIE — de l'Agence Reuter

La police a arrêté, hier, un lycéen japonais de 17 ans, qui a détourné un Tristar des All-Nippon Airways (ANA) avec 275 passagers à bord, « pour fuir » le domicile de ses parents.

Déguisés en mécaniciens, les policiers ont maîtrisé le jeune homme qui ne portait aucune arme. L'arrestation a eu lieu dans l'avion qui était revenu se poser à Tokyo alors qu'il effectuait un vol intérieur à destination de Sapporo dans le nord du Japon.

Selon la police, le jeune homme a déclaré avoir agi sur un coup de tête, il voulait s'en aller le plus loin possible de son foyer.

Le capitaine Takaaki Kimura, commandant de l'avion, a déclaré que le pirate en herbe semblait cacher quelque chose lorsqu'il est entré dans le cockpit et a exigé qu'il mette le cap sur Hawaï.

En apprenant que c'était impossible, faute de carburant, le jeune homme a demandé que l'avion se pose à Okinawa, au sud du Japon.

De retour à Tokyo, le pirate a autorisé le débarquement des passagers. Des policiers en ont profité pour monter discrètement à bord et se sont cachés derrière la porte du cockpit avant de saisir le jeune homme.

Il est actuellement interrogé par les autorités, avant que le dossier soit remis au procureur pour une inculpation.

(ats, reuter)

NAVIGATION SUR LE LAC DES BRENETS

Le grand problème ce sont les resquilleurs

Lire en page 5

Des officiers suisses à la retraite pourraient être envoyés en Côte-d'Ivoire comme conseillers militaires

Lire en page 8

Notes d'un passant

Il est possible que 1975 soit pour nous l'année de la cerise.

Non seulement parce que la récolte qui s'annonce est des plus prometteuses. En effet, au total pour la Suisse 23.000 tonnes de cerises sont prévues alors que l'an dernier on n'en a enregistré que 14.000. Mais aussi parce qu'un type qui se plaint de ses malheurs dit volontiers : « J'ai la cerise ! ».

Ainsi, nous humains, nous aurons à la fois la cerise et les cerises...

Quant à savoir si, du fait de cette conjonction et de cette conjoncture, les prix baisseront, c'est encore à déterminer. La Suisse passe pour la patrie de la cerise. Mais j'ai rarement vu le prix du kirsch baisser. Qu'il vienne de Zoug, de Bâle ou de Thurgovie, il sait toujours se faire payer. C'est la raison pour laquelle je ne mange pas la fondue tous les jours. En revanche j'adore la cerise noire qui craque sous la dent, les gâteaux aux cerises qui sont merveilleux, et je me suis déjà cassé deux dents en dégustant des compotes aux cerises dont on m'avait juré que tous les noyaux avaient été soigneusement évidés.

Au surplus j'ignore si vous connaissez l'aventure de Oin-Oin qui avait vendu assez cher, à un directeur de cirque un « chat couleur cerise »...

Quand on tira le matou du sac où Oin-Oin l'avait fourré, on découvrit avec stupéfaction qu'il était noir, tout simplement.

Et comme l'acquéreur s'indignait.

— Alors, lui répondit notre « innocent », vous n'avez jamais vu une cerise noire !

Achetez des cerises.

Mais des bonnes !

Le père Piquerez.

PAGE 2

Pensée

C'est l'importance du péché qui fait les véritables pécheurs.

Ed. Jaloux

Un sourire...

MODESTIE

Le grand patron commente sa réussite dans les affaires :

— Vous voyez, Dupont, moi qui vous parle, j'ai commencé avec seulement mon intelligence.

— En effet, monsieur, vous avez commencé avec bien peu.

Pour Madame...

Un menu

Toasts parisiens
Salade de riz
Salade verte
Fruits frais

TOASTS PARISIENS

Pour 4 personnes : 1 poulet rôti (env. 900 g.) 8 œufs, 2 petits verres de sherry, 1 cuiller à soupe de beurre, pain parisien, sel, poivre, romarin, muscade.

Désosser le poulet et couper la chair en petits morceaux. Arroser de sherry et laisser macérer 2 h. à couvert.

Débattre les œufs avec les épices et verser sur le poulet. Fondre le beurre dans une poêle, y répartir la masse et remuer avec une spatule en bois jusqu'à ce que les œufs soient pris, mais encore mœlleux.

Servir sur des tranches de pain bien croustillant.

Spectacles

Polémique autour de la Passion d'Oberammergau

La prochaine représentation de la célèbre Passion d'Oberammergau ne doit avoir lieu que dans cinq ans, mais déjà la polémique est ouverte entre les habitants de cette petite ville au sujet de propositions de revision d'un texte accusé d'anti-sémitisme.

Les conservateurs veulent maintenir le texte actuel, traditionnel et controversé, écrit au milieu du siècle dernier par un prêtre local, le père Aloïs Aisenberger.

Les progressistes réclament un remaniement du texte pour les représentations de l'été 1980.

La Passion n'est représentée que tous les dix ans et une polémique du même genre avait eu lieu avant 1970.

Des organisations israélites avaient lancé un appel au boycottage du spectacle, en raison de passages dans lesquels les juifs sont tenus pour responsables de la mort du Christ en croix. D'autres ont reproché au texte d'être « gnangnan ».

Mais ces critiques n'ont pas nui à l'affluence. Chacune des cent représentations a été donnée à guichets fermés et les demandes de place, pour le prochain spectacle, commencent à arriver d'un peu partout.

PROJETS EN DISCUSSION

Trois projets sont en discussion pour cette Passion qui mobilise la plus grande partie des 4800 habitants d'Oberammergau, soit comme acteurs ou figurants, soit comme techniciens ou employés de l'organisation d'accueil.

Une des propositions consiste à réécrire complètement un texte, une autre à utiliser un nouveau texte écrit par un bénédictin local, le père Ferdinand Rosner.

Mais nombre d'habitants d'Oberammergau souhaitent conserver le texte traditionnel du père Daisenberger, en atténuant ou supprimant les passages controversés.

Deux personnalités artistiques éminentes — le compositeur Carl Orff et l'écrivain Reinhard Raffalt — ont déjà été contactés par le comité chargé des prochaines représentations. Mais on ignore s'il leur sera demandé de collaborer à une production nouvelle ou, simplement, de donner des conseils pour ce qui, jusqu'à présent, a toujours été une entreprise exclusivement réservée à la population de la localité.

QUESTION «FINANCES»

Des questions financières plaident également en faveur du maintien de l'ancien texte. Quelque 700 000 marks (129 000 FF) ont été prévus au budget de la production mais, disent les officiels, le financement d'une nouvelle Passion, avec un texte entièrement nouveau, coûterait beaucoup plus cher.

« Ce n'est pas le Festival Wagner de Bayreuth, subventionné par l'Etat, que nous montons, a déclaré M. Ernst Zwink, bourgmestre d'Oberammergau. Nous devons tout payer nous-mêmes. »

La représentation de la Passion a pour origine un vœu fait en 1634 par les habitants d'Oberammergau, qui, ayant échappé à une épidémie de peste, s'engagèrent à représenter sur scène la mort du Christ, tous les dix ans. (ap).

Les cent ans du Festival de Bayreuth

Dans le monde entier, le nom de la ville bavaroise de Bayreuth, suffit à évoquer le nom du compositeur Richard Wagner qui a su transposer certains traits profonds de l'âme allemande.

Or, Bayreuth célébrera en 1976 le centenaire du Festival Richard Wagner. Ses responsables ont décidé de restaurer l'immeuble « Haus Wahnfried », domaine familial du créateur de Tannhaeuser, que les bombardements de 1945 avait gravement endommagé. Il est prévu d'en faire un musée commémoratif. Le devis de réfection et de reconstruction s'élève à environ 2,6 millions de DM. Les travaux seront supervisés par Wolgang Wagner, petit-fils du compositeur.

Dans le cadre de l'année européenne décrétée par le Conseil de l'Europe, les travaux bénéficieront de l'aide de l'Etat fédéral, de la Bavière et de la ville de Bayreuth, le reste des fonds étant fourni par l'Association des amis de Richard Wagner, la Fondation de Haute-Franconie et Wolfgang Wagner lui-même. (ats)

Pour aider les aveugles à traverser

Hanovre (Allemagne) dispose de signaux spéciaux pour la protection des aveugles.

Près d'une clinique ophtalmique, le signal placé à côté d'un passage protégé est doublé d'un appareil spécial qui vibre lorsque le feu vert pour les piétons est allumé.

Ainsi ceux qui ne voient pas peuvent se risquer à traverser la chaussée sans devoir attendre que quelqu'un leur vienne en aide. (Ds)

Pour une Fête nationale sans drames !

Chaque année, des incendies sont allumés lors de la Fête nationale. En outre, chaque fois des personnes sont blessées.

La cause de tout cela ?

Négligence dans le maniement des feux d'artifice !

Dans l'intérêt de tous, le Centre d'information pour la prévention des incendies invite chacun à observer les règles suivantes :

- **Respecter strictement l'interdiction de fumer dans les locaux de vente.**
- **Lire à temps et observer le mode d'emploi des feux d'artifice.**
- **En principe, aucun feu d'artifice ne doit être allumé à l'intérieur d'immeubles, à proximité d'hôpitaux, d'habitations, de fermes, de granges, de champs de céréales, à la lisière de forêts ni près de personnes assemblées. Observer une marge de sécurité d'au moins 50 mètres.**
- **Lors de l'allumage, ne prendre dans la main qu'un seul feu d'artifice. Déposer les autres à plusieurs mètres de distance. Les fusées ne doivent être tirées qu'à partir de bouteilles ou d'ustensiles analogues.**
- **Lorsqu'un feu d'artifice ne part pas tout de suite, attendre au moins 2 à 3 minutes avant de s'en approcher.**
- **Pas de feux d'artifice ni allumettes entre les mains d'enfants sans surveillance !**
- **Les feux du 1er Août ne doivent jamais être allumés à proximité d'immeubles ou de forêts et doivent rester sous surveillance jusqu'à extinction complète. (sp)**

Vancances... en Angleterre

Comme beaucoup d'autres, les Anglais ont oublié leur situation économique difficile, pour s'abandonner aux joies des vacances. A l'aéroport de Gatwick, on se bouscule aux portillons de départ... (asl)

Un vaccin contre les caries ?

Le professeur Schwick à Marbourg (RFA), immunologue réputé et titulaire du prix Robert Koch, a annoncé récemment qu'un nouveau produit pharmaceutique va être mis à l'essai dans deux ans au plus tard : il s'agit d'un vaccin contre les caries permettant de prévenir cette maladie des dents qui est malheureusement si répandue parmi les enfants et les adultes.

Il va de soi que les dentistes allemands ne sont pas enthousiasmés à la perspective de voir leurs honoraires diminuer considérablement. La Sécurité sociale, en revanche, a de quoi se réjouir : le quart environ des frais remboursés par les caisses-maladie concernent les soins dentaires et plus spécialement le traitement des caries.

(dad)

impar-ci

Vingt-neuf pianistes au sixième Concours Clara Haskil

Vingt-neuf pianistes sont inscrits au sixième Concours international de piano Clara Haskil, qui aura lieu à Vevey en septembre prochain à l'occasion du trentième Festival international de musique de Montreux-Vevey.

Les concurrents, 15 hommes et 14 femmes viennent de 14 pays : Allemagne, Angleterre, Brésil, Corée, Etats-Unis d'Amérique, France, Hongrie, Italie, Japon, Philippines, Portugal, Suède, Suisse et Turquie. Ce sont tous des artistes déjà confirmés et le concours promet de maintenir le très haut niveau atteint en 1973, année où l'Américain Richard Goode avait remporté le prix Clara Haskil.

Un seul prix d'une valeur de 10.000 fr. suisses est décerné par un jury que préside M. Roger Aubert, chef des émissions musicales de la Radio suisse romande à Genève, et composé de MM. Daniel Lesur et Vlado Perlemuter (France), Nikita Magaloff et A. L. Burkhalter (Suisse) et Kurt Rapf (Vienne). (ats)

Décès du peintre Eugen Frueh

Atteint par une grave maladie, le peintre Eugen Frueh est décédé récemment à Zurich, à l'âge de 62 ans.

Le défunt avait fréquenté l'Ecole des beaux-arts de Zurich, avant de faire plusieurs voyages d'études, notamment à Paris, Rome, Venise et dans plusieurs villes d'Espagne.

Bien connu pour ses célèbres toiles acquises par galeries et musées suisses, Eugen Frueh avait exposé à Helsinki, Vienne, Copenhague et Londres. Il fut lauréat en 1943 du prix Conrad Ferdinand Meyer. (ats)

(ats)

Le Festival de Besançon prolongé

La réorganisation des Orchestres de l'ex-ORTF a obligé les organisateurs à prolonger le Festival de Besançon de huit jours.

Le Festival se déroulera en septembre. Le concours de JCO aura lieu exceptionnellement cette année dans la semaine qui suit le Festival.

C'est l'Orchestre de Mulhouse qui assurera les épreuves. Plus de cent candidats se sont manifestés cette année, provenant de vingt-cinq pays. (sp)

Un peintre et un professeur honorés

Le peintre et graphiste Camille Graeser a reçu le prix des arts de la ville de Zurich. Le conseiller fédéral Hans Huerlimann a adressé à l'artiste, un des représentants marquants de la peinture concrète, ses vives félicitations pour cette distinction méritée et relève que Graeser, par ses recherches en vue d'amalgamer la fonctionnalité et l'esthétique a donné des impulsions durables à l'art moderne.

Le chef du Département de l'intérieur a également adressé ses félicitations au professeur Alfred-A. Schmid, à Fribourg, à qui a été décerné cette année le prix culturel de la Suisse centrale. Il a mis en relief, dans son message, les éminents services que rend le professeur Schmid en qualité de président de la Commission fédérale des monuments historiques, en accomplissant avec grande intelligence et grand savoir une tâche culturelle de la plus haute importance en notre temps marqué par de rapides mutations. (ats)

Exposition européenne d'art en Belgique

Récemment a eu lieu à Anvers l'inauguration de la quinzième Exposition européenne d'art du Conseil de l'Europe, qui a pour thèmes principaux « l'amour et le mariage » et « le masque dans la tradition européenne ». Elle est liée à d'autres manifestations organisées simultanément dans les villes belges de Liège, Binche et Bokrijk. L'Office fédéral des affaires culturelles s'est chargé, avec la collaboration d'un spécialiste, M. Bernard Wyder, de Martigny, de la participation suisse à cette exposition, à laquelle 21 pays de l'Europe de l'Ouest et de l'Est prennent part. Grâce à l'aide de nombreux musées et collectionneurs privés, un choix représentatif d'objets typiques illustre les coutumes suisses de la demande et du mariage, de même que les coutumes de carnaval dans notre pays. (ats)

impar-là

Vu dans le monde

PLUSIEURS FRONTIÈRES, UN SEUL RIDEAU DE FER

(V. Voir « L'Impartial » du 28 juillet)

La peur des chefs soviétiques ? Que va penser le visiteur ; que va-t-il raconter de retour dans son pays ? C'est vrai, 2000 km. parcourus lentement en deux semaines permettent, parce qu'on est tout neuf et très sensible, de deviner, mais aussi de remarquer beaucoup de choses. Très belles, très favorables souvent. Désagréables parfois, eu égard à la propagande qui veut faire de ce pays, un paradis de l'ouvrier, de l'agriculteur, du citoyen.

ALLONS DONC ! CE PAYS EXISTE-T-IL ?

Une des tâches principales des guides, remplies avec un zèle énervant, était de nous orienter à chaque occasion vers le Bérioska (= petit bouleau), le magasin aux possibilités d'achats variées, à des prix majorés, payables uniquement en devises étrangères. Ce qui étonnera toujours, c'est que, appelés à contempler en vitrines tant de merveilles, mais empêchés de se les procurer, les citoyens russes ne soient pas saisis d'un saint accès de fureur qui les fassent tout casser. Placidité, apathie, patriotisme ou Sibérie ? Même dans les plus beaux hôtels et motels (ceux où logent les visiteurs) retentit le refrain agaçant des guides : « Le Bérioska se trouve à tel endroit ». On a toujours envie de rapporter un peu de vodka, de caviar, une matriochka ou quelque souvenir, même au prix fort. Et pourquoi ne pas faire le prix fort pour ce capitaliste curieux qui a les moyens de se pavaner en URSS ? Sans compter que chaque dollar ou franc suisse est autant de pris à l'ennemi.

Malgré la surveillance, à deux, nous avons un soir, en reconnaissance première, puis le lendemain tôt, essayé de nous échapper, à nos risques et périls, et sans avertir qui que ce soit du groupe, ni surtout la guide. A travers champs, un vaste champ d'orge, un chemin tracé conduisait au hameau le plus proche. Chemin et but à repérer le soir. Au retour nous avons fraternisé avec quelques faucheurs autour d'un feu et qui nous offrirent pain noir et saucisse. Mais pas de vodka. Leur état avancé prouvait qu'ils avaient déjà tout bu. Ce soir-là nous fûmes de vrais tovaritch (s) internationaux. Puis, plus loin nous rencontrâmes un groupe de jeunes gens et de jeunes filles (15-17 ans) avec leurs moniteurs politiques, autour d'un feu, jouant, discutant, chantant. Discussions engagées et intéressantes. Mais quelle jeunesse sympathique, pleine de fraîcheur et sans aucune attitude équivoque ou provoquante. Peut-être qu'une certaine jeunesse de chez nous, pourrait en prendre de la graine.

Le lendemain matin, comme projeté, et très tôt, nous prenons le même chemin à travers l'orge, jusqu'au hameau voisin. Une inondation qui couvre le petit pont de bois jeté sur le ruisseau, nous oblige à un détour pénible, par un sentier d'occasion, jonché de branches : que d'eau ! que de boue ! Une cheminée fume déjà. Derrière les vitres d'une isba, des yeux nous ont repérés. Une femme sort que nous saluons et qui répond gentiment, mais s'éloigne vite. A pieds nus, dans la boue du chemin vicinal. Pour signaler les intrus à la police ? Comme nous aurions aimé boire un café ou un thé dans l'isba ! Le hameau sent la pauvreté, mais respire quelque chose de sympathique. C'est tout ce que nous avons goûté de vraie terre russe, sans surveillance, en pleine liberté. Un coup d'oeil qu'il fallut voler.

HOTELS ET MOTELS

Si vous partez pour l'URSS vous ne savez pas à l'avance, ni dans quelle ville, ni dans quel hôtel vous logerez. Vous n'aurez donc, pendant toutes les semaines de votre voyage, aucune possibilité de recevoir de la correspondance. D'ailleurs les guides ne le savent pas non plus. Ainsi, d'une ville à une autre, d'un motel à un hôtel, le secret est bien gardé. A l'arrivée du car, on commence à chercher dans la ville-étape le bureau local d'Intourist qui vous indiquera où loger. Des six logements où nous passâmes la nuit, trois étaient des motels, construits sur le même modèle, très agréablement situés, dont deux, loin de toute agglomération. La similitude des plans et constructions offre l'avantage qu'on se sent tout-de-suite en lieu connu et qu'on trouve sans hésitation la salle à manger et les W.C. Mais on est en marge de la vie du pays. Un soir de fin de semaine, on vit des mariages réunis dans ces motels, chanter, comme chez nous, et danser. Joie authentique ; l'alcool, ardent, comme chez nous. La nourriture pour l'étranger est copieuse, trop copieuse, les restes nombreux, la qualité du met, quelconque, sans raffinement ; une nourriture paysanne : le fameux bortsch (soupe aux racines rouges), de la pomme-de-terre à l'eau, un soupçon de salade aux choux, l'éternelle rondelle de concombre non pelé, une grosse semelle de boeuf dur, et une pâtisserie grosse et grasse comme dessert. De quoi prendre rapidement des kilos ou de vous dégoûter de voir des vaches helvétiques pendant plusieurs mois. Le service est fait par des sommeliers, employés de l'Etat ; magnifiquement habillés, au geste noble et au regard distrait. Mais un service un peu décevant : on est parqué dans un coin, serré les uns contre les autres pour épargner des pas au personnel ; la nourriture se fait attendre, puis elle vient à un rythme effréné. On n'a pas fini sa viande (et pour cause !) que la glace attend (en fondant) la fin du repas. Le sommelier fait son devoir, mais en se débarrassant du client. Un capitaliste, qu'on ne reverra pas, qui a tout payé par avance. Accueil soupçonnant, méprisant, rogue et peu sympathique. On ne peut pas s'empêcher de faire quelques comparaisons avec les régimes à libre concurrence.

Jean LAEDERACH

(A suivre)

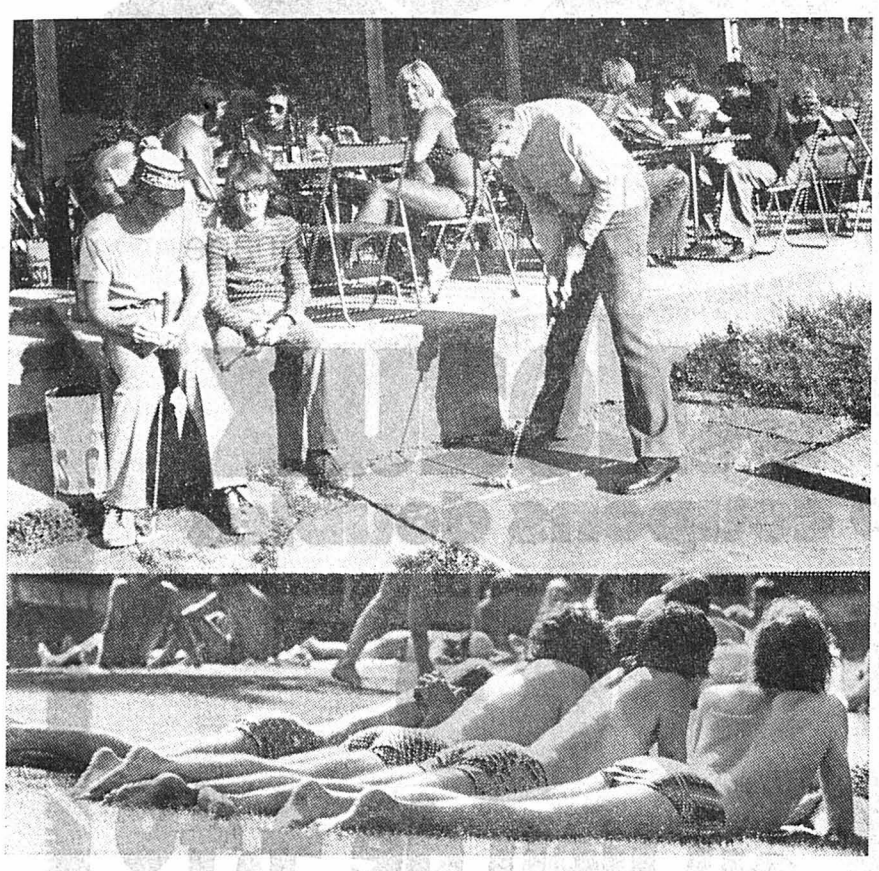

Le temps de nos vacances

Le week-end et le début de cette troisième semaine des « horlogères » ont tenu leurs promesses ! Ra-di-eux, qu'ils furent, ce samedi, ce dimanche et ce lundi. Avec encore un peu de fraîcheur le premier jour, et avec un rien de « voile » dans le ciel, en fin de journée d'hier. Signe de ce que les météorologues appellent « une répartition de la pression devenant uniforme». Eh ! oui : il paraît que l'anticyclone des Açores s'affaiblit déjà, et que la tendance orageuse va le remplacer. On souhaite qu'il prenne son temps pour nous quitter, car nous étions plutôt raffermis par ses bons offices ! Mais jusqu'ici, hein ? on ne peut vraiment pas se plaindre, comme en témoignent nos instantanés des Mélèzes.

(photos Impar-Bernard)

Au Gantrisch, via... Fontainemelon !

Une nouvelle colonie de vacances est partie

On a peut-être cru trop tôt que les colonies de vacances étaient un système périmé. En fait, depuis quelques années, ce mode de séjour pour enfants répond à un besoin croissant.

« Répond » est d'ailleurs un euphémisme, car en réalité, la demande dépasse visiblement l'offre. Du moins l'offre abordable financièrement est satisfaisante quant à ses modalités.

On l'avait bien vu l'an dernier déjà, quand le Centre de rencontres en particulier avait mis sur pied, à La Corbatrière, son « centre aéré » : le succès avait été littéralement « débordant ». Plus de 350 gosses en avaient bénéficié. Au point que cette année, il fut impossible de récidiver, faute de pouvoir trouver les locaux et les moyens nécessaires : ce sont 600 enfants qu'il aurait fallu accueillir, au vu des demandes ! Renoncer pour cause de succès excessif, c'est tout de même dommage... Mais c'est aussi plus sérieux, car en la matière, le sens des responsabilités commande en effet de ne rien mettre sur pied plutôt que de « bricoler » une colonie de vacances dont on ne domine pas tous les problèmes. Mais pour une partie de l'équipe de La Corbatière, il était difficile de se résigner à ne rien faire du tout. D'autant que cette année 1975 posait aux parents des problèmes accrus, tant sur le plan économique que sur celui de l'organisation des vacances : pour beaucoup de Chaux-de-Fonniers, en effet, les vacances horlogères se sont trouvées « rallongées » par des jours chômés.

Fort heureusement, l'intérêt pour les vacances sont trop chères, il faut faire quelque chose de nouveau. Ils l'ont fait, moyennant beaucoup de travail d'organisation. Ce sont 21 personnes qui ont œuvré à mettre sur pied une colonie de vacances nouvelle formule. En collaboration avec l'assistante sociale scolaire et avec l'appui de la commune et de Pro Juventute, cette colo « semi-officielle », qui dédouble celle de la ville, a pu accueillir 61 enfants de 7 à 14 ans. La cohorte est partie hier matin pour un séjour de trois semaines, qui promet d'être intéressant et qui a pu être offert à un prix ultra-modique. But : le Gantrisch. Mais pour des questions de disponibilité des locaux où elle logera là-haut, la colonie prendra d'abord ses quartiers à... Fontainemelon, avant de se déplacer en groupe dans l'Oberland bernois. Les enfants sont solidement encadrés par 18 moniteurs, éducateurs, animateurs. Il faut relever que cette équipe (qui comprend également un cuisinier professionnel et trois aides de cuisine) a organisé et accompagne la colonie entièrement bénévolement. Bravo et bon séjour à tous ! Nous aurons d'ailleurs l'occasion de donner ici des nouvelles de cette nouvelle colonie. (k, photo Impar-Bernard)

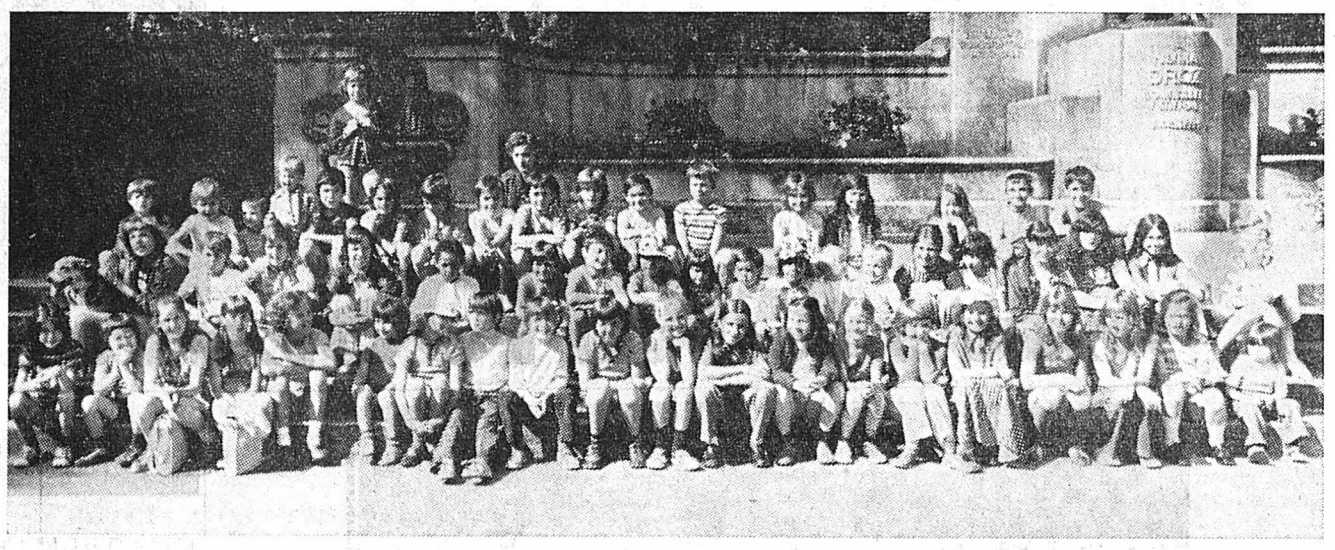

Avant-dernière «volée» à l'Ecole internationale de hockey

Ce sont 66 nouveaux « poulains » qu'ont accueillis dimanche soir Gaston Pelletier, Stu Cruikshank et leurs collaborateurs à l'Ecole internationale de hockey sur glace. Cette « volée » de nouveaux élèves, qui comprend à nouveau un fort contingent de jeunes Canadiens des bases allemandes (25 cette fois), mais aussi des Français (de Mantes-la-Jolie et de Caen, notamment), des Suisses alémaniques et romands, ainsi que six Milanais, est l'avant-dernière de cette deuxième saison de l'école. On sait en effet que l'EIH fermera ses portes le 10 août, après six semaines de cours intensifs, efficaces, qui se seront déroulés une fois de plus dans la meilleure des atmosphères et auront connu le plus grand des succès. L'école, on ne le dira jamais assez, n'est pas seulement une aubaine pour les centaines de jeunes qui peuvent y perfectionner leur sport favori, elle est aussi un atout important pour la promotion de « l'image de marque » de notre région. Tous ces jeunes gens venus des quatre coins du pays et d'Europe occidentale feront autant de porte-parole de La Chaux-de-Fonds dans leur entourage. Et leurs parents aussi, qui sont nombreux à venir passer une semaine de vacances chez nous pour suivre les évolutions sur glace de leurs rejetons !

(photo Impar-Bernard)

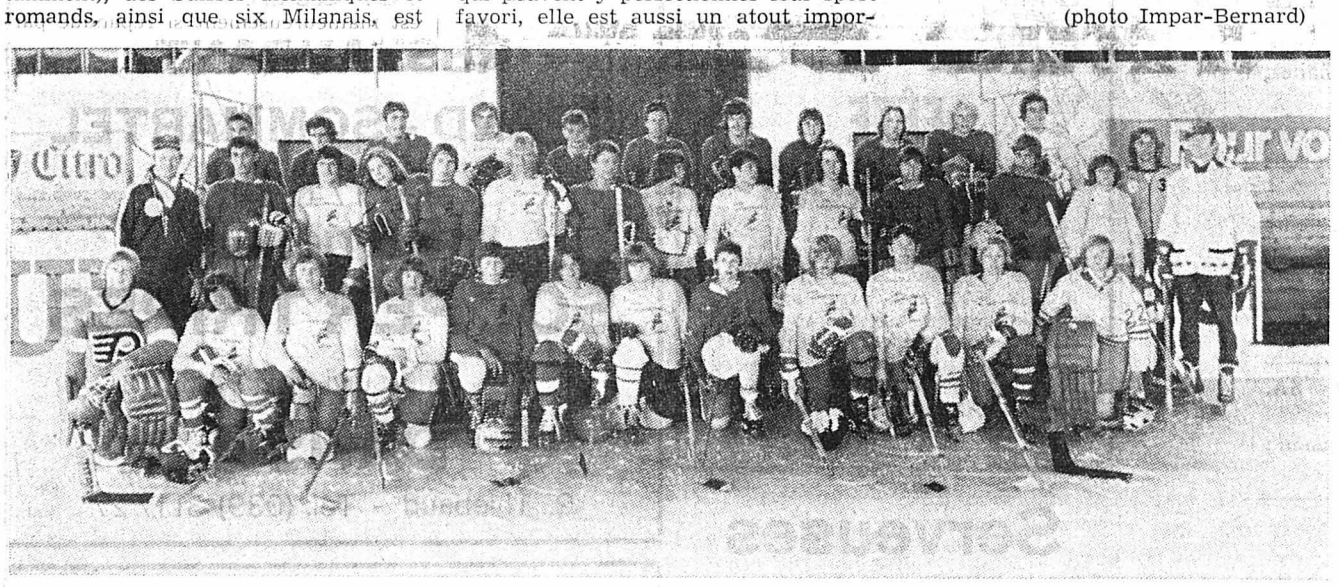

chauxorama

Jean-Pierre Spori : état satisfaisant

Victime d'un accident survenu au cours d'un vol en aile delta au-dessus de Val d'Isère, M. Jean-Pierre Spori, 35 ans, de La Chaux-de-Fonds, est toujours en traitement à l'Hôpital de Bourg Saint-Maurice. Toutefois, le diagnostic des médecins est rassurant. Bien que souffrant d'une fracture de la mâchoire, d'une fracture du crâne et d'un profond traumatisme, il a gardé toute sa conscience.

M. Spori, qui est employé au service de chronométrage Longines à Saint-Imier, pourra incessamment être rapatrié dans les Montagnes neuchâteloises.

Les Planchettes: un orateur de «marque» pour la Fête nationale

La commune des Planchettes est soucieuse de présenter chaque année à ses habitants des hôtes remarquables. L'an dernier, elle recevait M. Carlos Grosjean. Cette année encore, elle aura le plaisir d'accueillir un orateur de « marque » en la personne de M. Rémy Schläppy, président du Conseil d'Etat et chef du Département des finances. La manifestation se déroulera au Pavillon des fêtes, mais auparavant, après la sonnerie des cloches, les écoliers partiront du collège à 20 h. 15 pour un cortège aux flambeaux et se rendront en musique au pavillon. Après les souhaits de bienvenue de M. Jean Buhler, président de commune, M. Rémy Schläppy prononcera le discours officiel. La population est ensuite invitée à se rendre en masse à la Salle des fêtes, afin de commémorer la naissance de la Confédération helvétique. La Société de développement a également tout mis en œuvre pour la réussite de cette manifestation. Elle s'est inquiétée notamment de demander la collaboration d'un groupement musical pour enrichir la fête. Signalons aussi que la Société de développement a gracieusement offert les flambeaux aux écoliers. (yb)

état civil

LUNDI 28 JUILLET

Naissances

Soguel-dit-Piquard Ludivine Mélanie, fille de Gilbert René, mécanicien, et de Mary-Claude, née Bastide. — Stamm Nicole Christine, fille de Andres Werner, ingénieur et de Arianne Monique, née Perrenoud. — Prétot Vincent Claude, fils de Jean Michel, mécanicien et de Madeleine Yvonne Odile, née Beuret. — Cramatte Mélanie Francine, fille de Francis Léon Joseph, chef de station et de Marcelle Henriette, née Meyer. — Delacour Caroline, fille de Claude Bernard, commerçant et de Mariette Andrée, née Boss. — Meffre Véronique, fille de Michel Fernand Emile, mécanicien constructeur et de Danielle, née Moor.

Promesses de mariage

Schaffter Georges Marcel, commerçant et Salzmann Anita.

Décès

Guyot, née Maleszewski, Yvonne Ida, née le 25 juin 1900, veuve de Edmond Ernest.

LA SAGNE

Naissance

Juillet 16 : Dubois Virginie, fille de Dubois Pierre-André et de Eveline Danièle, née Perrot.

Décès

Juillet 14 : Boos Sophie Alice, née le 15 juin 1886, veuve de Boos Charles Frédéric.

Aigreurs ?

Les pastilles Rennie neutralisent l'excès d'acide, soulagent et stimulent la digestion. C'est grâce à ces caractéristiques que ces pastilles préviennent l'hyperacidité. Prenez 2 Rennie après le souper et vous vous sentirez tout de suite à l'aise. En vente dans les pharmacies et drogueries.

Prends deux Rennie PASTILLES

Vive la confiture aux bourgeons de sapin !

Lors du tirage de vendredi du concours estival organisé par l'ADC-Office du tourisme et « L'Impartial » pour promouvoir la connaissance et l'agrément de la région, un prix a été attribué en particulier à Mlles R. et M. Evard, qui ont présenté au concours leur recette de la confiture aux bourgeons de sapins. Le jury avait tenu à récompenser là un produit original et éminemment régional, qui mériterait même de figurer au nombre des « souvenirs » que pourraient emporter de chez nous les touristes. Avis à tous ceux ou celles qui voudraient mettre à l'honneur cette spécialité, la faire connaître, et par là faire connaître du même coup un pays où la nature a tant de ressources bienfaisantes ! Cette recette, nous avions promis de la publier, la voici telle qu'elle nous a été transmise par Mlles Evard :

Cueillir au premier printemps des bourgeons de sapins petits et tendres (sapins rouges ou blancs indistinctement : le mélange est très bon).

Recouvrir d'eau et laisser macérer pendant une nuit. Le lendemain, selon désir, passer au mixer ou sinon laisser les bourgeons tels quels : s'ils sont jeunes et tendres, ils s'amolliront à la cuisson comme une groseille, une prune ou un autre fruit.

régionissime

Laisser cuire à feu doux assez longuement (30 à 45 minutes, selon le feu). Ajouter le sucre, à volonté : 750 grammes à 1 kilo par kilo de fruits et liquide. Finir comme une autre confiture.

Cette confiture est excellente, au goût de résine et de sapin. Appréciée en hiver, elle est efficace contre la toux, la bronchite, les refroidissements, etc.

Le jury du « Régionissime » a goûté : c'est réellement très bon et ce qui ne gâte rien d'une originalité très plaisante ! Alors, à vos petits pots !

Mais vous avez sans doute aussi une recette régionale peu connue, une idée d'amélioration de la ville ou de la région, une proposition d'animation, un récit inédit sur La Chaux-de-Fonds telle que vous l'avez découverte ou que d'autres l'ont découverte, etc. Soumettez-les au « Régionissime », bureau de l'ADC, Léopold-Robert 84, jusqu'à jeudi. Jeudi à 18 heures, on procédera au dernier tirage des prix. Les conditions de participation détaillées peuvent être obtenues à la même adresse, et le « Régionissime » est un concours où tout le monde gagne...

mémento

Bibliothèque de la ville : Prêt : 10 h. à 12 h., 17 h. à 19 h.
Musée paysan: 14 h. 30 à 17 h. 30.
Musée international d'horlogerie : 10 à 12 h., 14 à 17 h.
Musée des Beaux-Arts : 10 h. à 12 h., 14 h. à 17 h., exposition Léon Gischia.
Musée d'histoire naturelle : de 14 à 17 h., exposition faune marine.
Vivarium : 10 à 12 h., 14 à 17 h.
Cabaret 55 : Attractions internationales.
Cabaret Rodéo : Dancing-attractions.
Le Scotch : Bar-dancing.
Le Domino : Cabaret-Attractions.
La Boule d'Or : Bar-dancing.
Consultations pour nourrissons, Forges 14, lundi et vendredi, 14 h. 30 à 18 h., tél. (039) 22 22 89.
ADC : Informations touristiques, tél. (039) 23 36 10, avenue Léopold-Robert 84.
Service d'aide familiale : tél. 23 88 38 le matin.
Alcooliques anonymes AA : Tél. 23 86 65 ou 23 85 24 ; case postale 99.
SOS alcoolisme : tél. 23 39 22 ou Croix-Bleue, tél. 23 51 35.
La Main tendue : tél. (032) 25 45 55.
Pharmacie d'office : jusqu'à 21 heures. Henry, Léopold-Robert 68. Ensuite le No 111 renseignera.
Service d'urgence médicale et dentaire: tél. No 22 10 17 renseignera. (N'appelez qu'en cas d'absence du médecin de famille.)
Service médical de soins à domicile : tél. 23 41 26.
Centre d'information et de planning familial: tél. 23 56 56.
Service de consultations conjugales : tél. (038) 24 76 80.
Drop-in (consultations et informations) tél. 23 52 42.
Police secours : tél. No 117.
Feu : tél. No 118.

Cinémas

Corso: 20 h. 30, Les révoltés du Bounty.
Plaza: 20 h. 30, Le grand restaurant.
Eden: 18 h. 30, Le salon « Rose » de Betty; 20 h. 30, Bons baisers de Russie.
Scala: 21 h., Lepke, le caïd.

Prix MIGROS

Découpez et profitez

Action

Tissues soft

pour l'hygiène,
le démaquillage et le ménage.

10 rouleaux
de 360 coupons doubles

3.90
au lieu de 4.40

MIGROS

Beaucoup pour le plaisir de rouler Moelleux sièges-couchettes avant, larges baies vitrées, coffre de 390 litres, moquette partout et, si vous le souhaitez, un moteur de 1500 cm³.

Beaucoup d'équipements Moteur robuste et silencieux, boîte à 4 vitesses, synchronisation Porsche, servo-frein (freins assistés, à disque à l'avant), pneus à carcasse radiale, puissants phares halogènes...

Beaucoup d'expérience Sur plusieurs années, des milliers d'utilisateurs fidèles: la Simca 1301 S est une voiture qui a fait ses preuves.

Simca 1301 S:
Beaucoup pour Fr. 11 750.– + frais de transport: Fr. 75.–

Concessionnaires : La Chaux-de-Fonds : Garage de l'Etoile, Emil Frey SA, 039/23 13 62. Fleurier : C. Hotz, 038/61 29 22.

Le Locle : A. Privet, 039/31 59 33. **Les Verrières :** A. Haldi, 038/66 13 53. **Renan :** A. Kocher, 039/63 11 74. **Saignelégier :** Garage Nagel, 039/51 14 05.

L'IMPARTIAL
FEUILLE D'AVIS DES MONTAGNES / FONDÉE EN 1908
2400 Le Locle
Les bureaux de l'administration sont ouverts du lundi au vendredi de 7 h. 30 à 12 h. et de 14 heures à 18 heures.

OFFRES D'EMPLOIS

FEMME DE MÉNAGE

demandée deux matins par semaine. Pas de gros travaux.

Tél. (039) 22 45 12, heures repas.

FONDATION LE GRAND-CACHOT-DE-VENT

EXPOSITION RÉTROSPECTIVE

CHARLES ROBERT

Tous les jours de 15 h. à 21 h. jusqu'au 31 août

Feuille d'Avis des Montagnes LE LOCLE

VILLE DU LOCLE

FÊTE DU 1er AOÛT

Conformément aux articles 11 et 55 du Règlement de police du 2 février 1973, nous rappelons à la population et aux commerçants que l'usage et la vente de pétards, grenouilles et autres engins de ce genre **SONT INTERDITS SUR LE TERRITOIRE COMMUNAL.**

Direction de police

1er août

RESTAURANT GRAND - SOMMARTEL

Dès 17 h. 30:

TRADITIONNEL

SOUPER TRIPES

suivi de

DANSE

R. Thiébaud - Tél. (039) 3117 27

Serveuses

UNE SERVEUSE pour notre 1re classe, connaissant le service de salle.

UNE SERVEUSE pour 2e classe sont demandées tout de suite ou pour date à convenir.

Faire offres à la Direction du Buffet de la Gare, 1400 Yverdon. Tél. 024/21 49 95.

ON CHERCHE pour tout de suite, ou pour date à convenir,

sommelière

Débutante acceptée.

Faire offres au Café de la Place, Le Locle, tél. (039) 31 24 54.

FEUILLETON DE « L'IMPARTIAL » 37

AMBITIEUSE CHARLOTTE

Roman par
IGOR VON PERCHA

Droits réservés Editions de Trévise et Opéra Mundi, Paris

« Gustave », pensa Charlotte, « lui ! A-t-il jeté le paquet ? Ou bien l'avait-il caché dans le grenier où il avait coutume d'entasser ses trésors ? Galets, ficelles, vieux fers à chevaux, épingles rouillées. Il conservait tout. Pourquoi pas ce paquet ? »

« Mais alors... Il devrait y être encore », pensa-t-elle. « On pourrait aller le chercher. Ou bien il fallait retrouver Gustave et lui demander. Il m'a toujours tout raconté... Tu es folle ! » se dit-elle. « Pourquoi veux-tu que ce soit ici, toi, Charlotte, qui saches où se trouve ce paquet... Peut-être... Pourquoi pas toi ! »

Résolue, elle se leva, remit les bijoux, les papiers et le journal dans la cassette, rangea cette dernière dans le tiroir inférieur de son secrétaire, le referma à clef et garda la clef sur elle. Puis elle quitta sa chambre. Inconsciemment, elle sortit par la porte de derrière, elle traversa la cour et se rendit aux écuries.

Comme autrefois : étant enfant, quand elle avait un problème à résoudre, elle allait aux écuries. Là, dans le coin le plus retiré, sur un lit de paille, elle se sentait à l'abri. L'odeur tiède des chevaux, le bruit de leurs mâchoires en action, les coups de sabots assourdis sur le sol... Peut-être pourra-t-elle mettre de l'ordre dans ses pensées.

Cependant, c'est à un homme qui n'avait absolument rien à voir dans cette affaire qu'elle fut redevable de sa décision sur ce qu'il convenait de faire : Alfred, le neveu de la baronne de Winthorst.

8

Pendant que les femmes procédaient à la mise en bière, Alfred se mit à la recherche de Charlotte.

Il avait en effet toutes sortes de choses à discuter avec elle. La mort de sa tante l'avait atteint bien plus qu'il ne l'avait pensé. D'autre part... Il était enfin libre. La Baronne lui avait tenu la bride haute. A ses côtés, il s'était toujours senti comme un adolescent sans maturité. Elle avait une manière bien à elle de rabaisser toute prétention.

En outre, elle s'était toujours élevée entre lui et Charlotte. Malgré tout ce qu'elle lui avait dit avant de mourir.

Il était maintenant libéré de ce lien. Dorénavant, c'était lui le maître. Et Charlotte...

A la longue, il faudrait bien qu'elle abandonne sa réserve. Vivre aves elle sous le même toit, se retourner sans cesse dans son lit pendant des nuits entières, tourmenté par des images et des pensées qui lui ôtaient le sommeil, alors qu'elle dormait quelques portes plus loin, il en devenait fou.

Bien sûr, ce n'était pas le moment de la harceler. Il avait encore le temps. Mais on pouvait au moins poser des jalons, parler gentiment avec elle de la situation qui se trouvait maintenant modifiée, lui donner à entendre qu'elle avait à tenir compte de lui, Alfred, et de son bon vouloir.

Mais qu'il s'abstienne d'évoquer les folles idées de sa tante visant à un lien durable.

Au premier étage, il vit Charlotte sortir de sa chambre, absorbée dans ses pensées, et se diriger vers les communs en empruntant l'escalier de service. Il lui emboîta le pas, la vit échanger quelques mots avec une servante éplorée, attendit que la servante disparût et pénétra dans l'écurie à la suite de Charlotte. Que voulait-elle donc faire ici ?

Alfred tira la porte doucement derrière lui. Les chevaux tournèrent la tête vers lui, la lueur mate qui tombait par les lucarnes se reflétait dans leurs yeux.

L'écurie semblait vide. Les palefreniers étaient certainement dans le hall avec les autres domestiques. Ils devaient prier pour la défunte.

Tant mieux !

Les yeux d'Alfred s'accoutumèrent lentement à la pénombre. Il se faufila entre les boxes, frappa au passage une croupe luisante et rit en voyant la jument faire un saut de côté, tant elle était surprise, mais il se tut aussitôt, se souvenant qu'il devrait être triste...

Puis il l'aperçut.

Les jambes repliées, Charlotte était assise sur une botte de paille dans le coin le plus obscur de l'écurie et le regardait s'avancer avec étonnement.

— Que voulez-vous ? demanda-t-elle, irritée, lorsque Alfred s'arrêta devant elle.

Elle voulait être seule. Elle voulait réfléchir sans être dérangée. Et cet homme maintenant, assurément le dernier dont elle eût réclamé la présence. Alfred s'appuya à la paroi d'un box vide.

— N'allons-nous pas enfin enterrer la hache de guerre ?

— L'avons-nous jamais déterrée ?

— Voyez-vous, Charlotte, elle nous a quittés. Nous sommes restés seuls. Ne devrions-nous pas...

(A suivre)

LE LOCLE Feuille d'Avis des Montagnes LE LOCLE

M. Durig, propriétaire de la Compagnie de navigation sur le lac des Brenets

«Le grand problème, ce sont les resquilleurs»

Mercredi dernier, La Vénus des Iles, qui relie Toulon à Porquerolles, prend feu et sombre. Douze morts, de nombreux blessés. Et, de nouveau, un tas de points d'interrogation auxquels l'instruction pénale devra répondre.

L'été 1975, comme hélas beaucoup d'autres dans le passé, s'inscrit donc à l'éphéméride des catastrophes de vacances, qui remettent régulièrement en question les modalités d'exploitation des bateaux de plaisance. Une longue liste de tragédies qui a commencé voici 15 ans aux Brenets.

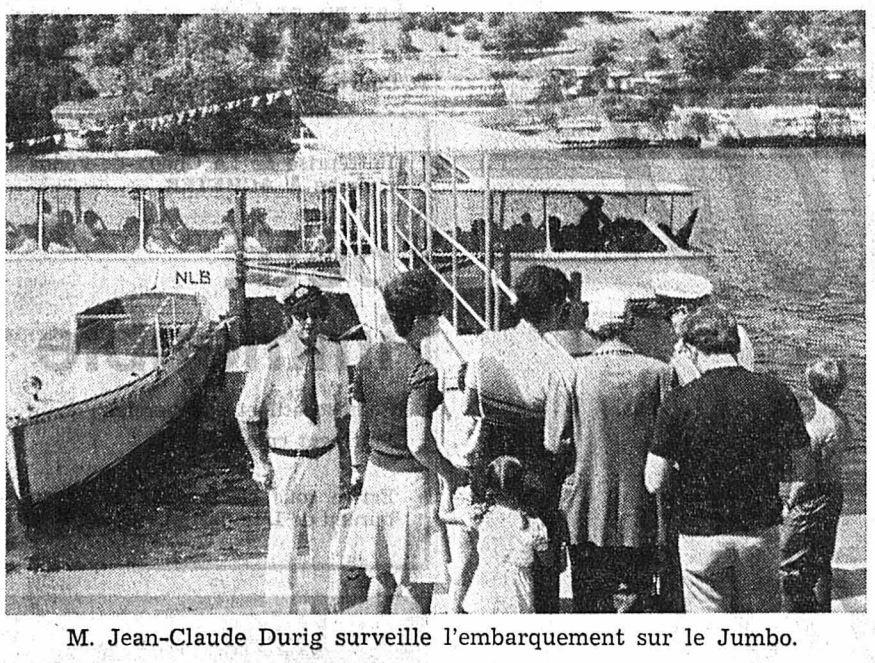

M. Jean-Claude Durig surveille l'embarquement sur le Jumbo.

Le 14 août 1960, en effet, une embarcation française basée aux Villers, la « Joliette », heurtait une balise métallique submergée en entrant dans le petit-Doubs, s'éventrait avant de s'échouer. Trente personnes étaient à bord alors que la « Joliette » pouvait en contenir 60. Surtout des femmes, des enfants et des vieilles personnes.

Mais ce fut la panique.

Au lieu de descendre par l'avant où ils avaient pied, certains passagers se jetèrent à l'eau. Sept d'entre eux devaient se noyer, sans qu'on ait eu le temps de leur porter secours. M. Maurice Taillard, à la barre du Saut-du-Doubs, regagnait son port d'attache à ce moment-là : « Mon bateau était plein, nous n'avons rien pu faire. D'ailleurs, d'où nous étions, il était difficile d'imaginer quelle tragédie était en train de se jouer. »

Maurice Taillard, aujourd'hui, commande le « Jumbo », la plus belle unité de la NLB, la compagnie de navigation sur le lac des Brenets. Il navigue depuis 31 ans, depuis 11 ans pour M. Jean-Claude Durig, fondateur de la NLB, un PDG particulièrement entreprenant qui a le monopole du trafic touristique du côté helvétique que se partageaient auparavant plusieurs exploitants. De 1962 à 64, il a racheté ces petites affaires, éliminé certaines embarcations, rénové les autres et mis sur pied la NLB qui a obtenu la concession fédérale de l'Office des transports. Actuellement, elle dispose de 5 bateaux, la « Rose-Marie » (16 passagers), l'« Aquitania » (47), le « Saint-Doubs » (53), l'« Echo » (60) et le « Jumbo » (120), fleuron de la flotte brenassière.

TOURISTES INDISCIPLINÉS

Le « Jumbo », c'est une réalisation sur laquelle nous devons nous attarder au moment où l'on parle de la sécurité. Jean-Claude Durig l'a construit lui-même dans son chantier naval des Pargots, avec un homme, en sept mois. Sous contrôle et en collaboration avec un ingénieur de l'Office fédéral des transports, il a tout réalisé de A à Z, de l'ébauche aux plans définitifs, de la coque à l'aménagement et la motorisation. L'engin, long de 18 m. 35 pour une largeur de 4 m. 10 et un tirant d'eau de 75 cm. en charge recèle, indépendamment de lignes particulièrement gracieuses, de nombreuses innovations. Grâce à l'emploi de matériaux spéciaux, de métal, il est parfaitement protégé contre les risques d'incendie tandis que sa conception le rend quasiment insubmersible. Sa traînée d'eau est si insignifiante qu'il ne fait pas de vagues, ce qui est aprréciable pour les installations des rives. Dans tous les domaines, on y a donc cherché une sécurité optimale : « Mais cela ne supprime pas certains risques, convient Jean-Claude Durig, dus surtout à l'indiscipline parfois stupéfiante des gens».

« Satisfaire une réglementation, ce n'est pas tout. Bien sûr, il faut avoir à bord le matériel de sauvetage nécessaire, bouées, gilets, etc. Mais il faut aussi que le personnel soit formé pour pouvoir parer à toute éventualité. Tous nos équipages ont ainsi passé un examen complet sanctionnant une formation de sauveteur et de pilote. Car il faut savoir manœuvrer dans des situations imprévues.

» Malheureusement, on peut difficilement changer la mentalité du public. Aux ports, les passagers se bousculent pour prendre place les premiers sur les bateaux, surtout les Suisses-allemands qui ne savent vraiment pas se tenir. La semaine dernière, un groupe de personnes pourtant d'âge mûr a si bien poussé qu'une dame de 80 ans est tombée à l'eau. Nous avons dû la ramener chez elle à Bienne. Elle en a été quitte pour la peur.

» Le pire, c'est le problème des resquilleurs. Vous ne pouvez pas imaginer quelles difficultés nous rencontrons pour contrôler l'embarquement. Pendant que nous délivrons les billets aux uns, d'autres gravissent la passerelle dans notre dos ou se prévalent de passe-droits ridicules pour accéder, comme s'il y avait lieu d'être pressé. Une fois, il nous est arrivé quelque chose de stupéfiant. En revenant du Saut-du-Doubs, alors que le « Jumbo » était bondé, visiblement trop, une dame s'est approchée de moi : « C'est à vous qu'on paie » ? « Oui, Madame, combien êtes-vous ? » « 44 ! ». Et me voilà en train de donner les tickets. Deux minutes se passent : « Pardon Monsieur, on peut payer ? » « Mais bien sûr, pour combien ? », « 40 ! ». J'en suis resté baba. Tous ces gens étaient montés au Saut-du-Doubs sans rien dire, pendant l'escale. Nous avions ainsi plus de 200 passagers à bord au lieu des 130 autorisés. Depuis, nous avons dû mettre des barrières afin de canaliser les clients au port. Ce qui fait qu'ils nous insultent et nous reprochent de les traiter comme du bétail ! Il faut pourtant bien qu'on mette un frein à ces abus qui pourraient avoir de graves conséquences ».

BILLETS A CONSERVER

« Ajoutons à la liste des insupportables, qu'il nous faut bien supporter, tous les renfrognés qui ne sont contents de rien et ne veulent rien entendre, ceux qui jettent leur billet dès qu'ils ont payé, oubliant que ce billet est un titre de transport, que c'est leur

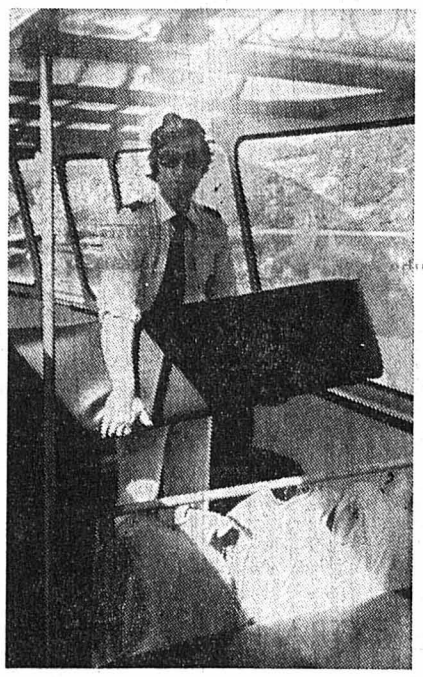

Sous chaque banquette du Jumbo, les gilets de sauvetage. Un brevet « maison ».

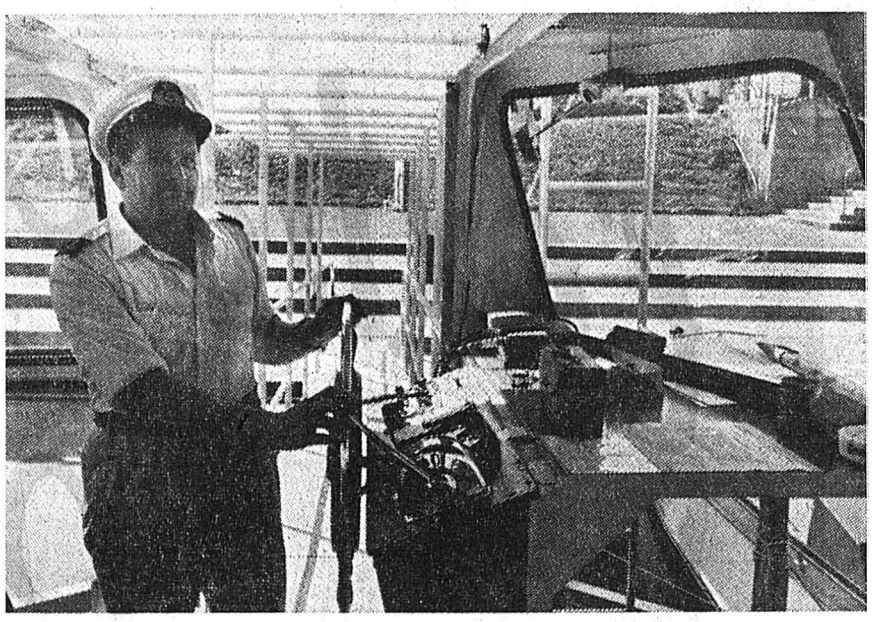

M. Maurice Taillard, 31 ans de navigation sur le Doubs. (Photos Impar-jal)

assurance en cas de pépin, et pour nous, qu'il permet de savoir exactement combien nous emportons de passagers.

» A ce propos, pour en revenir à la catastrophe de la « Vénus des Iles », il faut bien discerner la différence entre surcharge et surnombre. On comprend tout de suite la nuance : sur un bateau, le poids n'est évidemment pas le même si nous transportons des enfants ou le club des 100 kg. de Genève. Les bateaux peuvent supporter une surcharge. C'est le surnombre qui peut être lourd de conséquences en raison du nombre d'équipements de sauvetage et des opérations d'évacuation qui pourraient être rendues plus difficiles. Selon les règlements en vigueur, nous pouvons emmener deux enfants pour un adulte. C'est la marge admise. Mais je le répète, les risques les plus importants proviennent de l'indiscipline des gens ».

Du moins quand la compagnie, comme la LNB, remplit ses obligations et s'entoure de toutes les précautions nécessaires.

Sur le Doubs, ce n'est pas toujours le cas et, de ce côté-ci, on n'hésite pas à dire que certains confrères ne naviguent pas en respectant les règlements à la lettre.

JAL

mémento

Le Locle

Le Grand-Cachot-de-Vent: 15 h. à 21 h., exposition Charles Robert.
Pharmacie d'office : Philippin, jusqu'à 21 heures. Ensuite le No 117 renseignera.
Permanence médicale : en l'absence du médecin traitant, tél. No 117 ou service d'urgence de l'hôpital, tél. (039) 31 52 52.
Permanence dentaire : tél. No 117 renseignera.
Centre d'information et de planning familial : tél. 23 56 56.
Service de consultations conjugales : tél. (038) 24 76 80.

LES BRENETS

La Lucarne: 16 h. à 19 h., exposition Guinand l'Opticien.

Entre Monts et Communal

Sans pudeur...

...ni scrupules, la personne qui a volé dernièrement un costume de bain deux pièces pour dames (évidemment) et une serviette éponge étendus à sécher, rue de la Jaluse 33. La propriétaire est disposée à offrir un abonnement d'entrée à la piscine contre restitution de son bien si, à tout hasard, il ne s'était agi que d'un emprunt. Ou d'une blague.

L'insigne du 1er Août : où s'adresser

Cette année, l'insigne du 1er Août, maintenant en vente, est fait d'un petit livre à couverture rouge et croix blanche, contenant, en couleurs, les armoiries des cantons suisses selon l'ordre chronologique de leur entrée dans la Confédération. Il est donc à la fois plaisant et instructif. Le port de cet insigne très simple, qui symbolise l'unité et la diversité helvétique, n'est pas un brevet de patriotisme. Le porter à la boutonnière, c'est tout simplement exprimer son attachement à notre pays. Du même coup, nous accordons notre appui au Don suisse de la Fête nationale qui, cette année, affectera le produit de la vente aux tâches nationales de la Croix-Rouge suisse, en particulier la formation professionnelle des infirmières d'hôpitaux et de santé publique, ainsi que la préparation des samaritains et secouristes. Toutefois, le succès de cette campagne dépend aussi de ceux qui veulent bien lui apporter leur aide en vendant ces insignes. Les écoliers auxquels on fait appel y trouveront d'alleurs leur compte, puisqu'ils toucheront 20 centimes par insigne vendu. Ils peuvent s'adresser à M. Philippe Vuille, directeur de la Banque Cantonale Neuchâteloise, qui leur fournira le nécessaire.

Une promenade passionnante et originale avec le mini-train de Neuchâtel

D'une longueur d'un mètre, avec 47 cm. de hauteur, des roues au diamètre de 14,6 cm. se posant sur des rails à 18,4 cm. d'écartement, c'est une reproduction exacte d'une locomotive de manœuvre du London et South Western Railway.

Tous les dimanches, elle tire un convoi de dimensions réduites, lui aussi, sur lequel peuvent prendre place, avec plus ou moins de confort selon la longueur des jambes, douze à vingt personnes, enfants ou adultes.

Le mini-train de Neuchâtel tourne depuis cinq ans sur les Jeunes rives, au sud du terrain de football de la Maladière ; il a à sa disposition un réseau de 400 mètres environ, avec gare, tunnel, signalisation lumineuse, garage.

Pour ne pas utiliser trop fréquemment la locomotive à vapeur, les trains sont souvent tirés par un tracteur à essence comportant un moteur de cycle automatique à deux vitesses qui entraîne un inverseur-réducteur. Celui-ci fait tourner les essieux à une vitesse qui peut atteindre 9 km à l'heure. Un frein à main agissant sur des semelles en matière plastique permet, hélas, au train de s'arrêter. Nous disons hélas car, pour tous les passagers, le circuit est toujours trop rapidement accompli.

L'exploitation du mini-train est assurée par des jeunes gens qui ont étudié le règlement de la circulation des trains et passé un examen. Les adultes s'occupent de la surveillance et de la vente des billets.

Pourquoi devoir connaître les règles de la circulation ? Pour que les nombreux visiteurs et passagers, jeunes et moins jeunes, qui ne cachent pas leur intérêt pour cette installation, admirent vraiment un train - miniature, qui ne prend le départ que lorsque le passage est libre, qui respecte tous les signaux, qui roule avec une précision remarquable. La gare possède un tableau de commande des signaux et des aiguilles électriques ; il est possible de bloquer un convoi n'importe où si la voie est occupée par un obstacle quelconque ou si un passager a des ennuis !

Un hangar abrite les véhicules pendant la nuit ; tous les signaux peuvent être également mis à l'abri des intempéries.

L'horaire prévoit des courses ininterrompues le mercredi et le samedi après-midi, le dimanche matin et après-midi. Le public est heureusement nombreux à se rendre sur les Jeunes rives pour bénéficier de cette attraction et, si les gosses font généralement seuls le premier tour du circuit, les parents ne peuvent résister très longtemps et s'embarquent, eux aussi, sur les véhicules miniatures.

La carrosserie des tracteurs est en bois pour l'un, en tôle pour le second. Les dimensions de ces véhicules correspondent à une réduction de un à huit d'un tracteur des Chemins de fer français, mais l'esthétique a été adaptée pour en faire un véhicule de chez nous.

Quant à la machine à vapeur, elle a été achetée d'occasion en Angleterre et a subi quelques transformations pour être adaptée au réseau. Il s'agit d'une véritable locomotive à vapeur, chauffée au charbon.

Vous n'avez jamais voyagé en mini-train ? L'occasion vous en est offerte et vous constaterez que la promenade est aussi intéressante que grisante !

(RWS)

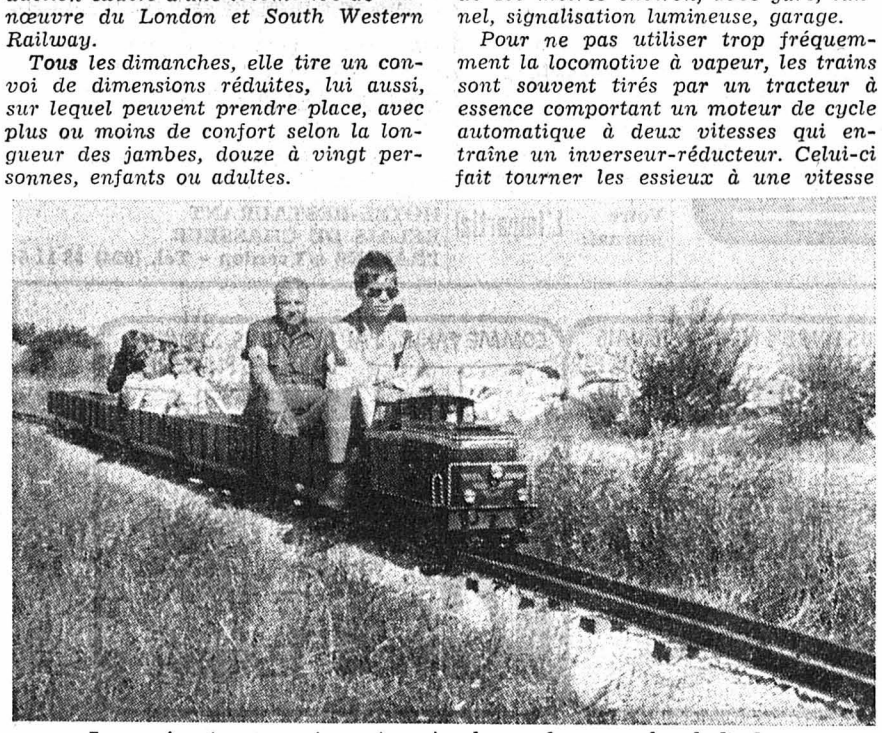

Les voies traversent un terrain de verdure, au bord du lac.

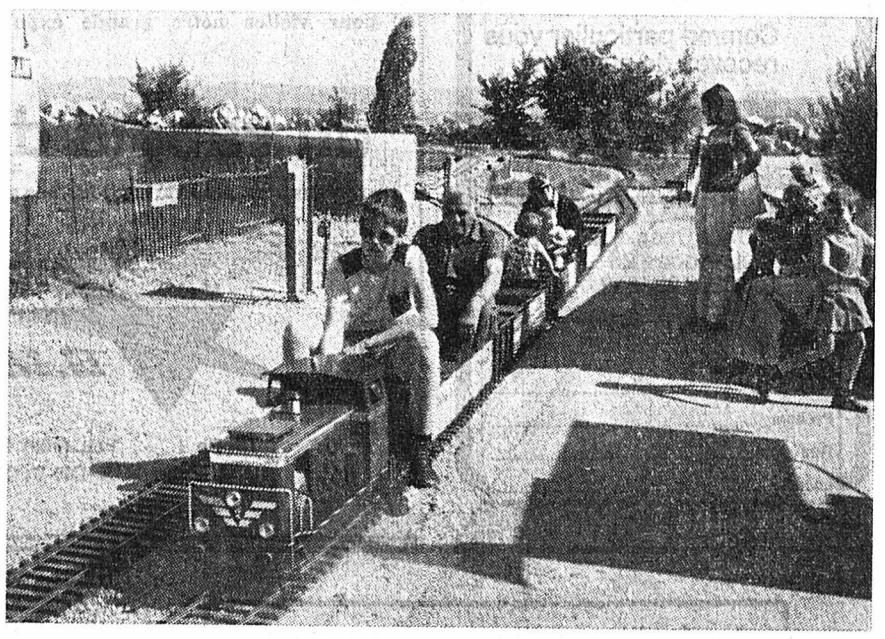

En voiture, le train va démarrer... (Photos Impar-RWS)

Voir autres informations neuchâteloises en page 15

OUVERT
pendant les vacances

- VENTE, neuves et occasions
- Atelier de réparations
- Magasin
- Dépannage jour et nuit

Garage et Carrosserie de l'Etoile
F.-Courv. 28, tél. (039) 23 13 62
CHRYSLER SIMCA SUNBEAM

Entreprise de La Chaux-de-Fonds cherche **À ACHETER**

petit immeuble

Semi-locatif et commercial.
Paiement comptant.

Ecrire sous chiffre AM 13737 au bureau de L'Impartial.

PETITES ANNONCES
au tarif réduit de **40 ct.** le mot
(minimum dix mots)
à l'exclusion de toute annonce commerciale ou ayant une certaine importance

Chambres à louer

INDÉPENDANTE, tout confort. Libre début août. Quartier Place du Marché. Tél. (039) 22 19 75.

Perdus - Trouvés

ÉGARÉE CHIENNE, petit courant, brune et blanche, sans collier. Récompense. Tél. (039) 54 12 21.

OFFRES D'EMPLOIS

DAME ou DEMOISELLE

trouverait place stable pour travaux ménagers dans une grande maison sise à la campagne.

Seulement pour personnes travailleuses et de caractère affable.

Faire offre manuscrite avec curriculum vitae et prétentions de salaire sous chiffre RF 13629 au bureau de L'Impartial.

Agence de presse et de publicité engage pour son bureau de La Chaux-de-Fonds

jeunes gens

Débutants (tes) acceptés (ées) pour l'organisation et la réalisation d'un travail d'équipe.

Postes indépendants exigeant : conscience professionnelle et esprit d'initiative.

Notre permanence se fera un plaisir de vous donner un rendez-vous au (021) 22 76 04.

Comme particulier vous recevez de suite un
Prêt sans caution
vite et efficace
Banque Procrédit
2301 La Chaux-de-Fonds
Av. L.-Robert 23
Tél. 039 - 231612
Je désire Fr. .....
Nom .....
Prénom .....
Rue .....
Localité .....

PROFITEZ DES VACANCES
pour visiter notre grande exposition de meubles

un rabais de 10%

vous sera accordé sur tous nos articles en stock

Meubles Etoile G. Monnin
Etoile 1 - Tél. (039) 23 63 23
LA CHAUX-DE-FONDS

Joli petit STUDIO à Chailly/Montreux

Splendide vue sur le lac
avec premier plan verdoyant
AFFAIRE EXCEPTIONNELLE !
Prix avec parking : Fr. 84 000.—
Pour traiter : env. Fr. 30 000.—

PROMOTION, CONSTRUCTION, VENTE
le spécialiste de la copropriété
DAGESCO sa
44, av. du Général-Guisan
021 29 59 71
Pully - Lausanne
agence: Grand-Rue 83, Montreux 021/623581

AF
Tél. 039/22 23 26
Fornachon & Cie
Marché 6
La Chaux-de-Fonds
Miele
Lave-vaisselle G 230
1995.—
Notre prix
1595.-
Livraison gratuite
Mise en service
Garantie d'usine

Votre journal: L'Impartial

On cherche pour entrée immédiate ou date à convenir
DEUX JEUNES FILLES
l'une pour le service, l'autre comme aide de ménage. Débutantes acceptées.
Nourries, logées. Bons gains.
HÔTEL-RESTAURANT
RELAIS DU CHASSEUR
PRAHINS s/Yverdon - Tél. (024) 33 11 64

Le feuilleton illustré des enfants

Petzi, Riki et Pingo

par Wilhelm HANSEN

Saignelégier se prépare à recevoir la Fête jurassienne de lutte suisse

Pour la première fois, une Fête jurassienne de lutte suisse se déroulera aux Franches-Montagnes. C'est à la SFG de Saignelégier qu'il appartiendra de l'organiser le 30 août prochain, avec renvoi éventuel au dimanche suivant, le 7 septembre.

Cette manifestation s'annonce sous les meilleurs auspices. Le comité d'organisation, à la tâche depuis plusieurs semaines sous la présidence de M. Jean Vallat, a reçu les inscriptions de 154 lutteurs, bergers et gymnastes. Une trentaine d'entre eux seulement sont Jurassiens, presque tous du Jura-Sud d'ailleurs, alors que les autres ont été sélectionnés par les associations haute-argovienne, oberlandaise, emmentaloise, mittellandaise, seelandaise. Le tableau des concurrents sera complété par une dizaine de Chaux-de-Fonniers. Parmi ces inscrits figurent quelques-uns des meilleurs lutteurs de Suisse et les combats s'annoncent particulièrement ouverts et intéressants.

La manifestation débutera le samedi par la séance du comité de l'Association jurassienne des lutteurs et par une grande soirée à la halle-cantine. Après un concert par la Fanfare des cadets, un bal clôturera la soirée.

Les luttes débuteront le dimanche matin dès 8 heures sur les quatre ronds de sciure qui seront aménagés devant les tribunes du Marché-Concours. Les finales du championnat jurassien sont prévues dès 15 h. 30 et la distribution des prix à 17 h. 45. (y)

Centre de perfectionnement du corps enseignant

Cours de vacances

Le Centre de perfectionnement du corps enseignant a organisé une série de cours de perfectionnement, pendant les vacances d'été, d'une durée variant entre 3 jours et 4 semaines. Il est réjouissant de constater que 161 enseignants se sont inscrits, volontairement à 12 cours facultatifs organisés dans les domaines suivants : pédagogie ; psychologie ; psychanalyse ; géographie physique ; flore et végétation des Alpes ; pratique des sciences naturelles ; travaux manuels d'histoire ; dessin technique ; travail sur métal ; cours d'activités créatrices et acquisition de techniques particulières.

Il s'agit d'une première expérience intéressante qui montre le souci de l'enseignant à se perfectionner afin d'améliorer la qualité de son enseignement.

Deuxième stage d'été de l'Université populaire

Nous avons relevé le succès du premier stage d'été de l'Université populaire qui avait comme cadre la forêt du Jura. Le deuxième cours concernait l'architecture ancienne dans le Jura et a pris fin récemment, sous la direction de M. Giuseppe Gerster, architecte à St-Ursanne, spécialisé dans les problèmes de restauration.

La participation a été un peu moins bonne que lors du premier cours, mais la vingtaine d'amateurs d'architecture ancienne qui ont suivi les explications de M. Gerster n'ont pas été déçus, car le cours fut d'excellente qualité. Il a permis l'étude complète de trois villes jurassiennes au passé historique : St-Ursanne, Porrentruy et Delémont. Il a notamment été discuté de la façon dont ces villes ont été conçues, construites, habitées, comment elles ont été, par la suite, transformées et enfin quels problèmes se posent aujourd'hui à ceux qui les habitent et à ceux qui veulent les restaurer.

Il faut relever que l'année 1975 étant l'Année du patrimoine architectural, l'Université populaire jurassienne avait tenu à tracer l'itinéraire prévu dans l'esprit du thème « Avenir pour notre passé ». (kr)

Le Tennis-Club Saignelégier organise la 2e Coupe des Jeunes du Jura

A la suite du magnifique succès remporté l'an dernier par la 1re Coupe des Jeunes du Jura, le Tennis-Club de Saignelégier a décidé de récidiver cet été. La deuxième édition de cette belle épreuve, qui avait permis aux jeunes espoirs du tennis jurassien de se révéler, aura lieu les 6 et 7 septembre prochains. Les clubs du Jura ont jusqu'au 31 juillet pour inscrire leurs joueurs. (y)

VERMES

Il tombe d'un cerisier

Occupé à cueillir des cerises, M. Gustave Bindy a fait une malencontreuse chute de 4 à 5 mètres, la branche sur laquelle il se tenait ayant cédé. Il souffre de trois fractures à la hanche gauche et a dû être hospitalisé à Delémont. (kr)

CORNOL

Poignet fracturé

Alors qu'il était occupé à cueillir des cerises, M. Joseph Jobin a fait une chute malencontreuse et s'est fracturé le poignet (kr)

En parcourant le rapport de gestion 74 du Conseil municipal de Saint-Imier (suite)

Les inspecteurs des denrées alimentaires ont procédé à 11 prélèvements de lait. L'analyse a été confiée au laboratoire de Bienne, désigné par la Fédération laitière bernoise, qui procède au classement de lait selon la qualité. Dans l'ensemble, les résultats enregistrés de ces contrôles sont favorables. Il en est de même des analyses de l'eau de consommation du réseau communal.

Les magasins de denrées alimentaires et les restaurants ont reçu la visite des inspecteurs locaux à trois reprises, ainsi que celle du chimiste cantonal. Mais à part quelques cas, les résultats furent favorables.

L'inspection des viandes a été assurée par M. Jean-Louis Buhler, directeur des abattoirs et inspecteur des viandes, accompagné de son suppléant. Les résultats furent favorables.

Durant l'année écoulée, le désinfecteur local a été appelé pour deux désinfections de logements à la demande de propriétaires ou de locataires. Il a également été procédé à quelques contrôles de logements.

ABATTOIRS

Les abattages se sont déroulés en 1974 sans fait particulier. Par rapport à l'année précédente, une légère diminution des abattages a été remarquée chez les porcs tandis que nous constatons une nette augmentation des abattages de bovins (réouverture d'une boucherie).

Au cours de cette année, un élévateur électrique pour l'abattage des veaux a été installé. Celui-ci fonctionne à la grande satisfaction de tout le monde.

A Tramelan, un envahissement fort sympathique

La place de fête des Reussilles vient d'être « envahie » par les forains qui ont installé leurs métiers pour la joie des petits comme des grands. Pour la première fois sur cette place, on trouve le « Looping » et la « Grande roue ». C'est dans le cadre du Concours hippique national que les forains ont décidé de s'établir aux Reussilles. Dès jeudi déjà, ils proposeront donc différentes attractions et divertissements non seulement à la population de Tramelan, qui se rendra en masse au CHNT, mais à tous les visiteurs d'une des plus importantes manifestations hippiques du pays.

(texte et photo vu)

COURFAIVRE

La poste et la banque dans le même immeuble

On vient d'inaugurer à Courfaivre une nouvelle poste qui prendra place, avec la Caisse Raiffeisen, dans un nouveau bloc locatif construit au milieu du village et dont les 5 appartements sont destinés à être vendus comme propriétés par étage. La solution de mettre côte à côte banque et poste a été très appréciée dans cette localité industrielle et paysanne. (kr)

Une loi qui coûte cher aux communes

Chaque année à l'époque des vacances, les caissiers communaux du Jura reçoivent de la Direction de l'hygiène publique un avis les invitant à payer la contribution communale aux établissements hospitaliers et écoles publiques et d'utilité publique.

Pour couvrir les excédents des dépenses budgétées de ces établissements, le total des subventions à verser par l'Etat de Berne et les communes se monte, pour 1975, à 184.309.828 francs. La part des communes se monte à 60.729.885 francs. Pour l'ensemble des communes du Jura, cette contribution est de 7.428.700 francs, répartis comme suit entre les districts :

Moutier, 1.837.001 fr. ; Courtelary, 1.484.433 fr. ; Porrentruy, 1.362.516 fr. ; Delémont, 1.256.374 fr. ; Laufon, 855.809 fr. ; Franches-Montagnes, 329.813 fr. ; La Neuveville, 302.754 fr.

Relevons encore les contributions des principales villes jurassiennes : Delémont, 676.995 fr. ; Moutier, 545.720 fr. ; Porrentruy, 415.782 fr. ; Laufon, 357.201 fr. ; ainsi que celles des localités des districts de Courtelary et des Franches-Montagnes.

District de Courtelary. — Corgémont, 95.620 fr. ; Cormoret, 26.681 fr. ; Cortébert, 32.178 fr.; Courtelary, 69.435 fr. ; La Ferrière, 14.252 fr. ; La Heutte, 32.909 fr. ; Mont-Tramelan, 2617 fr. ; Orvin, 47.833 fr. ; Péry, 153.867 fr. ; Plagne, 11.758 fr. ; Renan 38.604 fr. ; Romont, 8608 fr. ; Saint-Imier, 443.199 fr ; Sonceboz - Sombeval, 69.558 fr. ; Sonvilier, 54.432 fr. ; Tramelan 310.585 fr. ; Vauffelin, 21.411 fr. ; Villeret, 50.886 fr. - Total du district : 1.484.433 francs.

District des Franches-Montagnes. — Le Bémont, 9786 fr. ; Les Bois, 44.420 fr.; Les Breuleux, 59.454 fr.; La Chaux-des-Breuleux, 2.522 fr. ; Les Enfers, 2597 fr. ; Epauvillers, 3704 fr. ; Epiquerez, 2407 fr. ; Goumois, 4339 fr. ; Montfaucon, 16.296 fr. ; Montfavergier, 1155 fr. ; Muriaux, 11.233 fr. ; Le Noirmont, 69.259 fr. ; Le Peuchapatte, 1316 fr. ; Les Pommerats, 6775 fr. ; Saignelégier, 82.451 fr. ; Saint-Brais, 6331 fr. ; Soubey, 5768 fr. - Total du district : 329.813 francs. (kr)

Décès d'un pasteur jurassien établi à Vevey

Fils de Charles-Simon Eguet, pasteur et historien de l'Eglise jurassienne, le pasteur Charles Simon est décédé à Vevey, où sa santé l'avait contraint de se retirer prématurément. Né à Corgémont en 1897, le défunt a étudié la théologie à Neuchâtel où il fut consacré. Il exerça le ministère successivement à Bâle, Môtiers-Boveresse, Tramelan et Sonceboz - Sombeval. Historien érudit, il fut aussi secrétaire jurassien du Synode de l'Eglise bernoise, s'occupa de publications diverses et fut le premier à présider le comité jurassien de « La Vie protestante ». On lui doit entre autres un travail sur la Réforme à la Montagne de Diesse. Pendant sa retraite il collabora également au Service de presse protestant. (spp)

mémento

SAINT-IMIER

Administration municipale : tél. (039) 41 20 46; du lundi au vendredi de 7 h. à 12 h. et 13 h. 40 à 17 h. 15.
Service du feu : tél. (039) 41 34 03 ou 41 19 50.
Service technique : tél. (039) 41 43 45 ou 41 43 46.
Police cantonale : tél. (039) 41 25 66.
Police municipale: tél. (039) 41 20 46.
Bureau officiel des renseignements : tél. (039) 41 26 53.
Sœur garde-malade : tél. (039) 41 42 81.
Hôpital : tél. (039) 41 27 73 ou 41 48 88. Chambre commune : mardi, jeudi et dimanche de 13 h. 30 à 15 h. ; tous les jours de 18 h. 30 à 19 h. Chambre privée et mi-privée, tous les jours de 13 h. 30 à 16 h. et de 18 h. 30 à 19 h.
Ambulance : tél. (039) 41 27 73 ou 41 48 88.
Service d'aide familiale : tél. (039) 41 32 47 ou 41 33 95.
A.A. (alcooliques anonymes) : tél. (039) 41 40 80.
Funiculaire Saint-Imier - Mont-Soleil : tél. (039) 41 25 53.

COURTELARY

Administration communale : tél. (039) 44 16 01.
Police cantonale : tél. (039) 44 14 27.
Service du feu : tél. (039) 44 12 29 ou No 118.
Préfecture : tél. (039) 41 11 04.
Sœur visitante : tél. (039) 44 11 68.
Aérodrome du Jura-Sud : tél. (039) 44 12 80 ou (032) 91 27 14.
Médecin : M. B. Chopov, tél. (039) 44 11 42 — MM. B. Barich (032) 97 17 66 et E. Leuenberger (032) 97 11 67 à Corgémont.

SAIGNELÉGIER

Police cantonale : tél. (039) 51 11 07.
Préfecture : tél. (039) 51 11 81.
Hôpital et maternité: tél. (039) 51 13 01.
Ambulance Nufer, Le Noirmont : tél. (039) 53 11 87.
Médecins: Dr Baumeler, Le Noirmont, tél. (039) 53 11 65.
Dr Bloudanis, Saignelégier, tél. (039) 51 12 84.
Pharmacie Fleury, Saignelégier, tél. (039) 51 12 03.
Service du feu : tél. (039) 51 11 45 (professionnel) ; 51 17 32 (privé) ou 51 16 55 (professionnel), de nuit 51 15 58 (privé).
Service d'aide familiale : tél. (039) 51 11 04.
Service social tuberculose et asthme : tél. (039) 51 11 50.
Bureau régional de renseignements du Syndicat d'initiative et de Pro Jura, (039) 51 21 51.

BULLETIN DE BOURSE

1872

Cours communiqués par : **SOCIÉTÉ DE BANQUE SUISSE**

A = Cours du 25 juillet — *B = Cours du 28 juillet*

NEUCHATEL	A	B
Cr. Fonc. Neu.	560 d	560 d
La Neuchâtel.	240 d	240 d
Cortaillod	1125 d	1100 d
Dubied	275 d	275 d

LAUSANNE		
Bque Cant. Vd.	1140	1135
Cdit Fonc. Vd.	755 d	755
Cossonay	1180 d	1180 d
Chaux & Cim.	520 d	520
Innovation	220 d	230 d
La Suisse	2300	2300 d

GENÈVE		
Grand Passage	290	290
Financ. Presse	430	420
Physique port.	140 d	140
Fin. Parisbas	105½	106½d
Montedison	1.85	1.85
Olivetti priv.	3.60	3.60
Zyma	1050 d	1050 d

ZURICH (Actions suisses)		
Swissair port.	430	420
Swissair nom.	380	375
U.B.S. port.	3045	3020
U.B.S. nom.	420	412
Crédit S. port.	2880	2870
Crédit S. nom.	381	379

ZURICH	A	B
B.P.S.	1860	1860
Bally	580	580
Electrowatt	1890	1870
Holderbk port.	402	402
Holderbk nom.	360 d	370
Interfood «A»	430 d	430 d
Interfood «B»	2450	2425
Juvena hold.	575	565
Motor Colomb.	930	930
Oerlikon-Bühr.	1210	1210
Italo-Suisse	130 d	130
Réassurances	2190	2200
Winterth. port.	1720	1715
Winterth. nom.	915	900
Zurich accid.	6400	6300
Aar et Tessin	710 d	710 d
Brown Bov. «A»	1390	1365
Saurer	780 d	780 d
Fischer port.	505	501
Fischer nom.	90	90
Jelmoli	1100	1100
Hero	3325 d	3300
Landis & Gyr	560 d	560 d
Globus port.	2050	2000 d
Nestlé port.	3260	3230
Nestlé nom.	1515	1500
Alusuisse port.	1120	1120
Alusuisse nom.	443	438
Sulzer nom.	2270	2250
Sulzer b. part.	402	402
Schindler port.	950	1000 o
Schindler nom.	195 d	220 o

ZURICH (Actions étrangères)	A	B
Akzo	42¼	41½
Ang.-Am.S.-Af.	17¼	18
Amgold I	146	149
Machine Bull	20¾	20½
Cia Argent. El.	91	87
De Beers	12	12
Imp. Chemical	14¼d	14¼
Pechiney	67½	68½
Philips	26¼	26½
Royal Dutch	94¾	94¾
Unilever	108½	108
A.E.G.	77¼	77½
Bad. Anilin	147	147½
Farb. Bayer	121	121
Farb. Hoechst	135½	136½
Mannesmann	285	286
Siemens	285	284½
Thyssen-Hütte	85	87
V.W.	114½	115½

BALE (Actions suisses)		
Roche jce	101250	100750
Roche 1/10	10200	10100
S.B.S. port.	433	428
S.B.S. nom.	208½	207
S.B.S. b. p.	385	378 d
Ciba-Geigy p.	1570	1550 d
Ciba-Geigy n.	650	645
Ciba-Geigy b. p.	1100 d	1080

BALE	A	B
Girard-Perreg.	300	250
Portland	2100 d	2100
Sandoz port.	4425	4400 d
Sandoz nom.	1650	1645
Sandoz b. p.	3125 d	3100
Von Roll	660 d	655 d

(Actions étrangères)		
Alcan	61¼	59¾
A.T.T.	132½	130
Burroughs	267 d	263
Canad. Pac.	38	37½d
Chrysler	34¼	33
Colgate Palm.	77 d	79
Contr. Data	50	48¼
Dow Chemical	228	226½d
Du Pont	332	327
Eastman Kodak	265	265½
Exxon	234 d	232½
Ford	105	102
Gen. Electric	132½	127
Gen. Motors	135½	133
Goodyear	50½	48½d
I.B.M.	520	510
Int. Nickel «A»	70½d	69½d
Intern. Paper	137 d	134
Int. Tel. & Tel.	60¾	59¼
Kennecott	95	91¾
Litton	21½	21
Marcor	67½d	65½d
Mobil Oil	121½d	119 d
Nat. Cash Reg.	84½d	83
Nat. Distillers	44¼d	44
Union Carbide	156	154½d
U.S. Steel	155 d	152 d

NEW YORK

Ind. Dow Jones		
Industries	834,09	827,83
Transports	161,22	160,23
Services public	80,11	79,50
Vol. (milliers)	15.100	14.820

Billets de banque étrangers		
Dollars USA	2.60	2.75
Livres sterling	5.65	6.05
Marks allem.	104.—	107.50
Francs français	60.—	63.50
Francs belges	6.50	7.—
Lires italiennes	—.36	—.39½
Florins holland.	101.—	104.50
Schillings autr.	14.75	15.25
Pesetas	4.40	4.80

Ces cours s'entendent pour de petits montants fixés par la convention locale.

Prix de l'or		
Lingot (kg. fin)	14180.-	14430.-
Vreneli	136.—	149.—
Napoléon	145.—	160.—
Souverain	129.—	144.—
Double Eagle	645.—	690.—

Communiqués par la BCN

	Dem.	Offre
VALCA	68.—	70.—
IFCA	1260.—	1280.—
IFCA 73	99.—	101.—

FONDS DE PLACEMENT COMMUNIQUÉS PAR L'UNION DE BANQUES SUISSES

	Dem. en Fr. s.	Offre en Fr. s.
AMCA	34.—	35.50
BOND-INVEST	69.75	70.25
CANAC	88.50	89.50
CONVERT-INVEST	74.50	75.50
DENAC	65.—	69.50
ESPAC	238.—	240.—
EURIT	112.—	114.—
FONSA	83.50	84.50
FRANCIT	78.—	79.—
GERMAC	102.50	104.50
GLOBINVEST	62.50	63.50
HELVETINVEST	96.60	97.10
ITAC	109.—	111.—
PACIFIC-INVEST	67.—	68.—
ROMETAC-INVEST	347.—	359.50
SAFIT	285.—	295.—
SIMA	174.—	177.50

Syndicat suisse des marchands d'or

Prochaine information : mardi 5 août

FONDS SBS	Dem.	Offre
UNIV. BOND SEL.	77.75	81.—
UNIV. FUND	85.84	88.89
SWISSVALOR	186.75	188.75
JAPAN PORTOFOLIO	346.50	368.75

	Dem.	Offre
SWISSIM 1961	1010.—	1030.—
FONCIPARS I	1950.—	1970.—
FONCIPARS II	1110.—	1130.—
ANFOS II	103.—	104.50

Fonds de la Banque Populaire Suisse

	Dem.	Offre		Dem.	Offre
Automation	74,0	75,0	Pharma	153,0	155,0
Eurac.	283,0	284,0	Siat	1265,0	—,0
Intermobil	72,0	73,0	Siat 63	1020,0	1030,0
			Poly-Bond	68,2	69,2

INDICE BOURSIER SBS

	25 juillet	28 juillet
Industrie	266,5	264,4
Finance et ass.	279,6	277,5
Indice général	271,9	269,8

Des officiers suisses à la retraite pourraient être envoyés en Côte-d'Ivoire comme conseillers militaires

A la demande de la Côte-d'Ivoire, Berne envisage sérieusement d'envoyer à Abidjan, un, voire plusieurs officiers supérieurs à la retraite, comme conseillers militaires pour aider l'armée ivoirienne à se réorganiser selon le modèle helvétique.

Le quotidien romand « 24 Heures », qui a publié hier, cette information, sous la plume de Théo Bouchat, ajoute que, déjà un ancien officier-instructeur suisse, le colonel divisionnaire Harald de Courten, ancien chef d'arme de l'artillerie, a séjourné trois semaines dans la République africaine pour examiner les moyens de répondre à la requête ivoirienne. M. Rudolf Gnaegi, chef du Département militaire fédéral, étudie actuellement le rapport de fin de mission du colonel de Courten. Le Conseil fédéral devrait se prononcer à la rentrée.

Les autorités fédérales compétentes interrogées lundi matin reconnaissent que les faits relatés par le quotidien romand sont exacts. Au Département politique fédéral, on indique en effet que si le rapport du colonel de Courten devait demander l'envoi d'une mission en Côte-d'Ivoire, le Conseil fédéral devrait alors se prononcer. Le Département politique devrait de son côté étudier la comptabilité d'une telle démarche avec notre politique de neutralité. Le rapport n'étant jusqu'à maintenant pas connu, les implications politiques d'une telle mission n'ont pas encore été examinées.

PRÉCAUTIONS

Selon Théo Bouchat, tous les éléments disponibles donnent à penser que Berne répondra favorablement, en s'entourant toutefois de quelques précautions. Par exemple : on n'enverrait que des officiers à la retraite, payés entièrement pas la Côte-d'Ivoire (et non par la coopération technique...) sur la base d'un contrat privé, etc. Tout cela pour éviter quelque complication avec la politique de neutralité.

Constatant que le Département militaire et le Département politique ont donné leur feu vert à une mission exploratoire avant même de trancher la décision de principe, le journaliste remarque que le temps de réflexion n'a pourtant pas fait défaut. La demande d'Abidjan faisait suite à la visite en Suisse, il y a juste une année, du ministre ivoirien de la défense, M. Kouadio M'Bahia Ble. L'idée était de passer d'une armée « à la française » articulée selon des structures héritées de la colonisation, à une armée « à la suisse » où le service militaire est considéré comme un facteur de cohésion nationale.

EN DEUX ANS

Le colonel de Courten conclut à une réforme possible en deux ans. Cela ne résout cependant pas le problème du précédent que pourrait entraîner une telle démarche, poursuit le journaliste. « Tout retraité que soit l'élu, tout privé que soit le contrat, il opérera avec la bénédiction du gouvernement helvétique. Comment empêcher que dans les esprits ne s'entrechoquent des notions aussi contradictoires qu'aide militaire et coopération au développement ? Et qu'adviendra-t-il le jour où un autre pays — inspirant à la Suisse moins d'amitié que la Côte-d'Ivoire demandera à bénéficier d'un même concours qu'Abidjan ? » (ats)

Zurich: dépôt de l'initiative contre les centrales atomiques

L'initiative cantonale visant à l'élaboration d'une loi de protection contre les centrales nucléaires vient d'être déposée à Zurich, soutenue par la communauté de travail sur l'environnement à l'Université de Zurich, par l'Association suisse pour la santé publique, par le mouvement hors parti contre les centrales nucléaires et par le « WWF » suisse.

De semblables initiatives ont déjà été déposées dans les cantons de Bâle-Ville, Bâle-Campagne et Saint-Gall. A Schaffhouse et Neuchâtel, les collectes de signatures se poursuivent, et elles sont en préparation dans d'autres cantons. Toutes ces initiatives sont totalement indépendantes de celle qui sera lancée sur le plan fédéral « pour la sauvegarde des droits populaires et de la sécurité lors de la construction et de l'exploitation d'installations atomiques ».

Munie de 17.090 signatures, l'initiative cantonale zurichoise prévoit notamment que « le canton de Zurich fasse usage de tous les moyens juridiques et politiques à sa disposition pour empêcher la construction sur son territoire ainsi que dans le voisinage de centrales atomiques basées sur le principe de la fission nucléaire, d'installations de préparation de combustibles nucléaires ou de stations d'entreposage de déchets radioactifs ».

Composé de 14 membres (médecins, scientifiques, rédacteurs, enseignants, pasteurs, juriste, ingénieur), le comité d'initiative est légitimé à retirer cette initiative, sur décision de la majorité de ses membres. (ats)

Au Signal de Bougy

Mauvais plaisants

Dimanche peu avant quatre heures, les pompiers d'Aubonne ont dû se rendre au Signal de Bougy pour éteindre un feu faisant rage sur le site de la Fondation Pré Vert du Signal de Bougy. Un ou des «plaisantins» avaient frotté une allumette à l'amas de bois soigneusement préparé pour le feu de la Fête nationale.

Dix hommes jetèrent de l'eau sur le feu mais surtout constatèrent avec soulagement qu'aucun des bâtiments n'avait été atteint (on ne sait ce qui se serait produit si le vent avait soufflé plus fort). Migros-Vaud, responsable des lieux, a mis tout en œuvre pour reconstituer le tas de bois et des collaborateurs dévoués travaillent ferme afin d'offrir, vendredi, aux nombreux visiteurs — ils sont quelques milliers chaque 1er août — un feu aussi impressionnant que d'habitude. (ats)

Un nouveau pistolet pour l'armée suisse: le P-220

Le pistolet 49 de l'armée suisse sera remplacé par un nouveau modèle. Le Département militaire fédéral (DMF) a en effet décidé d'introduire le pistolet P-220 mis au point par la Société industrielle suisse (SIG) à Neuhausen (SH). L'ancien est actuellement en vente dans le commerce au prix de 1135 francs (il coûtait environ 350 francs il y a une dizaine d'années). Pour le nouveau, qui sera livré aux armuriers en novembre prochain, la Société industrielle recommande un prix indicatif de 795 francs.

Cette nouvelle arme, qui tire une munition 9 mm. parabellum, garantit, selon des indications du Département militaire fédéral, une préparation rapide au tir, du fait que le levier de sécurité tombe grâce à la sûreté automatique du percuteur.

Le pistolet 75, avec de meilleures performances et une précision identique, ne coûte que les deux tiers du modèle 49. Grâce à la complaisance de la SIG, il a été possible de transformer deux commandes de l'ancien en une seule du nouveau modèle, ce qui permettra à l'armée d'obtenir plus d'armes pour le même prix. La date de remise du pistolet à l'armée n'a pas encore été fixée, on attendra pour cela que soit écoulé le stock des anciens. La première commande atteint un ordre de grandeur de 10.000 pièces. Ces achats seront financés par les crédits normaux pour le matériel de guerre. Le pistolet 75 a été élaboré par la SIG en collaboration avec la s. à r. l. J.-P. Sauer et Fils, à Eckenfoerde (RFA). Avec ses 750 grammes (sans le magasin, la nouvelle arme de poing est de 450 grammes plus légère que l'ancienne). D'une longueur totale de 198 mm., elle présente un canon de 112 mm. à six rayures, et une ligne de visée de 160 mm.

Quelques autres données : hauteur : 143 mm., épaisseur 34 mm., longueur du pas des rayures 250 mm., magasin 80 gr., résistance de la détente 1 kg. 700 chien tendu et 4 kg. 500 chien détendu. (ats)

Au Tessin

Cadavre identifié

Le cadavre retrouvé le 25 juillet dernier dans les bois, aux environs de Novazzano (TI), a été identifié lundi. Il s'agit d'un mécanicien des CFF, M. Oscar Scharpf, 59 ans, de Lucerne. M. Scharpf avait disparu du train qui circulait dans la région de Novazzano le 2 juillet dernier. Il voyageait ce jour-là en compagnie de son épouse et de sa fille. Il a probablement dû ouvrir la portière du train par erreur. (ats)

Partie d'une rançon retrouvée à Chiasso?

La police de Chiasso a procédé à la séquestration d'une somme d'environ 100 millions de lires (400.000 francs suisses environ) à la demande des autorités. Cette somme avait été déposée par deux citoyens italiens dans une banque de Chiasso. On pense qu'elle constitue une partie de la rançon versée par la famille d'un ingénieur italien, M. Lucchini, de Brescia, qui avait été enlevé le 15 novembre 1974. (ats)

A Lugano

Rat d'hôtel

Un rat d'hôtel a risqué sa vie, dans la nuit de dimanche à lundi, en sautant du 2e étage de l'immeuble pour prendre la fuite. Il était grimpé jusqu'au 4e étage de l'hôtel et lorsqu'il pénétra dans l'une des chambres, la cliente qui l'occupait se réveilla. L'intrus prit la fuite puis sauta du deuxième étage. La police pense qu'il s'agit de la même personne qui avait escaladé, au cours de la nuit du 25 juillet, un autre hôtel de Lugano. Elle s'était introduite dans deux chambres du troisième étage et avait emporté environ 2000 fr. et 27.000 lires ainsi que quelques bijoux. Durant cette même nuit, le coffre-fort d'un troisième hôtel de Lugano avait été fracturé et on y avait prélevé quelque 2000 francs. (ats)

Nombreux vols

La police tessinoise a dû intervenir plusieurs fois, la semaine dernière, dans la région de Lugano.

A Pregassona (TI), 7 fusils, dont 6 anciens, d'une valeur totale estimée à 12.000 francs, ont été volés dans un restaurant. D'autre part, deux kiosques de stations-service, l'un à Agno (TI) et l'autre à Rivera (TI) ont été dévalisés. On signale, en outre, qu'une jeune femme a été arrêtée, la semaine dernière, pour avoir tenté de retirer dans une banque 500 francs au moyen d'un chèque sans provision. Elle a été transférée à Zurich où son mari se trouve actuellement en détention pour infraction à la loi sur les stupéfiants.

Enfin, trois personnes ont été arrêtées, deux à Lugano et une à Chiasso, également pour infraction à la loi sur les stupéfiants. Elles étaient en possession de morphine et d'héroïne dont elles faisaient usage et commerce.

(ats)

Dans les Grisons

Chute d'un planeur

Un planeur biplace de type Blanik s'est abattu hier après-midi au Scharfberg, dans les environs de l'aérodrome de Samedan, aux Grisons. Le pilote, M. Rolf Gressbach, 42 ans, domicilié à Wattwil (SG), a trouvé la mort dans cet accident, tandis que sa fille, qui se trouvait également à bord de l'appareil, a été blessée. (ats)

Pas question de désarmer la Banque Nationale

Voici pourquoi l'arrêté sur le crédit doit être prorogé, selon Berne

— De notre correspondant à Berne, **Denis BARRELET** —

Si on laissait les choses aller, la Banque Nationale ne pourrait plus prendre de mesures pour canaliser le crédit, dès le 1er janvier 1976. L'arrêté urgent du 20 décembre 1972 instituant des mesures dans le domaine du crédit, que le peuple avait ratifié une année plus tard, n'a en effet plus que quelques mois à vivre, normalement. Le Conseil fédéral demande aux Chambres de le proroger de cinq ans, jusqu'à fin 1980. La décision, prise avant les vacances, est expliquée dans un message paru hier. L'importance d'une politique monétaire et de crédit, de nos jours est soulignée à chaque page.

Que reste-t-il de cet imposant appareil antisurchauffe, voté en décembre 1972 par un Parlement pris de panique davant la montée de l'inflation ? L'arrêté sur la construction et l'arrêté sur les amortissements ont disparu à la fin de l'année dernière. Il ne reste plus que l'arrêté sur la surveillance des prix, des salaires et des bénéfices et l'arrêté sur le crédit. Ce dernier a été assoupli à plusieurs reprises. L'encadrement du crédit a été abrogé à partir du 1er mai dernier. Les restrictions apportées au crédit personnel et à la vente à tempérament (sauf celles qui se rapportent à la publicité) ont également été supprimées. Il ne reste que le contrôle des émissions, et les avoirs minimaux que les banques doivent déposer auprès de la BNS. Et encore, cette obligation n'a-t-elle été maintenue que pour les fonds étrangers.

Alors, pourquoi conserver un arrêté pareillement squelettique, héritage du temps des vaches grasses, où il fallait se prémunir contre la surabondance ? Tout simplement parce qu'on ne peut pas concevoir de politique conjoncturelle sans moyen d'action sur le volume monétaire et sur le crédit. Et la politique conjoncturelle n'est pas un attribut des périodes de haute conjoncture. Quand le vent froid de la récession fouette l'économie, il faut demeurer vigilant, afin que les premiers signes de reprise ne soient pas étouffés par l'inflation.

Le message gouvernemental rappelle les expériences cuisantes du passé. C'est parce que notre pays était totalement démuni de moyens pour réagir au gonflement de la masse monétaire et du crédit qu'il a dû subir la poussée inflationniste que l'on sait, en 1972. Les freins, tardivement mis en place, ont été d'autant plus lents à fonctionner pleinement. Ce n'est qu'en octobre 1974 que l'inflation, enfin, s'est calmée.

Le flottement du franc, intervenu depuis 1973, ne rend pas non plus inutiles les mesures de limitation de crédit. Les deux choses sont complémentaires, lit-on dans le message. Quant au rejet par le peuple de l'article constitutionnel sur la conjoncture, le 2 mars dernier, le gouvernement refuse d'y voir une opposition à des mesures de régulation dans le domaine monétaire et du crédit.

UN OBJECTIF ÉLARGI

Donc : proroger l'arrêté sur le crédit, de cinq ans. Cinq ans, c'est le temps qu'il faut, selon le Conseil fédéral, pour trouver une base plus solide et plus durable à la politique monétaire et de crédit dont il faut bien admettre, maintenant, qu'on ne pourra plus s'en passer. Il s'agirait, en premier lieu, de réviser la loi sur la Banque Nationale. Une première tentative, en 1968, avait échoué, nombreux ayant été ceux qui avaient contesté l'existence d'une base constitutionnelle suffisante. Dans son message publié hier, le Conseil fédéral réaffirme que cette base, selon lui, est assez consistante, mais, dit-il, des experts vont être chargés de réexaminer à nouveau le problème. Le cas échéant, il faudra tout de même en passer par une révision de la Constitution.

Dans sa nouvelle version, l'arrêté sur le crédit ne différera pas sensiblement de son prédécesseur. A l'article premier, l'objectif ne sera plus la lutte contre la surchauffe, mais « l'évolution harmonieuse de la conjoncture ». On entend ainsi adapter l'arrêté au goût du jour, si l'on ose dire.

Les avoirs minimaux s'étant révélés être un instrument utile et souple, ils seront repris. L'encadrement du crédit, plus contesté, est lui aussi à nouveau de la partie car, estime le Conseil fédéral, le régime du cours flottant n'a pas écarté complètement le danger d'un approvisionnement monétaire subitement trop généreux. Le système de l'encadrement n'est peut-être pas le plus subtil qui soit. Mais comme il ne s'agit que de proroger pour un temps limité un droit de nécessité, le gouvernement ne veut pas inventer une nouvelle procédure. Lors de la révision de la loi sur la Banque Nationale, on pourra examiner s'il y a lieu de remplacer l'encadrement du crédit par l'institution de réserve minimales sur les actifs bancaires, par exemple.

L'arrêté reprendra également le contrôle des émissions et les restrictions du petit crédit et de la publicité qui s'y rapporte.

M. PRIX SURVIVRA-T-IL ?

Un mot encore sur l'arrêté instituant une surveillance des prix, des salaires et des bénéfices. Sera-t-il lui aussi prorogé ? Lui aussi, en effet, échoit fin décembre. Le Conseil fédéral ne se prononce pas. Si on veut le reconduire pour un temps limité, dit-il, il conviendra « d'y apporter les correctifs qu'appellent les changements survenus dans la conjoncture et les expériences faites dans l'application de l'arrêté. Le caractère toujours aigu de l'inflation et les tendances actuelles de l'évolution des prix au sein des pays de l'OCDE nous obligent comme par le passé à suivre la situation de très près ». A vrai dire, on ne voit pas très bien, comment, ces temps-ci, le gouvernement pourrait justifier l'abandon de toute surveillance des prix, si, véritablement, il « suit la situation de très près ».

Visite suédoise

Dans le cadre de la collaboration entre la Suède et la Suisse, le général S. Ake Lindgren, médecin en chef de l'armée suédoise, séjourne dans notre pays de lundi à mercredi prochain. Le divisionnaire André Huber, médecin chef de notre armée, accompagnera notre hôte suédois qui assistera notamment à des opérations du recrutement et à un examen sanitaire d'entrée approfondi dans une école de recrues et visitera l'Institut médical de l'aviation, à Dubendorf (ZH). (ats)

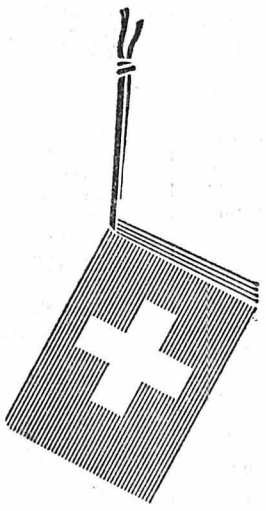

Don suisse
de la Fête nationale 1975

A propos de l'insigne du 1er Août: esprit humanitaire

On peut difficilement imaginer que dans un pays aussi divers que la Suisse, la Fête nationale soit célébrée partout de la même façon. De fait, le 1er Août est différent non seulement dans chaque canton, mais pour ainsi dire dans chaque commune.

Le seul aspect commun, le signe de ralliement général, c'est le modeste insigne aux couleurs fédérales qu'arborent les participants à la fête.

Cette année, le produit de la vente est destiné aux tâches nationales de la Croix-Rouge suisse. Doivent être soutenus, en particulier, les professions soignantes, la formation des cadres, les soins hospitaliers à l'extérieur, ainsi que le service des samaritains.

Pour le jour de la Fête nationale il est opportun d'insister sur la correspondance d'ordre spirituel entre notre emblème national et la Croix-Rouge. On peut dire, très sommairement, que cette œuvre humanitaire est un fruit de notre idéal démocratique.

L'idéal de la Croix-Rouge ne s'exprime pas seulement par ses prestations matérielles et les services qu'elle rend dans tous les secteurs de son activité. Elle a une fonction morale et civique. Elle implique pour nous certains devoirs, aussi bien dans la vie de tous les jours que dans notre vie politique : aide à ceux qui souffrent, tolérance envers ceux qui ont d'autres opinions, solidarité avec nos concitoyens.

Le Don de la Fête nationale en faveur de la Croix-Rouge symbolise l'union étroite de deux notions primordiales : le patriotisme et l'esprit humanitaire. (sp)

A Estavayer-le-Lac

Mort du doyen des compositeurs suisses

Le doyen des musiciens et compositeurs suisses, M. Jules Marmier, est décédé, lundi matin, dans sa 102e année, à Estavayer-le-Lac. Après des études au collège Saint-Michel, à Fribourg, il avait suivi des cours au Conservatoire de Bâle. De 1902 à 1930, il avait enseigné le violoncelle au Conservatoire de Fribourg, participant en outre, comme soliste ou instrumentiste, à de nombreux concerts de musique de chambre dans cette ville. On lui doit diverses œuvres dont une « Messe » (1929) et divers motets. Il a encore écrit les partitions musicales de plusieurs pièces de théâtre, ainsi que des œuvres chorales telles que « La voie lactée » (1924) et « Le coup de joran ». (ats)

L'IMPARTIAL
FEUILLE D'AVIS DES MONTAGNES
Direction générale: *Willy Gessler*
Rédacteur en chef responsable: *Gil Baillod*
Rédaction-Administr.: La Chaux-de-Fonds
Rue Neuve 14 • Tél. 039/21 11 35 • Télex 35251
Le Locle • Pont 8 • Téléphone 039/31 14 44

Nº 9 MOTS CROISÉS

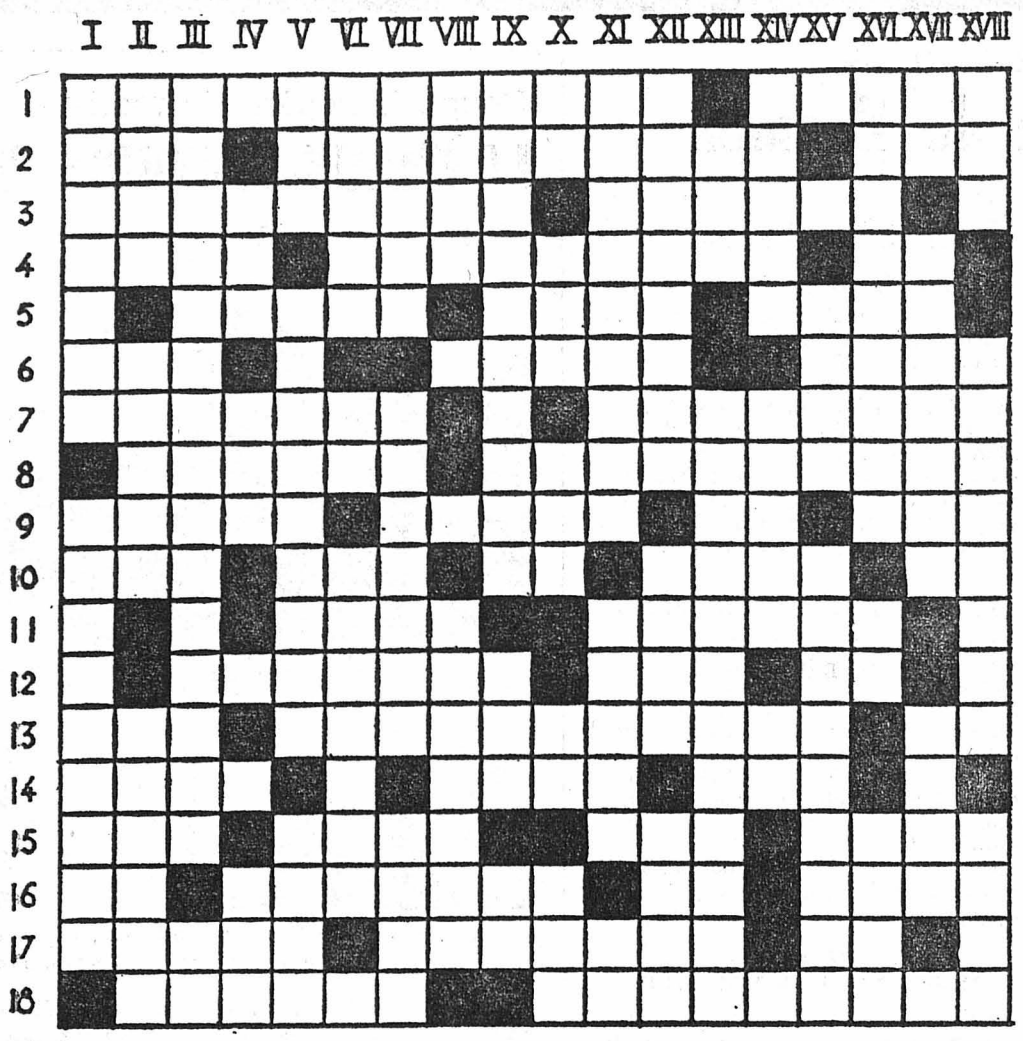

HORIZONTALEMENT

1. Des signes sur une colonne — Crochets.
2. Fin de participe — Permet d'assurer la direction — Opération postale.
3. Introduction — Un peu sotte.
4. Monnaie chinoise — Apportent un peu de fantaisie dans la rigueur — En épelant: allègrent au hasard.
5. Toute petite (anagramme) — Supprimât — Lac.
6. Cardinal — Commence sur un sourd grondement — Choisis.
7. Faciliter la guérison — Médecin spécialiste (abréviation).
8. Ne s'utilise plus en peinture — Religieux.
9. A l'envers : Fit des divertissements musicaux — Plaisante au regard — Vieille langue — En général.
10. Presque Noël — Animal réputé sot — Possédé — Saison — Personnel.
11. Différents selon les volatiles — Fruits du hêtre.
12. Presqu'île au sud de l'Indochine — Des reliefs au Maroc — Précède une condition.
13. Supprime — Détériorèrent — Démonstratif.
14. Coule en Irlande — Décolore le visage — Voie.
15. La fin d'un trust — Sentis mauvais — Grecque — Rayons.
16. Petit cours — Jolie fleur — Laps de temps — Rebut.
17. A un charme fou — Court moment — Article arabe.
18. Ce qui reste après la moisson — Pour exposer l'hostie.

VERTICALEMENT

I. Spécialités des mois en « r » — Sont donc de bons hôtes.
II. Pont — Soutient la statue — Prénom féminin.
III. Principalement — En attente.
IV. Cri du Christ — Morceau de gruyère — Salut.
V. Tête d'ogre — Que l'on peut supprimer — Tour de roue.
VI. Une dame à ne pas fréquenter — Préposition — Antique explorateur.
VII. Briller — Héroïne de Daphné du Maurier — Confidente.
VIII. Diminutif d'un prénom — Fut vainqueur d'Hannibal.
IX. Que l'on peut comprendre — Blonde anglaise — Pieuse abréviation.
X. En épelant : réduisirent en menus morceaux — Changea de voix — Choisi — Parcouru des yeux — A l'envers : enlève.
XI. Polygone à neuf angles — Proche parent — Champion.
XII. Un état difficile à atteindre — Egal — Tellement.
XIII. En fait — Telle une fleur parfumée.
XIV. Beethoven lui destina une célèbre lettre — Plante purgative — Grecque.
XV. A l'envers : coûteux — Monnaies anciennes.
XVI. Pauvreté d'esprit — Note — Dit à un interlocuteur.
XVIII. Bout de papier — Liées — Une des Neuf.
XVIII. Dit à un Lord — Rêveuse — Avoir chaud.

SOLUTION DU No 8

HORIZONTALEMENT. — 1. Involontaires ; Aère — 2. Obi ; Iéna ; Rialto — 3. Delorme ; Amarante — 4. Inule ; RB ; Emir ; Fa — 5. Besson ; Suais — 6. Mai ; Inès ; Epeires — 7. Eole ; Station ; Tsar — 8. Relit ; NEB ; Tutti — 9. Et ; Fiestas ; Neer — 10. Site ; Ires ; Sein — 11. ECTE (etc) ; Rossini ; Fi — 12. Hercynien ; Leonin — 13. Rat ; Etourneaux — 14. Echoue ; IS ; Mon ; Ri — 15. En ; Amasser ; Mica ; GA — 16. Poétiques ; Té ; Sel — 17. Lei ; EET ; Enouent ; Né — 18. Epaisse ; Stuc ; Trêts.

VERTICALEMENT. — I. Iodisme ; Eschyle ; Le — II. En ; Aortite ; EP — III. Volubile ; Terre ; Pia — IV. Obole ; Elfe ; Cacao — V. Lires ; II ; Rythmées — VI. Sisteron ; Oatès — VII. Nieront ; Sinusite — VIII. Té ; Néantise ; ESQ (esquire) — IX. Anar ; Stéarine ; Eues — X. Iambe ; Ibsen ; Tirent — XI. Silos ; Sou — XII. Errèrent ; Eu ; UC — XIII. Siam ; Uniformité — XIV. Anisette ; Innocent — XV. Altruistes ; Iéna ; TR — XVI. Eté ; Araire ; Na — XVII. RO ; Fier ; Il ; Urgent — XVIII. Tass ; Eon ; Axiales.

Et toc !

Deux vieilles dames qui se haïssent, mais qui restent néanmoins inséparables prennent le thé.

— Regardez-moi bien et dites-moi combien d'années vous me donnez en ce moment, ma chère.

— Pourquoi voulez-vous que je vous donne des années ? N'en avez-vous pas assez ?

Et que ça roule !

Un enfant visite une exposition d'automobiles avec ses parents. Papa étant trop absorbé, c'est maman qui répond aux questions : « A quoi ça sert, ça ? Combien coûte une voiture comme ça ? »

Et lorsque l'enfant demande :

— Quand les voitures sont trop vieilles pour rouler, qu'est-ce qu'on en fait ?

Elle répond :

— On les vend à ton père.

Côté poumons...

L'institutrice étant malade, une étudiante la remplace. Papa questionne son fils :

— Comment trouves-tu ta nouvelle maîtresse ? Est-elle gentille avec toi ?

— Oui, elle est gentille... Mais elle a des poumons trop pointus.

impar LOISIRS

JEUX DES ERREURS

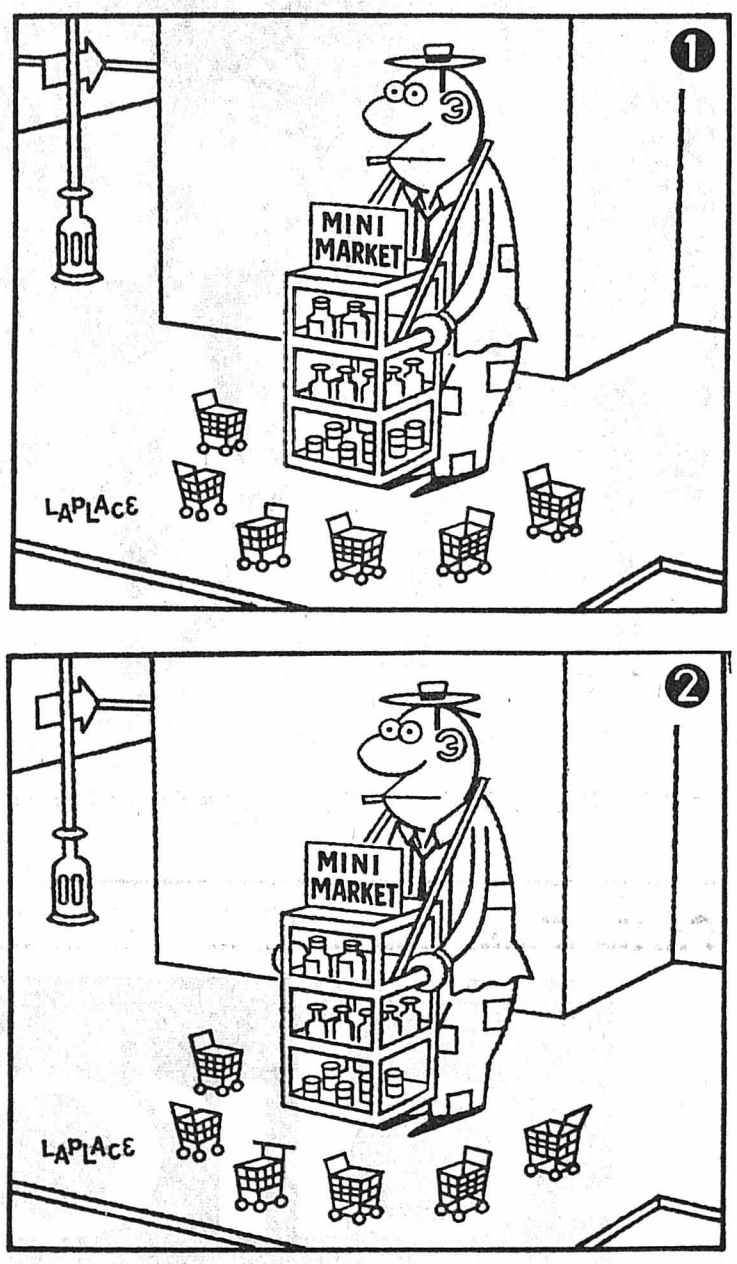

Entre ces deux dessins : huit petites différences. Trouvez-les ! (Solution dans la prochaine page « Loisirs »).

Itinéraire de vacances (9)

SUR LA PLANTE DES PIEDS

La Chaux-de-Fonds - Genève, par les crêtes du Jura

Récit d'André Dubois

Il faisait chaud sur la route de la Combaz aux Clubs. Nous entrâmes le plus souvent dans la forêt de hêtres et de sapins qui conserve un peu de fraîcheur. De La Calame et jusqu'à la Bullatonne, la côte fut bien négociée. Au-dessus, quand débute le grand replat avant le raidillon du Chasseron, Yette estima le temps de marche qui la séparait du signal à dix minutes. Cela correspondait de toute évidence à l'effort que notre amie consentait encore à fournir. Pour prévenir une trop vive déconvenue, j'admis cette estimation, mais à partir de la fin du replat long de mille cinq cent mètres. Yette joua le jeu en fille courageuse ; elle accepta sans en être dupe tout ce que la nuance comportait de démagogie.

Nous atteignîmes le sommet à 17 h., l'hôtel du Chasseron quelques instants après. Nous voulions rapidement déposer nos fardeaux, boire une rasade et remonter au sommet en une centaine d'enjambées pour vivre le coucher du soleil. C'est ainsi que Per, Lucienne et moi nous avons agi. Yette, conquise par la bonhommie inimitable de Michel, opta pour le bistrot. Je reconnais que ce parti-pris ne manquait pas d'arguments. Soif de repos, repos et plus de soif, ce n'est pas méprisable.

Mais du sommet, à dix mètres au-dessus, deux panoramiques étaient simplement merveilleux.

Côté sud, pas encore de mer de brouillard. Sur le plateau suisse, l'étalage des alternances entre couleurs : blés coupés, champs fraichement labourés, lac, prairies et forêts. Imaginez cette palette d'octobre avivée par plusieurs jours de pluie. Au fond, les Préalpes, sombres gencives des Alpes qui rougeoient au soleil. Pas toutes ensemble, qu'alliez-vous croire, la nature dispose subtilement ses écrans d'ombres cependant que le puissant projecteur se déplace sans trève. Les pics sont blancs, d'autres gris, bleus ou violets et, à toutes les nuances du rouge, il est indispensable d'ajouter la pénombre sans laquelle l'image perdrait de sa profondeur.

Côté nord, nous étions d'abord éblouis par le soleil tout près de l'horizon. Nous orientions vite nos regards vers le paysage tourmenté de la gorge du Noirvaux, des combes qui encerclent le Mont de la Maya, sur les Roches Blanches. Les reliefs surgissaient avec une incroyable netteté, enrichis dans leurs parties boisées par les couleurs vives des feuillages d'automne. Celui qui passe plusieurs journées dans la montagne sait qu'il est souvent resté muet devant l'harmonie de la terre. L'émotion esthétique, ça ne se commande pas. Mais quand elle vous étreint, elle s'installe pour toujours dans la mémoire.

Quand nous avons retrouvé Yette résolument attablée, nous étions convaincus d'avoir assité au plus beau coucher de soleil de l'année 1970 au Chasseron. Yette n'en avait cure. Elle était aussi heureuse que nous, et c'est bien cela qui est l'essentiel. L'hôtelier Michel fut adorablement gentil. Il cuisina d'énormes entrecôtes et offrit d'innombrables « coups de l'étrier ». Per dut

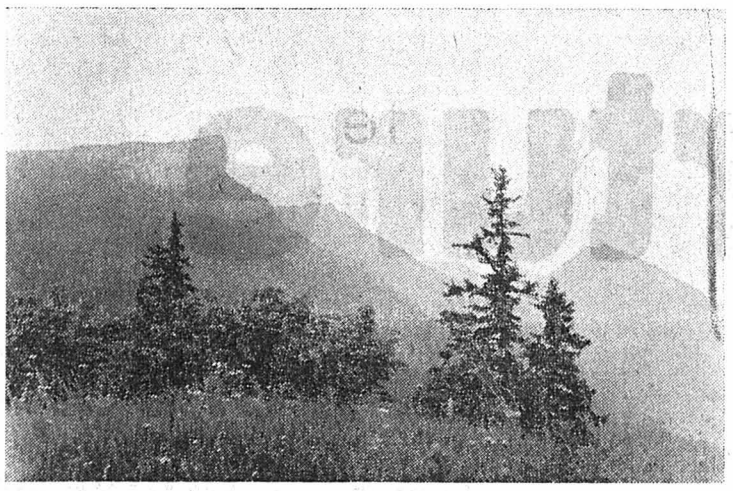

Le Chasseron vu de la Robella.

se résigner à ingurgiter une soupe aux flocons d'avoine et des pommes cuites. La bonne humeur de Michel nous fit prolonger la soirée un bon moment après le café. Nous n'avions pas de souci quand nous nous sommes endormis.

Septième chapitre

La nuit fut bonne, sans être pourtant un remède à tous les maux. Per nous apprit au petit-déjeuner que Yette avait beaucoup souffert d'un genou pendant les dernières heures de la dernière étape. Les séquelles d'une ancienne distorsion s'étaient manifestées dans les fortes montées. Au réveil, la douleur lancinait.

Je m'abstins de tout commentaire, mais j'espérai que le début du nouveau parcours serait favorable au réchauffement de l'articulation. Jusqu'aux Petites Roches, il n'y a qu'une courte côte, et ensuite on ne fait que descendre vers Ste-Croix par les Avattes et les Praises.

Mon inquiétude reprit quand je constatai que nos amis se laissaient distancer. Comme quelques fois la veille, ils se parlaient en danois, ce qui est tout à la fois compréhensible et gênant si, de temps en temps, une brève traduction ne confirme l'intimité qui unit tous les compagnons. Yette marchait lentement et boitait bas, non seulement dans les montées, mais aussi dans la descente rapide qui se prolonge dans la petite ville industrielle. Ste-Croix est une étape intermédiaire de ravitaillement. C'était aussi le terminue d'un chemin de fer dont le départ est à Yverdon.

Nous nous sommes séparés en équipes de générations pour faire les emplette. L'indépendance (par couple !) est indispensable à ce genre d'activité. Nous avions rendez-vous dans une heure et je m'attendais à ce que Yette exhibe en premier lieu son titre de transport personnel par autorail. J'achetai pour elle un bâton de Toblerone, chocolat au miel que j'adorais quand j'avais douze ans. L'intention était double : ou bien je lui laissais un souvenir au bon goût ; ou bien je la remerciais et la félicitais de son opiniâtreté parce qu'elle n'abandonnait pas. Quand nous fûmes de nouveau ensemble, Yette n'avait pas encore acheté de billet de chemin de fer. Mais je sus plus tard qu'elle se proposait d'aller le chercher dans le quart d'heure qui suivrait et qu'elle avait changé d'avis à cause du Toblerone. Un tout petit geste, tout de même, ce que ça peut compter ! Au même moment, Yette nous raconta cette jolie histoire :

— Nous avons été dans une pharmacie. Je traînais beaucoup ma jambe et les gens, de l'autre côté du comptoir me regardaient avec sympathie. Tout de suite, ils m'ont demandé ce que je voulais, et quand j'ai répondu : « De la pommade pour les lèvres trop sèches », ils ont tous éclaté de rire. C'est alors que Per et moi nous avons compris que je boitais énormément.

A partir de Ste-Croix, la route se dirige en montant vers les Gittaz-dessous et Gittaz-dessus. Elle est à environ cinq cents mètres du Col de l'Aiguillon quand le promeneur qui veut grimper aux Aiguilles de Baulmes la quitte pour s'engager sur le sentier sablonneux, derrière le massif et vilain fortin, aussi incroyablement visible et repérable que tous ceux qu'on construisit pendant la deuxième guerre mondiale et qu'on prétendait dissimuler aux observateurs ennemis.

Je me suis souvent demandé à ce propos pourquoi une infime partie de notre gros budget militaire n'est pas consacrée chaque année à la démolition des affreux ouvrages de défense dont il est permis de croire qu'ils ne serviront jamais à rien ni à personne.

(A suivre)

Les épreuves préolympiques d'athlétisme de Montréal

Le Yougoslave Stekic, dauphin de Beamon

Le Yougoslave Nenad Stekic, en sautant 8 m 45 en longueur à Montréal, est devenu le meilleur Européen de la spécialité et le dauphin de l'Américain Bob Beamon, auteur pour sa part d'un bond fantastique de 8 m 90 aux Jeux olympiques de Mexico. C'est à l'âge de 12 ans que ce sociétaire de l'Etoile Rouge de Belgrade s'est fait remarquer pour la première fois. Deux ans plus tard, il franchissait 6 m 27 en longueur et 1 m 70 en hauteur. A 17 ans, il devenait recordman de Yougoslavie junior en hauteur avec 1 m 95. Son entraîneur décida alors de l'orienter vers le saut en longueur, discipline pour laquelle il montrait de réelles aptitudes.

A L'AGE DE 24 ANS

Stekic, âgé aujourd'hui de 24 ans, a apporté la preuve que son entraîneur ne s'était pas trompé. En 1974, il se hissait au premier rang mondial en sautant 8 m. 24. Malgré tout, il était devancé aux championnats d'Europe par la Soviétique Podluchni. Son entraîneur, M. Marinkovic, ne tarit pas d'éloges sur son poulain : « Il s'est amélioré techniquement, il peut franchir la barrière des 8 m. 50. S'il peut se rendre trois mois à Mexico, je crois qu'il sera alors en mesure de battre le record du fameux Beamon ». Nenad Stekic, qui suit des cours à la Faculté des sciences économiques de Belgrade, mesure 1 m. 80 pour 80 kg.

Le Suisse Rolf Gysin (à gauche) a été battu de peu lors du 1500 mètres. (bélino AP)

La dernière journée

Une petite pluie fine et pénétrante a empêché la réalisation des records du monde ou d'Europe lors de la troisième et dernière journée des épreuves disputées au Parc Kent dans le cadre des compétitions internationales Montréal 75. La meilleure performance est à mettre au crédit de l'imposante Bulgare Marie Vergova qui l'a emporté au disque avec 66 m. 20 devant la Roumaine Argentina Menis (62 m. 60).

LE SUISSE GYSIN TROISIÈME

Dans un 1500 m. tactique, le Suisse Rolf Gysin a terminé troisième d'un emballage final enlevé par le Belge Mark Neven en 3'45"12. Curieusement, Emil Puttemans avait choisi de participer à cette course plutôt qu'au 5000 mètres. Il n'a jamais cherché à se dégager d'une peloton compact où personne ne voulait prendre la responsabilité du train.

Enfin, la Schaffhousoise Isabelle Lusti a terminé huitième et dernière de la finale du 200 m. féminin en 25"18.

JUDO : DOMINATION SOVIÉTIQUE

En l'absence des Japonais, les judokas soviétiques ont nettement dominé la première journée du tournoi de Montréal. Résultats :

Mi-moyens : 1. Patrick Burris (EU) ; 2. Alain Legal (Can) ; 3. Vladimir Menzorov (URSS) et Francis Vanderloo (Be). — *Lourds :* 1. Sergej Novikov (URSS) ; 2. Djibilo Nijrradze (URSS) ; 3. Mario Daninelli (It) et Pierre Smets (Be).

HOCKEY SUR TERRE

L'Allemagne de l'Ouest a battu le Pakistan 3-2 au cours de la finale du tournoi disputé dans le cadre des compétitions internationales Montréal 75. La Hollande a pris la troisième place grâce à son succès sur l'Argentine, 3-1. Voici le classement final :

1. Allemagne fédérale ; 2. Pakistan ; 3. Hollande ; 4. Argentine ; 5. Grande-Bretagne ; 6. Canada ; 7. Kenya ; 8. Mexique.

Coupe horlogère de football, à Granges

LA CHAUX-DE-FONDS - YOUNG BOYS

Un solide trio bernois (Andersen, Odermatt et Siegenthaler) sur la route des Chaux-de-Fonniers. (asl)

Cette manifestation traditionnelle débutera mercredi 30 juillet avec le match La Chaux-de-Fonds - Yong Boys. Un choc qui ne manquera pas d'intérêt si l'on sait que le club bernois vise, cette saison, le titre ! Les Chaux-de-Fonniers auront là un adversaire qui leur permettra de mieux juger leurs actuelles possibilités et surtout de présenter — en l'espèce — le « onze» de la saison 1975-1976 au grand complet.

Le lendemain, c'est à un derby que le public est convié, toujours sur le terrain de Granges où les locaux seront opposés à Bienne. Là encore, la lutte sera intéressante, car Bienne tiendra à prouver qu'il mérite son ascension face à un adversaire de ligue B.

Le mercredi 6 août, les deux perdants seront opposés dans un match comptant pour la troisième place, tandis que les vainqueurs disputeront la finale.

Une belle occasion pour tous les fervents du football de reprendre contact avec la compétition et surtout de faire connaissance avec les deux néo-promus « style » 1975-1976.

droz

droguerie
herboristerie
santé
diététique
parfumerie

ouverture

mercredi 30 juillet
de ses nouveaux locaux

PLACE DE LA GARE

Dernière et décevante journée des mondiaux de natation, à Cali

Cinq records seulement sont tombés mais aucun n'a été battu dimanche

Les Championnats du monde se sont achevés à Cali comme ils avaient commencé, avec une légère déception. Aucun record du monde n'a été battu dans les 100 m. libre féminin et masculin. Kornelia Ender et Andy Coan, victimes de leur nervosité, n'ont pas franchi le « mur du son », la barrière des 56 secondes chez les filles et celle des 51 chez les hommes. La blonde Allemande de l'Est, reine du sprint, a pris un très mauvais départ ce qui ne l'a pas empêché de l'emporter en 56"50. Mais il lui était dès lors impossible d'améliorer le record mondial qu'elle avait battu la veille au départ du relais en 56"22. Andy Coan, âgé de 17 ans comme Ender, s'était rasé la barbe depuis mardi pour aller plus vite. Il a été impressionné par le Soviétique Vladimir Bure qui le devançait aux 50 mètres (24"63 contre 24"88) et, à force de vouloir contrôler ses adversaires, il a presque raté sa course. « J'étais un peu nerveux », a dit le lycéen de Floride. « Montgomery était celui qui m'inquiétait le plus. Au lieu de me trouver en tête, j'ai dû lutter pour remonter le Soviétique et surveiller Montgomery, très fort au finish ». Ce dernier, détenteur du record du monde (51"12) depuis le 21 juin, a eu, lui aussi, un départ médiocre se faisant battre par Bure. Le Soviétique améliorait son record d'Europe de quatre centièmes en 51"32 devenant le véritable héros de l'épreuve mais il n'était pas en mesure d'établir un nouveau record mondial.

Onze médailles d'or pour les deux «géants»

Dans le relais 4 × 100 m, quatre nages, Coan, malgré un excellent dernier 100 m en 50"73 (avec départ volant) n'arrivait pas à rattraper le retard par rapport aux temps de passage du record du monde, perdu par Colella en brasse et par Jagenburg en papillon.

Au 800 m, nage libre dames, il ne fallait pas s'attendre à un record mondial en raison de l'altitude de mille mètres à Cali, qui a posé certains problèmes aux nageurs. L'Australienne Jenny Turral était pourtant dans les « temps » jusqu'aux 600 mètres, mais elle a faibli dans son plan de marche aux derniers 200 mètres comme Tim Shaw dans le 1500. Gagnant la seule médaille d'or australienne aux Championnats du monde, l'écolière de 15 ans a joué le rôle d'arbitre entre les Etats-Unis et la République démocratique allemande dans le décompte des médailles d'or.

Les deux « géants » de la natation ont en effet remporté onze médailles d'or chacun. Les Etats-Unis comme à Belgrade, huit chez les hommes et trois chez les filles, la RDA, comme à Belgrade dix chez les filles mais une de moins chez les hommes en raison de la défaite de Roland Matthes dans le 200 mètres dos.

Au total des 87 médailles d'or, d'argent et de bronze, les Etats-Unis ont cependant conservé la primauté mondiale avec 31 contre 23 à l'Allemagne de l'Est, la Grande-Bretagne se trouvant en troisième place avec 8 médailles dont les deux d'or de David Wilkie devant l'URSS et la Hollande cinq chacune. C'est dire combien ces deux premiers pays dominent la natation mondiale.

Résultats

MESSIEURS. — 100 m, nage libre : 1. Andy Coan (EU) 51"25 ; 2. Vladimir Bure (URSS) 51"32 (record d'Europe) ; 3. James Montgomery (EU) 51"44 ; 4. Peter Nocke (Al) 52"15 ; 5. Klaus Steinbach (Al) 52"20 ; 6. Marcello Guarducci (It) 52"55 ; 7. Roberto Pangaro (It) 52"66 ; 8. Robert Kasting (Can) 53"71. — **Relais 4 × 100 m, quatre nages :** 1. Etats-Unis (J. Murphy, Kur, Colella, G. Jagenburg, A. Coan) 3'49" ; 2. Allemagne fédérale (Steinbach, Kusch, Kraus, Nocke) 3'51"85 ; 3. Grande-Bretagne (J. Carter, D. Wilkie, B. Brinley, G. Downie) 3'52"80 ; 4. Canada, 3'53"88 ; 5. Allemagne de l'Est, 3'55"44 ; 6. URSS, 3'55"58 ; 7. Italie, 3'56"82 ; 8. Espagne, 3'59"39.

DAMES. — 100 m, nage libre : 1. Kornelia Ender (Al-E) 56"50 ; 2. Shirley Babashoff (EU) 57'81 ; 3. Enith Brigitha (Hol) 58"20 ; 4. Kathy Heddy (EU) 57" 21 ; 5. Barbara Krause (Al-E) 58"22 ; 6. Jutta Weber (Al) 58"33 ; 7. Ann Jardin (Can) 58"90 ; 8. Liuba Kobskova (URSS) 59"70.

800 m, nage libre : 1. Jenny Turrall (Aus) 8'44"75 ; 2. Heather Greenwood (EU) 8'48"88 ; 3. Shirley Babashoff (EU) 8'53"22 ; 4. Cornelia Doer (Al-E) 8'55"38 ; 5. Rosemary Milgate (Aus) 8'55"51; 6. Sabine Kahle (Al-E) 8'59"14; 7. Becky Smith (Can) 9'02"39 ; 8. Liz McKinon (Can) 9'02"99.

Natation synchronisée : 1. Etats-Unis (M. Barone, S. Baross, G. Buzonas, R. Curren, M. Longo, A. Norrish, L. Shelly, P. Tryon) 128,812 ; 2. Canada, 125,129 ; 3. Japon, 123,691 ; 4. Grande-Bretagne, 113,533 ; 5. Hollande, 110,771 ; 6. Suisse, 99,393 ; 7. Suède, 99,022.

L'Australienne Jenny Turrall, championne du monde du 800 mètres, nage libre. (bélino AP)

Mission accomplie pour 3 vedettes

Tim Shaw, Shirley Babashoff et Kornelia Ender ont quitté Cali le sourire aux lèvres. Les trois grandes vedettes de la natation mondiale n'ont pas déçu leurs supporters.

« Mission accomplie » a déclaré Shaw, le nouveau Mark Spitz, devenu triple champion du monde individuel (200, 400 et 1500 mètres libre) en Colombie. La bévue de son camarade Bruce Furniss dans le relais 4 X 200 m. lui a coûté une quatrième médaille d'or et un score parfait.

Cette perfection, l'Allemande de l'Est Kornelia Ender l'a presque atteinte : quatre médailles d'or et une d'argent dans les cinq épreuves où elle était engagée. « Je suis la femme la plus rapide dans l'eau » a dit « Konny » après avoir amélioré, une fois de plus, ses records du monde du 100 m. libre et du 100 m. papillon.

Mais l'Américaine Shirley Babashoff a eu la satisfaction de battre la « reine de la natation » sur 200 m. libre. « Mes résultats ont dépassé mes espérances », a dit la rayonnante Américaine, ses six médailles autour du cou (deux d'or, trois d'argent et une de bronze). Je compte bien récédiver à Montréal ».

Dans les deux camps des « grands » de la natation, la satisfaction prédominait après le mécontentement manifesté en raison de l'eau trop froide, du vent trop fort et de l'altitude trop élevée. « Il est clair que la concurrence est devenue plus serrée, a déclaré Gerd Barthelmes, chef de la délégation de la RDA. C'est souvent la dernière détente de bras à l'arrivée qui détermine le vainqueur. Si les records ont été moins nombreux qu'à Belgrade, c'est que les conditions extérieures n'étaient pas favorables ».

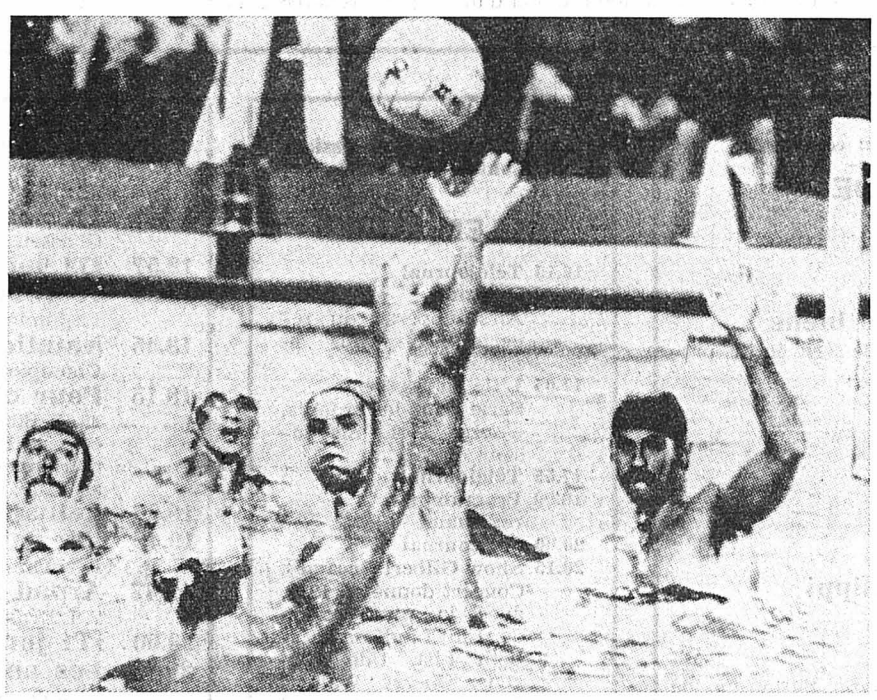

En finale du tournoi de waterpolo l'URSS a battu la Hongrie. (bélino AP)

Le waterpolo à l'URSS

L'URSS, championne olympique à Munich, s'est adjugé le titre mondial 1975 de waterpolo en triomphant dans l'ultime rencontre de la Hongrie (championne 1973) par 5-4 (1-1, 2-1, 2-1, 0-1). En match à rejouer, l'Italie et Cuba ont fait match nul 4-4 (2-2, 1-1, 1-0, 0-1). — Classement final : 1. URSS ; 2. Hongrie ; 3. Italie ; 4. Cuba ; 5. Roumanie ; 6. Allemagne fédérale ; 7. Hollande ; 8. Etats-Unis ; 9. Mexique ; 10. Espagne ; 11. Australie ; 12. Bulgarie ; 13. Yougoslavie ; 14. Canada ; 15. Iran ; 16. Colombie.

Les six premiers sont qualifiés pour les Jeux olympiques de Montréal.

Répartition des médailles

Voici la répartition des médailles, dans l'ordre : total, or, argent et bronze :

MESSIEURS

1. Etats-Unis	18	8	6	4
2. Hongrie	3	3	0	0
3. Grande-Bretagne	8	2	1	5
4. Deux Allemagnes	4	1	2	1
6. URSS	5	0	2	3
7. Japon	1	0	1	0
8. Australie	1	0	1	0
9. Italie	1	0	0	1

DAMES

1. RDA	19	10	5	4
2. Etats-Unis	13	3	**5**	**5**
3. Hollande	5	0	2	3
4. Australie	2	1	1	**0**
5. Canada	3	0	1	**2**

Les records battus

Les records du monde battus au cours des IIes Championnats du monde, à Cali, ont été beaucoup moins nombreux que lors de la première édition des épreuves mondiales. A Belgrade, 18 avaient été améliorés (7 chez les messieurs et 11 chez les dames). A Cali, cinq records du monde ont été battus. Ce sont :

DAMES

100 mètres libre : 56"22 par Kornelia Ender (RDA) le 26.7.75.

200 mètres dos : 2'15"46 par Brigit Treiber (RDA) le 25.7.75.

100 mètres papillon : 1'10"24 par Kornelia Ender (RDA) le 24.7.75.

4 x 100 mètres libre : 3'49"37 par la RDA (K. Ender, B. Krause, C. Hempel, U. Bruckner), le 26.7.75.

MESSIEURS

4 x 100 mètres libre : 2'24"85 par les Etats-Unis (J. Montgomery, A. Coan, B. Furniss, J. Murphy) le 23.7.75.

Sur le plan européen

La proportion est encore moindre. A Belgrade, 23 records d'Europe avaient été battus. Le chiffre est tombé à 10 à Cali (dont 4 records du monde féminins). Voici les records d'Europe améliorés :

MESSIEURS

100 mètres libres : 51"32 par Vladimir Bure (URSS) le 27.7.75.

400 mètres libre : 4' 01" 10 par Frank Pfutze (RDA) le 22.7..75.

800 mètres libre : 8'27"95 par Rainer Strohbach (RDA) le 26.7.75.

100 mètres brasse : 2'18"23 par David Wilkie (GB) le 22.7.75.

200 mètres brasse : 2'18"23 par David Wilkie (GB) le 24.7.75.

4 x 200 mètres libre : 7'39"44 par la RFA (K. Steinbach, W. Lampe, H. Geissler, P. Nocke) le 25.7.75.

Les quatre records du monde féminins améliorés à Cali constituent évidemment de nouveaux records d'Europe.

Les Français ont «manqué le coche» en Coupe Davis

La Tchécoslovaquie rencontrera l'Australie

C'est la Tchécoslovaquie qui, à fin septembre, rencontrera l'Australie en demi-finale interzones de la Coupe Davis. A Prague, elle a éliminé la France par 3-2. Menée par 2-1 après le double de dimanche, la France réussit à égaliser à 2-2 grâce à Patrice Dominguez qui, devant 4000 spectateurs, prit le meilleur sur Jiri Hrebec par 4-6, 6-3, 6-4, 6-4, au terme d'une rencontre dont les deux derniers sets furent particulièrement disputés.

Jan Kodes devait cependant faire la décision pour la Tchécoslovaquie dans le dernier simple. Il ne laissa alors aucune chance à François Jauffret (6-1, 7-5, 6-1). Follement encouragé par le public, le Tchécoslovaque a constamment dominé son adversaire, qui n'eut quelques bonnes réactions qu'au cours de la deuxième manche. Kodes, en plus de l'appui du public, a bénéficié de circonstances favorables. Les juges de ligne ont, en effet, commis plusieurs erreurs, toutes en faveur de Kodes, et le juge-arbitre, le Danois Paul Delholm, a fait preuve de beaucoup de faiblesse.

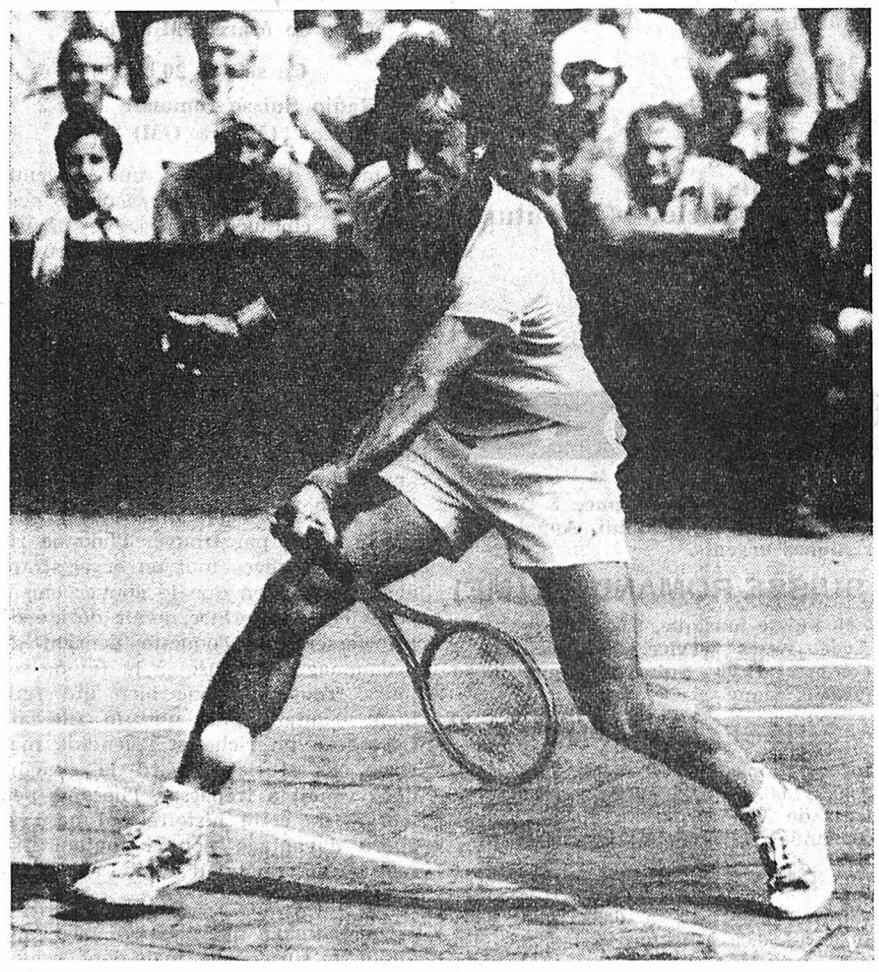

Patrice Dominguez (notre bélino AP) avait redonné l'espoir à la France en battant Jiri Hrebec.

COMME EN 1973

Ainsi donc, comme en 1973, la Tchécoslovaquie disputera une demi-finale interzones. Quant à la France, c'est la cinquième fois depuis 1949 qu'elle échoue en finale européenne.

Championnats suisses juniors, à Genève

Les matchs de la première journée des Championnats suisses pour juniors, qui ont débuté sur les courts du Tennis-Club Carouge, se sont terminés à la lumière des projecteurs. Les deux dernières rencontres de la journée ont permis aux deux favoris, les frères Heinz et Markus Gunthardt, de se qualifier sans trop de peine pour le troisième tour. La surprise de la journée a été causée par Urs Haubold (Pfaeffikon) qui a éliminé Marcel Leupi, tête de série No 8. Quant aux Jurassiens en lice, ils ont obtenu les résultats suivants :

Jeunes filles, premier tour : Dominique Jeanneret (Bienne) bat Dominique Frey (La Chaux-de-Fonds) 6-4, 6-3 ; Christiane Jolissaint (Bienne) bat Sylvia Zimmermann (Brigue) 6-0, 6-2 ; Maya Schaub (Berne) bat Catherine Augsburger (Le Locle) 6-2, 6-2.

Boxe

Buchanan renonce

Le Britannique Ken Buchanan a annoncé hier à Edimbourg qu'il avait décidé d'abandonner la boxe. Buchanan (30 ans) a indiqué que cette décision faisait suite aux incidents qui ont marqué son combat contre le poids léger italien Giancarlo Usai, titre européen en jeu. Ken Buchanan était devenu champion du monde des poids légers en 1970 grâce à sa victoire aux points sur le Panaméen Ismaël Laguna. En dix ans de carrière, il a remporté 60 combats et n'a subi que trois défaites.

Voir autres informations sportives en page 14

• IMPAR-TV • IMPAR-TV •

Sélection de mardi

TVR

20.20 - 21.05 En remontant le Mississippi. Le blues du Sud.

Le delta du Mississippi, le Texas, ainsi que, d'une façon générale, tout le sud des Etats-Unis, ont été le berceau de cette musique qu'on appelle le blues, et qui est à l'origine du jazz et de la pop-musique. Créé par les esclaves noirs, le blues a toujours gardé l'empreinte de la nostalgie et de la tristesse du « work song » original. Cependant, aujourd'hui, il s'inspire également d'autres thèmes, plus universels, tels que l'amour, la mort, etc. C'est donc un film avant tout musical, mais aussi sociologique, qui est proposé ce soir aux téléspectateurs romands.

Ce reportage a été tourné aux Etats-Unis dans le courant de l'hiver 1972, conduisant ses auteurs de New York à Los Angelès et passant par des villes aux noms prestigieux pour les amateurs de blues : Memphis, New Orléans, et des régions qui gardent encore un parfum des colonies françaises, telles que la Caroline.

Parmi les artistes filmés, on peut citer Roosevelt Sykes, surnommé « The Honeydripper », qui signa une succession impressionnante d'enregistrements. Outre ce pianiste-chanteur, on peut notamment voir et entendre « Furry » Lewis, un guitariste à la technique aussi suprenante que peu orthodoxe, et surtout Sonny Terry et Brownie Mac Ghee. Cet harmoniciste aveugle et ce guitariste infirme ont fait connaître, grâce à leurs tournées et leurs enregistrements en duo, la voix à la fois chaude et triste de « Folk blues » dans le monde entier...

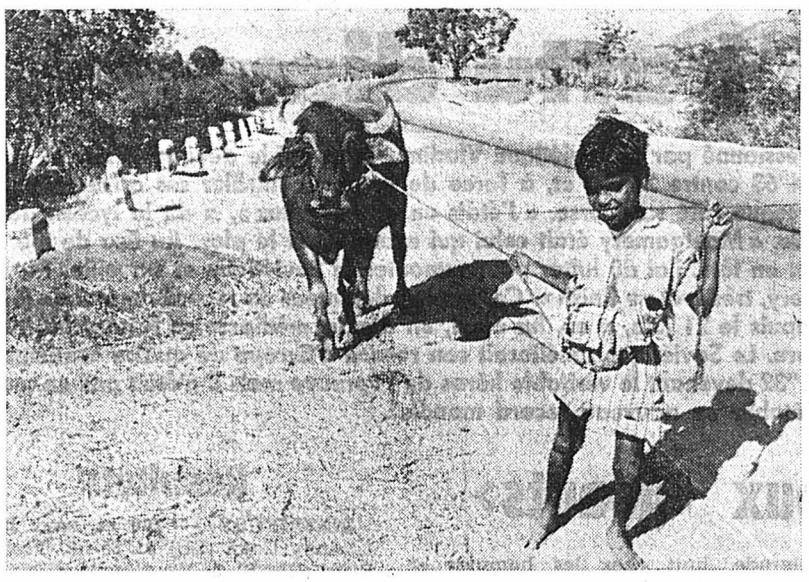

A la Télévision romande, à 18 h. 50, Chronique de la Planète Bleue: Les Enfants de Ramanagaran. (Photo Films Henry Brandt - TV suisse)

A 2

20.35 - 23.15 Les dossiers de l'écran. « La Bataille des Thermopyles ». Un film de Rudolf Mate.

A Sparte, en 480 avant Jésus-Christ, un courrier arrive d'Athènes, porteur d'un message urgent pour Leonidas. Thémistocle, le chef athénien requiert la présence immédiate du roi de Sparte à une réunion d'urgence de tous les chefs grecs qui se tient à Corinthe. Ordre du jour : l'invasion de la Grèce par la plus grande armée jamais réunie. Xerxès, le Roi des Rois, puissant monarque oriental, a décidé de conquérir le monde connu. Il a réuni une armée de cinq millions de soldats et son premier objectif est la Grèce. A Corinthe, l'opinion majoritaire est la capitulation sans conditions : la Grèce n'est absolument pas préparée à la guerre. Léonidas, lui, déclare que Sparte, la seule cité à posséder une armée permanente, peut être le fer de lance de la résistance à l'invasion. A son avis, l'armée spartiate doit stopper l'armée de Xerxès dans l'étroit défilé des Thermopyles, ce qui laissera aux autres cités grecques le temps de mobiliser leurs troupes. La proposition de Léonidas est adoptée et le roi de Sparte revient dans sa cité faire approuver son plan par le Conseil des Ephores. Mais ceux-ci, se retranchant derrière le règlement qui interdit aux Spartiates de faire la guerre pendant les périodes de fêtes religieuses, rejettent la stratégie du roi.

Léonidas craint que si Sparte ne mène pas le combat, les autres cités pensent que la cause grecque est sans espoir. Il part donc immédiatement avec sa garde personnelle de trois cents hommes.

FR 3

20.25 - 22.00 La Belle et le Cavalier. Un film avec Sophia Loren.

Il était une fois, dans le royaume de Naples, au temps des Bourbons, un jeune et beau prince. Au grand désespoir de sa mère, le prince Ramon refusait de s'intéresser aux sept princesses prétendantes qui se languissaient et il se passionnait uniquement pour le dressage des chevaux !

Mais un jour, au cours d'une promenade en forêt, Ramon rencontre le Saint frère Giuseppe de Cupertino — moine doué du phénomène de lévitation — qui lui prédit un mariage heureux.

(La plupart des émissions sont en couleurs)

SUISSE ROMANDE

18.10 Téléjournal
18.15 Vacances-Jeunesse
18.50 Chronique de la Planète bleue
Les enfants de Ramanagaran. Une série écrite, produite et réalisée par Henry Brandt.
19.15 Un jour d'été
Information et divertissement.
19.40 Téléjournal
20.00 La Chasse aux Hommes
37e épisode. Feuilleton.
20.20 En remontant le Mississippi
1. Le blues du Sud.
21.05 Jeux sans frontières
Sixième rencontre éliminatoire. En Eurovision de Nancy.
22.25 Téléjournal

SUISSE ALÉMANIQUE

17.00 Pour les petits
La maison où l'on joue
18.40 Fin de journée
18.50 Téléjournal
18.55 Rendez-vous
Emission médicale: les troubles cardiaques
19.20 Point chaud
19.30 Sous le grand chapiteau
Artistes de cirque internationaux
20.00 Téléjournal
20.20 Panorama
Reportages d'actualités
21.05 Jeux sans frontières
Une émission de jeux Sixième rencontre éliminatoire à Nancy, avec Simone Garnier et Guy Lux
22.25 Téléjournal
22.40 Les programmes

SUISSE ITALIENNE

18.30 Programmes de l'été pour la jeunesse
Comment l'Homme apprit à voler, réalisation de Jiri Brdecka - Rencontre avec Francesco Guccini - Paysage changeant: 6. La vigne
19.30 Téléjournal
19.45 La route du gothique
20.15 Magazine régional
Revue des événements en Suisse italienne
20.45 Téléjournal
21.00 Quel Eté merveilleux
Version italienne d'un film de Lewis Gilbert, avec Kenneth Moore, Danielle Darrieux, etc.
22.35 Jazz Club
Freddy Randall au Festival de Montreux (2e partie)
23.05 Téléjournal

(La plupart des émissions sont en couleurs)

ALLEMAGNE 1

16.15 Téléjournal
16.20 Belcanto
Airs d'opéras du répertoire français et italien
17.05 L'Ile au Trésor
Série pour les enfants, d'après R. L. Stevenson
17.55 Téléjournal
18.00 Programmes régionaux
20.00 Téléjournal
20.15 Show Gilbert Bécaud
Concert donné en 1967, avec la participation de Lili Lindfors, Lisbeth List, Udo Jürgens, Cherry Wainer, Don Storer, Raymond Bernard et son orchestre
21.05 Jeux sans frontières
Une émission de jeux
22.30 Téléjournal

ALLEMAGNE 2

16.30 Mosaïque
Programme pour les personnes âgées
17.00 Téléjournal
17.10 Variétés
Avec Schobert et Black, Peter Frankenfeld, etc.
17.35 Plaque tournante
18.20 Pour les jeunes
Avec Adelheid
18.55 Barbapapa
Série pour les petits
19.00 Téléjournal
19.30 Un Rossignol de Suède
Film allemand de Peter Paul Brauer
21.00 Téléjournal
21.15 Signe distinctif « D »
22.00 Ciné-Magazine
Les cinéastes allemands en exil
22.35 Téléjournal

FRANCE 1 (TF 1)

(Emissions uniquement en noir et blanc)

12.30 La Légende des Bas de Cuir
Chasseur de Daim (2). Série.
12.57 IT1 journal
13.35 Je voudrais savoir
La lumière et l'œil.
13.45 Natation
Championnat du monde à Cali (Colombie).
18.15 Pour chaque enfant
18.17 Bonjour Facteur. 18.22 Les Infos. 18.29 Piccolo, le Petit Peintre. 18.35 Le tour du monde des marionnettes. 18.40 Reinefeuille. 18.50 Les Diables au Village.
19.20 Actualités régionales
19.40 Une minute pour les femmes
Les femmes doivent lutter contre l'alcoolisme.
19.47 Arpad le Tzigane
7. L'Evasion (1). Série.
20.00 IT1 journal
20.35 Les animaux du monde
Etranges créatures (2).
21.00 Le blanc et le noir
Emission-jeu.
21.45 Des millions de livres écrits à la main
A Saint-Malo : Les travailleurs de la mer.
22.45 IT1 journal

FRANCE 2 (A 2)

(La plupart des émissions sont en couleurs)

18.15 Flash informations
18.17 Vacances animées
18.55 Des chiffres et des lettres
19.20 Actualités régionales
19.44 Crise (18)
Feuilleton.
20.00 Journal de l'A2
20.35 Les dossiers de l'écran
La Bataille des Thermopyles
Un film de Rudolf Mate.
22.20 env. Débat
23.15 Journal de l'A2

FRANCE 3 (FR 3)

20.00 Actualités régionales
20.20 Pierrot et ses Amis
20.25 Western - Film policier - Aventure
La Belle et le Cavalier
Un film de Franco Rossi.
22.00 FR3 actualités

Point de vue

LA MÉMOIRE ET L'OUBLI

Se souvient-on encore du « Téléjournal » ou de « Un jour, une heure » le surlendemain, d'un feuilleton la semaine suivante, d'une information ou d'une dramatique un mois après ? Sans l'appui de notes et d'écrits, je dois bien avouer un oubli des deux-tiers au moins des émissions vues. Cette fragilité de mémoire vient-elle des émissions elles-mêmes, de l'attitude distraite du téléspectateur ? Il faudrait d'autres moyens d'investigation qu'une simple réflexion pour y répondre.

Mais il y a heureusement des émissions qui sont lentes à quitter la mémoire, ainsi du « Convoi de la mort » de Claude Otzenberger, présenté par TF 1 en fin de soirée il y a quelque temps déjà. Il est vrai que le sujet incitait à la prise de conscience et qu'il aurait échoué en disparaissant trop vite de la mémoire.

Car tout avait été fait pour que l'entourage de l'émission marque son passage : protestations de groupements, longue période du « purgatoire » avant sa diffusion, modifications dans l'émission même, passage sur l'écran entouré de précautions inattendues, quasiment placé sous la responsabilité de son auteur Claude Otzenberger qui avait déjà provoqué passablement de remous avec « Les atomes nous veulent-ils du bien ? ».

Au printemps 1944, le train 7909 partit de Compiègne en direction de Dachau. Dans chaque wagon étaient entassés une centaine de déportés. L'un des survivants, Francis Rohmer, décrivit en mots simples comment il y eut 536 morts et 1634 survivants dans le convoi durant le voyage, en évoquant avec précision ce qui s'était passé dans son propre wagon. Ce crime de guerre, souvenir précis, permit d'aborder d'autres problèmes, et la question fondamentale du nazisme : comment fut-il possible, pourquoi Hitler ? Les réponses au « pourquoi » — données aussi bien par le commentaire que des images et d'autres témoignages — furent moins bonnes que celles qui décrivaient le «comment». «Malheur à ceux qui ne se souviennent pas du passé, ils sont condamnés à le revivre » : cette phrase servit de leitmotiv à toute l'émission, refrain grave appuyé par une musique de supermarché, sur des images d'aujourd'hui, voitures, train, visages dans la ville. Cela signifiait que le présent comporte des dangers qui ont permis hier des crimes, qu'entre le mépris à l'égard de l'étranger, ce racisme qui est « utilisation d'une différence à son profit » et la froide extermination scientifique de Dachau, il n'y a pas une différence de nature, mais de degré. On peut adhérer à ces affirmations. Il restait dans l'émission d'autres aspects qui méritent réflexion et même le rejet, sous la responsabilité du téléspectateur.

FREDDY LANDRY

INFORMATION RADIO

Soirée théâtrale

Croque-Monsieur

de Marcel Mithois

Ce soir à 20 h. 30

Radio Suisse romande 1 et 2 (MF + OM)

Madame Coco Baisos, une parvenue au vrai sens du terme, vient de perdre son cinquième mari. Le pauvre homme, un riche industriel péruvien ruiné du jour au lendemain par la nationalisation de ses usines, s'est suicidé. Aidée de son secrétaire et de son maître d'hôtel, et avec la complicité de ses deux enfants, Coco enferme le corps de son défunt mari dans une chambre et se met aussitôt en tête de trouver un successeur avant qu'on apprenne qu'elle ne jongle plus avec les millions.

Elle finira par trouver l'homme riche de ses rêves tout en enregistrant avec satisfaction que le gouvernement péruvien, bon prince, avait décidé de lui verser une coquette pension de dédommagement jusqu'à la fin de ses jours. Tout est donc bien qui finit bien, d'autant plus que la fille de Coco fera un riche et splendide mariage. Et si par hasard le sixième mari venait à trépasser, l'héroïne peu morale de cette histoire qui ne l'est guère davantage pourra toujours se mettre en quête d'autres messieurs à croquer...

Un badinage qui n'expose pas l'auditeur au surmenage, mais dont le mérite est de divertir au rythme de dialogues trépidants. (sp)

• IMPAR-RADIO • • IMPAR-RADIO •

SUISSE ROMANDE 1 (MF)

12.30 Edition principale. 14.05 La radio buissonière. 16.15 Pierrot les Bananes (42), feuilleton. 17.05 En questions. 18.00 Le journal du soir. 18.20 Edition régionale. 18.40 Informations sportives. 18.50 Revue de la presse suisse alémanique. 18.55 Appels touristiques urgents. 19.00 Edition nationale et internationale. 19.30 env. Spécial soir. 20.00 Informations. (Dès 20 heures, même programme que Suisse romande 2.)

SUISSE ROMANDE 2 (MF)

14.00 Informations. 14.05 Telles qu'elles sont, tels qu'ils sont. 16.00 Telles qu'elles étaient. 16.30 Suisse-musique. 17.30 Redilemele. 18.00 Informations. 18.05 Rhythm'n pop. 18.30 Anthologie du jazz. 19.00 Per i lavoratori italiani in Svizzera. 19.30 Novitads, informations en romanche. 19.40 Lettres françaises. 20.00 Informations. 20.05 Aux avant-scènes radiophoniques. Ces succès sont pour demain (4). 20.30 Croque-Monsieur. Comédie de Marcel Mithois. 22.15 Le magazine mensuel du théâtre. 22.30 Blues in the night. 23.00 Informations. 23.55 Informations. 24.00 Hymne national.

SUISSE ALÉMANIQUE

Informations-flash à 12.30, 14.00, 16.00 18.00, 20.00, 22.00, 23.00. — 12.15 Félicitations. 12.40 Rendez-vous de midi. 14.05 Magazine féminin. 14.45 Lecture. 15.00 Concert lyrique: Extraits d'opéras de Haendel. 16.05 Chansons de la Résistance soviétique. 17.00 Onde légère. 18.20 Mélodies populaires. 18.45 Sport. 19.00 Actualités. Musique divertissante. 20.05 Théâtre. 20.55 Musique champêtre. 22.15 Portrait d'Oscar Peterson. 23.05-24.00 Top class classics.

SUISSE ITALIENNE

Informations-flash à 14.30, 16.30, 18.30, 22.15. — 12.15 Revue de presse. 12.30 Actualités. 13.00 Orchestre Radiosa. 13.30 Elixir musical. 15.00 Pour le plaisir. 18.00 Dina Luce. 18.35 Disques. 18.45 Chronique régionale. 19.00 Disques. 19.15 Actualités. 19.45 Mélodies et chansons. 20.00 Tribune d'actualités. 20.45 Chants régionaux italiens. 21.00 Théâtre en dialecte. 22.00 La voix de... 22.20 Théâtre. 22.55 Disques. 23.15 Actualités. 23.35-24.00 Nocturne musical.

MERCREDI

SUISSE ROMANDE 1 (MF)

Informations toutes les heures, de 6.00 à 20.00, puis, sur RSR 1 et 2, à 23.00 et 23.55. — 6.00 Le journal du matin. 6.00, 7.00, 8.00 Editions principales. 8.05 env. Revue de la presse romande. 8.15 Spécial vacances. 9.00 Informations + News service. 9.05 La puce à l'oreille. 12.00 Le journal de midi. Appels touristiques urgents.

SUISSE ROMANDE 2 (MF)

7.00 Suisse-musique. 9.00 Informations. Avec: News service. 9.05 La tête à l'ombre. 11.00 Suisse-musique. 12.00 Midi-musique.

SUISSE ALÉMANIQUE

Informations-flash à 6.00, 7.00, 8.00, 9.00, 11.00. — 6.05 Espresso. 9.05 Portrait de W. Mlynarski. 10.00 Disques demandés. 11.00 Palette musicale.

SUISSE ITALIENNE

Informations-flash à 6.30, 7.30, 8.30, 10.30. — 6.00 Musique variée. 6.45 La pensée du jour. 7.00 Sport. 7.45 Agenda du jour. 8.00 Revue de presse. 9.00 Radio-matin. 12.00 Musique variée.

INFORMATIONS ET DÉPÊCHES INTERNATIONALES

La course aux élections présidentielles américaines

L'entrée dans l'arène du président Ford

— De notre correspondant aux Etats-Unis, **Louis WIZNITZER** —

En annonçant sa décision de briguer la reconduction de son mandat, Gérald Ford n'a surpris personne. Depuis plusieurs mois il avait clairement laissé entendre qu'il poserait sa candidature et qu'après avoir été le premier président « désigné » de l'histoire américaine, il tenterait d'être, comme ses prédécesseurs, un président élu. Onze mois après son intronisation M. Ford entre donc en lice et sollicite les suffrages de ses compatriotes « afin, dit-il, de pouvoir finir ce que j'ai commencé ». Pour démarquer sa campagne électorale de celle — souillée par le Watergate, de Richard Nixon — il précisa qu'elle serait « ouverte » et conforme à la loi. Il assura d'autre part ses concitoyens qu'il ferait passer ses responsabilités de président avant celles de sa candidature et qu'il serait, d'ici à novembre 1976, d'abord homme d'Etat et ensuite seulement politicien.

LE VENT EN POUPE

Cependant, en politicien avisé M. Ford entre dans l'arène plutôt qu'il n'est d'usage — 16 mois avant les élections c'est vraiment très tôt — afin de profiter d'une conjoncture qui lui est favorable. Après un mauvais départ (le pardon accordé inexplicablement à Nixon avait sérieusement rétréci la peau de chagrin de sa popularité) et des ratées (ses atermoiements face à la crise économique lui valurent de n'être pas pris au sérieux par les électeurs, si l'on en croit les pointages), M. Ford a aujourd'hui le vent en poupe. La fermeté dont il fit preuve dans l'affaire du Mayaguez redora son blason de « leader » (les Américains aiment que leur président soit un « dur », un « tough guy ») et les victoires qu'il remporta récemment sur le Capitole (où les démocrates pourtant majoritaires ne réussirent pas à faire annuler ses vetos) contribuèrent à restaurer sa crédibilité auprès de l'opinion.

UN «MONARQUE» CONSTITUTIONNEL

«Je suis une Ford, pas une Lincoln», avait déclaré le nouveau président peu après son entrée à la Maison-Blanche. La plaisanterie n'était sans doute pas des plus fines, du moins mettait-elle l'accent sur sa modestie. Succédant à une série de présidents « impériaux », M. Ford voulait régner en monarque constitutionnel. « Sa » Maison-Blanche serait « ouverte », il écouterait l'avis d'un grand nombre de personnes et pas seulement ceux d'une poignée de collaborateurs. Il se distinguerait par sa franchise, sa droiture, sa simplicité. En fait, il ne cesse de mettre l'accent sur sa ressemblance avec Harry Truman, un petit gars du Middle West, catapulté par accident au sommet de l'exécutif. En se choisissant ce modèle, M. Ford fait de nécessité vertu : il pourrait difficilement passer pour un brillant intellectuel. Mais la comparaison avec le « petit tailleur du Missouri » est trompeuse. M. Truman était politiquement aux antipodes de Gérald Ford. Autant il était populiste, partisan du recours au gouvernement pour lutter contre l'injustice sociale, autant M. Ford est acquis aux bienfaits de la libre entreprise et en son for intérieur, archi-conservateur. Si son style rappelle parfois celui de M. Truman, ses conceptions s'apparentent plutôt à celles d'Eisenhower. Et si M. Ford ne projette pas comme « Ike » l'image du « père », il peut passer dans l'esprit de bien des Américains pour « un frère aîné plein de bon sens ». Beaucoup d'entre ceux qui n'approuvent pas sa gestion reconnaissent d'ailleurs qu'« ils l'aiment bien » et qu'« il est sympathique ».

AU-DESSUS DE LA MÊLÉE

Les républicains sont un parti minoritaire. Pour se faire élire, M. Ford aura besoin du soutien des indépendants et d'une importante frange démocrate. Il a donc intérêt à camper le rôle de l'Homme « qui est au-dessus de la mêlée », qui cherche à réconcilier plutôt qu'à diviser ses compatriotes, d'« un président de tous les Américains », comme il le proclame. Il bénéficie bien sûr des avantages du titulaire, qui ne sont pas minces. C'est de l'Oval Room, qui inspire aux Américains une sainte révérence, qu'il annonça sa candidature. En espérant — c'est de bonne guerre — que les membres de la majorité silencieuse estimeront, à propos de la crise économique — que mieux vaut ne pas changer de monture au milieu du gué.

LES JEUX NE SONT PAS FAITS

Si les chances de M. Ford sont aujourd'hui loin d'être mauvaises, la route qui le sépare de la ligne d'arrivée électorale n'en est pas moins semée d'embûches. Les démocrates sont divisés, c'est vrai mais tout à fait capables de ressouder leurs tronçons épars et d'effectuer, comme en 1968, un retour en force inattendu. La clef des élections, l'année prochaine, sera, bien sûr, la situation économique. Les succès obtenus en politique étrangère n'ont jamais fait élire un président américain. Les porte-parole officiels annoncent à propos de l'économie des lendemains qui chantent, mais la reprise, selon les experts les plus sérieux, risque d'être fort lente et si le taux de chômage reste voisin de 8 % en 1976, M. Ford pourrait se faire étriller. Sa candidature est par ailleurs contestée au sein de son propre parti par Ronald Reagan, le chef de file de l'aile droite et si les démocrates sont divisés, les républicains, en tant que parti, sont eux gravement anémiés. Beaucoup de choses enfin peuvent se passer d'ici novembre 1976 et les jeux sont loin d'être faits.

M. Giscard s'occupe de nos frères inférieurs

Dans une lettre adressée à M. Christian Bonnet, ministre de l'agriculture, M. Giscard d'Estaing a réclamé une « action déterminée » en vue de mettre fin aux souffrances inutiles qui seraient infligées aux animaux dans les abattoirs.

« Mon attention a été appelée, écrit le président de la République, sur les conditions dans lesquelles seraient insuffisamment appliqués les décrets de 1964 et 1970 visant à éviter les souffrances inutiles que supportent les animaux d'abattoirs. Il s'agit d'un problème qui atteint la sensibilité de notre société et à propos duquel une action déterminée me paraît indispensable ». (ap)

Il y a 30 ans naissait l'âge atomique

— Par Robert LOCKE —

Le 16 juillet 1945, M. Joe McKibben était assis derrière une console d'instruments et de cadrans dans un bunker de béton, construit dans le sud du désert du Nouveau-Mexique.

A 5 h. 29 (heure locale), il poussa un bouton : l'âge atomique était né. Une bombe expérimentale avait éclaté.

Aujourd'hui, trente ans plus tard, M. McKibben n'a pas de regret. « Après Pearl Harbor, nous avons compris que nous étions en guerre et qu'il fallait faire le travail, a-t-il dit dans une interview. Je n'ai aucun regret ».

Le 6 août 1945, le président Truman annonçait qu'un engin nucléaire semblable avait été lâché sur la ville japonaise de Hiroshima, tuant près de 260.000 personnes. Le 9 août, une autre bombe atomique, plus puissante, fut larguée sur Nagasaki, tuant des milliers de personnes.

Lorsque l'étendue des dégâts fut connue, a relaté M. Raymond Schreiber, un autre scientifique qui travaillait au « projet Manhattan », « nous avons éprouvé des sentiments multiples mais je ne pense pas que nous nous soyons dit : tout ces pauvres gens qui ont été tués... c'étaient encore des ennemis ».

DÉBUT D'UNE POLÉMIQUE

Le même jour, Tokyo demandait la paix et la guerre était terminée. Mais la polémique sur l'utilisation de l'énergie nucléaire à des fins militaires, une polémique qui se poursuit aujourd'hui, commençait.

Le jour du bombardement de Hiroshima, le président Truman déclara que « la puissance atomique pouvait devenir une forte influence au service du maintien de la paix mondiale ».

Trois mois plus tard, les Etats-Unis, la Grande-Bretagne et le Canada s'unissaient pour préconiser la création d'une agence de l'ONU, chargée de contrôler et de développer l'utilisation pacifique de l'énergie atomique et d'empêcher son emploi à des fins destructrices.

L'année suivante, la Commission américaine pour l'énergie atomique tenait sa première réunion.

Et tandis que des utilisations pacifiques de l'énergie atomique étaient découvertes, de nouvelles armes nucléaires étaient aussi mises au point.

Il fallut attendre 1963 pour que Washington et Moscou signent le traité qui interdisait les essais nucléaires dans l'atmosphère. Sept ans plus tard, Américains et Soviétiques signaient le traité de non-prolifération nucléaire.

Très tôt, on avait envisagé, parmi les utilisations pacifiques de l'énergie nucléaire, la production d'électricité. En 1957 la première centrale atomique expérimentale fut mise en marche aux Etats-Unis, à Shippingport (Pennsylvanie).

On estime aujourd'hui que d'ici dix ans, les Etats-Unis tireront 25 pour cent de leur électricité de l'atome.

Par ailleurs, l'âge atomique a apporté des bienfaits certains dans le domaine médical.

Mais des questions continuent de se poser sur la sécurité d'utilisation de l'énergie nucléaire. Pour les écologistes, des centrales nucléaires sont construites trop rapidement, sans considération suffisante pour le facteur sécurité.

« Il faut accepter la science, il nous faut accepter nos découvertes scientifiques, tout comme nous acceptons la géographie dans laquelle nous vivons », a ajouté M. McKibben.

Au Swaziland

Naissance miraculeuse

Une Africaine de Swaziland, âgée de 25 ans, a donné le jour, par césarienne, à un bébé parfaitement constitué, qui se trouvait, non pas dans l'utérus de sa mère, mais dans sa cavité intestinale.

Le bébé, de sexe féminin, pesait 2 kg 500 et était enveloppé du sac fœtal.

Sa mère l'a prénommée « Simanga », ce qui signifie « miraculeuse ».

Les médecins pensent que l'enfant a probablement été conçu alors que l'ovule se trouvait dans les trompes de Fallope. (ap)

Moscou: on rafraîchit

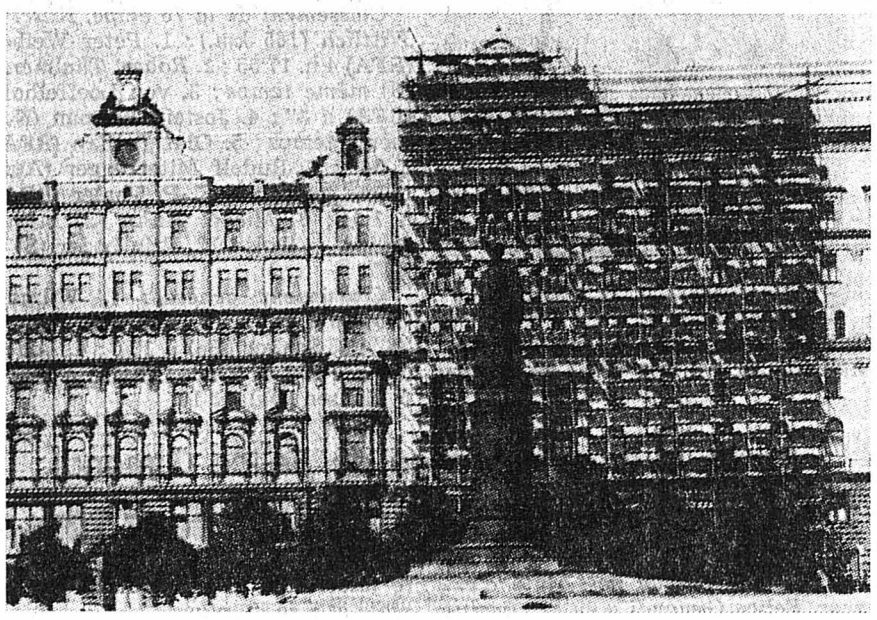

Les façades de l'immeuble du KGB, le service secret soviétique, sont en train d'être complètement rafraîchies. Notre bélino AP montre le bâtiment en cours de réfection. Celui-ci sert également en partie de prison. C'est, en effet, à l'intérieur de celui-ci que se trouve la « fameuse » Loubianka.

Un certain «relâchement révolutionnaire» inquiéterait encore les dirigeants chinois

— Par Phil BROWN —

Plus de 25 ans après être sortis vainqueurs de la guerre civile, les dirigeants chinois insistent encore sur l'esprit de combat qui prévalait pendant la guerre, mettant en garde contre tout relâchement.

Le journal officiel de Pékin, « Le quotidien du peuple », démontre cette insistance en publiant des articles dénonçant les cadres qui, faisant valoir leur titre et leurs hauts faits du temps de la guerre civile, s'autorisent à jouir maintenant de la vie. Le journal met aussi régulièrement en garde contre l'illusion de croire que « c'est arrivé », que les victoires sont acquises une fois pour toutes et que les capitalistes ne peuvent plus revenir au pouvoir et profiter des défaillances pour restaurer le système d'exploitation.

En pratique, le but de la Chine est de devenir une puissante nation industrielle vers la fin du siècle, ainsi que l'a déclaré le premier ministre chinois Chou En-lai devant le congrès du parti communiste en janvier. A plus long terme, le but des communistes est de vivre dans une société d'abondance où les besoins des 800 millions de Chinois pourront être satisfaits sans le recours à l'argent ou à tout autre moyen d'échange.

BUT PAS ENCORE ATTEINT

Mais les articles du « Quotidien du peuple », rappellent constamment au lecteur que la Chine n'en est pas là et que la question est de savoir comment maintenir l'esprit de sacrifice.

Plusieurs articles récents ont invoqué l'esprit de Chingkangshan, les montagnes où les troupes communistes de Mao Tsé-toung étaient encerclées par l'armée gouvernementale avant de se libérer et d'entreprendre la fameuse « longue marche » du début des années 30.

L'un disait : « Si nous considérons que la mission de la période de la guerre révolutionnaire est terminée et que toutes les tâches révolutionnaires ont été entièrement accomplies, nous ne retrouverons jamais plus cette vigueur et cette ardeur révolutionnaires, et nous n'aurons plus la volonté de tout faire pour la cause du prolétariat ».

L'esprit également sera perdu, est-il écrit, si les Chinois croient qu'il ne reste plus qu'à continuer à construire calmement le pays et à laisser passer le temps confortablement.

Les articles mettent l'accent sur l'éducation politique, c'est-à-dire sur l'étude des œuvres de Marx, Lénine et Mao. En outre, le journal rapporte fréquemment les hauts faits des ouvriers modèles qui ont bravé le danger et produisent plus pour le bien de tout le pays.

Les stimulants matériels sont tabous, parce que, en théorie, l'enthousiasme révolutionnaire des travailleurs ne connaît pas de limites. Les stimulants, explique-t-on aussi, conduisent les travailleurs à ne penser qu'à leur propre bien et non pas à celui de tout le pays.

Dans la Chine de Mao, également, l'amour de l'argent dénature l'homme. Mais tant que l'ère du communisme parfait n'est pas atteinte, l'argent sera nécessaire pour échanger le travail contre des biens.

Cependant, rappelle le « Quotidien du peuple », l'existence de l'argent peut conduire certains à l'accumuler et à l'utiliser pour exploiter les autres ou à dévoyer les cadres. Cela peut faire le lit d'une restauration du capitalisme.

C'est pourquoi le journal mène actuellement une campagne destinée à supprimer les tendances bourgeoises.

En province, estime-t-il, ceux qui n'ont pas encore été éduqués à corriger les tendances bourgeoises léguées par l'ancien régime cherchent à accumuler de l'argent en utilisant les biens de production communs tels que les tracteurs et les camions pour mener à bien des travaux privés.

Le parti autorise la mise en valeur de lopins individuels, mais, est-il écrit dans un article, « empiéter sur une terre collective et s'occuper uniquement des lopins individuels en abandonnant la production collective reflète des pensées bourgeoises ».

LES CADRES RAPPELÉS A L'ORDRE

Alors qu'il est nécessaire de combattre durement et d'étudier pour réduire de telles tendances, remarque le journal, certains cadres ont pris comme position plus de 20 années après la la libération, que « le navire est désormais au port, que le train est arrivé en gare et que nous devrions nous prélasser confortablement ».

Un autre article déplorait qu'au lieu de combattre les tendances bourgeoises, « certains camarades » considéraient les membres de leurs communes comme appartenant tous à la même famille.

« En fait, poursuivait l'article, la lutte des dix dernières années entre les deux classes et les deux lignes s'est souvent située à l'intérieur de la famille ».

Parmi les autres articles mettant en garde conrte le danger d'attitudes qui peuvent sembler innocentes, on peut relever celui qui félicitait un cadre du parti d'avoir réprimandé un homme qui l'avait invité à célébrer son anniversaire devant quelques verres d'alcool.

Ce cadre n'approuva pas un projet de construction de maison individuelle et, ajoutait le journal, expliqua à l'homme en question qu'inviter un cadre du parti à boire et à manger pour une circonstance de la vie privée était une façon d'agir bourgeoise destinée à circonvenir des responsables et à les écarter de la voie communiste de l'égalité pour tous.

USA: les aigles de la nouvelle ère spatiale

— Par P. RACER —

Seize astronautes américains qui avaient rêvé de voler à bord d'« Apollo » en ont depuis longtemps abandonné l'espoir, mais la plupart s'attendent maintenant à être les aigles d'une nouvelle ère spatiale.

Les jours d'« Apollo » — qui n'a jamais eu assez de place pour satisfaire les demandes — sont comptés. Ils prendront fin avec le vol actuel.

Les seize cosmonautes attendaient au sol tandis que les autres marchaient sur la lune, passaient des semaines dans le « Skylab » et, la semaine dernière, serraient la main des deux Soviétiques dans l'espace.

Il faudra au moins quatre ans avant qu'un des seize hommes puisse changer son insigne aux ailes d'argent pour les ailes d'or des vétérans de l'espace.

Mais la navette de l'espace, grand vaisseau spatial réutilisable et ressemblant à un avion, volera en 1979, et elle fournira des places dans l'espace aux 16 hommes et sans doute à des dizaines d'autres.

« Tout le monde veut voler, naturellement », dit Robert Crippen, l'un des 16. « Mais la plupart d'entre nous s'étaient rendus compte de la situation il y a longtemps, et ils savaient qu'ils ne voleraient jamais à bord d'Apollo. Il fallait s'y faire ou abandonner le programme ».

Des 73 astronautes initialement désignés, 43 seulement ont volé dans l'espace. Six ont trouvé la mort au cours d'accidents. Huit ont démissionné.

« DANS LE SANG »

Les 16 autres ont tenu bon, attendant toujours l'occasion de monter là où les oiseaux ne peuvent aller.

« Ils ont abandonné des années de recherche et quelques-unes de ces années sont habituellement les plus productives dans la vie d'un homme », a convenu un responsable du programme spatial. « Mais pour une raison ou une autre, ils ont pensé que cela en valait la peine. L'espace, on a ça dans le sang ».

Crippen estime que c'est la navette qui les récompensera de leur patience. « Ce ne sera pas aussi spectaculaire qu'Appollo, dit-il, mais ce sera tout aussi important ».

ÉCONOMIE MODIFIÉE

Lorsque la navette volera, l'économie de l'espace sera modifiée. Il n'y aura plus de fusées utilisées une seule fois. Il n'y aura plus de satellites laissés en orbite pour cause de mauvais fonctionnement.

Les savants estiment que la navette réutilisable va réduire d'une manière considérable le coût des voyages spatiaux et qu'elle modifiera le rôle des astronautes, lesquels ne seront plus que des pilotes. Le travail véritable de la mission sera effectué par des spécialistes.

Les pilotes-astronautes comme Crippen ont leur mot à dire dans la conception de la navette. Déjà ils ont été à l'origine de modifications et ils ont aidé à prendre des décisions qui affecteront le programme spatial pendant une dizaine d'années au moins.

« Le public ne paraît pas comprendre que nous ne passions pas tout notre temps à nous entraîner en vue d'une mission spatiale » déplore Crippen.

En fait, lorsque la navette deviendra opérationnelle au début des années 80, les experts pensent que les pilotes de l'espace effectueront chaque année des dizaines de vols, et qu'à cette époque-là il faudra qu'une nouvelle équipe d'astronautes soit prête à prendre la relève.

Actuellement ils sont 33 en activité, mais cinq d'entre eux vont bientôt se retirer. L'agence spatiale va donc chercher de nouveaux hommes de l'espace.

Aux Bermudes

Similitudes

Erskine Lawrence Ebbin a été renversé par un taxi dans une rue d'Hamilton, aux Bermudes et est décédé peu après.

C'était le même taxi, avec le même client, qui avait écrasé son frère Neville en juillet de l'année dernière.

De plus, les deux frères conduisaient la même bicyclette, étaient tous deux âgés de 17 ans au moment de leur mort qui s'est produite dans la même rue et à un an près, ils ont expiré à cinquante minutes l'un de l'autre. (reuter)

Emprunt en francs suisses Shell International Finance N.V., Emmastad, Curaçao, avec cautionnement solidaire de Shell Petroleum N.V., La Haye, et The Petroleum Company Limited, Londres

Emprunt 7¾% 1975-90 de fr.s. 80000000.—

Prix d'émission : 99 ½ % Durée : 15 ans au maximum

Les banques soussignées offrent cet emprunt en souscription publique du

29 JUILLET AU 4 AOUT 1975, À MIDI.

Les principales modalités de cet emprunt sont les suivantes :

Taux d'intérêt : 7 ¾ % p. a. ; coupons annuels au 15 août.

Coupures : Il ne sera délivré que des obligations de fr. s. 5000.- nom.

Remboursement : Amortissement à partir de 1981 par rachats, si les cours ne dépassent pas 100 %. Possibilité de remboursement par anticipation à partir de 1981 avec primes dégressives commençant à 102 %.

Service de l'emprunt : En francs suisses libres sans aucune restriction.

Impôts et taxes : Intérêts, capital et primes éventuelles sont payables sans aucune déduction d'impôts ou de taxes présents ou futurs.

Cotation : Aux bourses de Zurich, Bâle, Genève, Berne et Lausanne.

Restriction : Ces obligations ne peuvent être offertes ni directement ni indirectement en souscription ou placées aux Antilles Néerlandaises, ses territoires et possessions. En outre, ces titres ne peuvent pas être offerts en souscription ou placés auprès de personnes ou sociétés étant domiciliées aux Antilles Néerlandaises.

Le prospectus d'émission complet paraîtra le 29 juillet 1975 dans la « Neue Zürcher Zeitung » et dans les « Basler Nachrichten ». Il ne sera pas imprimé de prospectus séparés.

Crédit Suisse
Banque Populaire Suisse
A. Sarasin & Cie

Société de Banque Suisse
Banque Leu SA
Société Privée de Banque et de Gérance

Union de Banques Suisses
Groupement des Banquiers Privés Genevois
Groupement de Banquiers Privés Zurichois

Union des Banques Cantonales Suisses

LIVRES

d'occasion tous genres, anciens, modernes. Achat, vente et échange, **Lib. Place du Marché** La Chaux-de-Fonds Tél. (039) 22 33 72.

RÉPARATIONS MACHINES À LAVER

toutes marques et provenances. Rapidité, compétence.

SUPERMÉNAGER Service

Tél. (039) 63 12 24

Appartement

à louer aux Bois, tout de suite ou à convenir, 3 pièces, cuisine équipée.

M. Joseph Joly-Erard

Tél. (039) 61 13 41.

Barboleusaz - Chalet 4 lits. Arveyes - Appartement 6 lits. Mosses - Appartement 4 lits. Valais - Chalets 8, 6, 4 lits

Libres août

Le Mazot 025/4 18 07

Appartements à louer

À LOUER pignon, plein soleil, non mansardé, 3 chambres, cuisine (eau chaude), corridor, WC intérieurs, dépendances, chauffage au mazout. Libre tout de suite. Tél. (039) 22 32 56.

L'annonce reflet vivant du marché

LE MONDE SPORTIF : LE MONDE SPORTIF

Championnat européen automobile de formule 2

Jacques Laffite, virtuel champion

En remportant dimanche sur le circuit d'Enna le Grand Prix de la Méditerranée, le Français Jacques Laffite, au volant de sa Martini-BMW, s'est virtuellement assuré le titre de champion d'Europe des conducteurs de formule 2, succédant ainsi à son compatriote Patrick Depailler. Sur les dix épreuves déjà disputées, Laffite en a enlevé six : Estoril, Thruxton, Nurburgring, Pau, Hockenheim et Enna. Il n'en reste plus que quatre au programme (Silverstone, Zolder, Nogaro et Vallelunga) et le Français compte désormais 54 points contre 20 seulement à son rival le plus dangereux, son compatriote Jean-Pierre Jabouille.

UNE BELLE CARRIÈRE

Jacques Laffite, qui est né le 21 novembre 1943 à Paris, est venu au sport automobile par les cours de pilotage de l'Ecole de Magny-Cours, qu'il a suivis en 1968. En 1969, il se lança dans les courses de formule 3, prenant à deux reprises un troisième rang devant des pilotes renommés. En 1970, il remportait le Critérium national de formule Renault avant d'enlever, l'année suivante, le titre de champion de France de formule 3.

En 1974, il tentait sa chance en formule 2 et après avoir terminé deuxième au Grand Prix de Pau, il triomphait à Salzbourg. En fin de saison, il effectuait ses débuts en formule 1 dans le Grand Prix d'Autriche au volant d'une Iso. Il réalisait le 12e temps des essais. Malheureusement, le jour de la course, en raison d'un goujon de roue grippé, il ne pouvait prendre le départ qu'au 17e tour.

1975 est sa grande année. En plus de ses succès en formule 2, il a triomphé dans les 1000 km. de Dijon, les 1000 km. de Monza et les 1000 km. du Nurburgring, sur une Alfa Romeo. Et la saison n'est pas finie...

Haldi, huitième au Mont-Dore

La course de côte du Mont-Dore, comptant pour le championnat d'Europe de la montagne, s'est terminée par la victoire attendue du Français Jimmy Mieusset, sur March 742. Le vainqueur a établi un nouveau record du parcours en 2'35"87 et il a devancé ses compatriotes Michel Pignard (March) et Pierre Maublanc (March). Le Lausannois Claude Haldi, sur Porsche Carrera, a pris la huitième place à 32" du vainqueur (sur deux manches), ce qui lui a valu la première place en catégorie grand tourisme spéciales.

Tour cycliste de Rhénanie-Palatinat

Le Suisse Thalmann au second rang

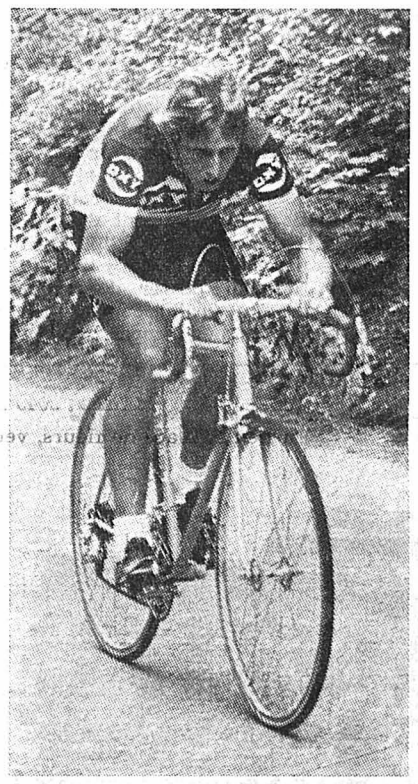

Eric Loder, meilleur des coureurs helvétiques, est quatrième du classement général.

Le Suisse Robert Thalmann a pris la deuxième place de la 7e étape du Tour de Rhénanie-Palatinat. Il a été battu au sprint par l'Allemand Peter Weibel. Eric Loder, qui a terminé à 1'17" du vainqueur, a conservé la quatrième place d'un classement général qui a changé de leader : le Norvégien Jostein Wilman a, en effet, ravi la première place à son compatriote Thorleif Andresen. Wilman, auteur d'une longue échappée solitaire au cours de laquelle il avait compté un moment plus de quatre minutes d'avance, a été rejoint à moins de 500 mètres de la ligne d'arrivée.

RÉSULTATS

Classement de la 7e étape, Kusel - Wittlich (165 km.) : 1. Peter Weibel (RFA) 4 h. 17'55 ; *2. Robert Thalmann (S) même temps ;* 3. von Loeffelholz (RFA) à 3" ; 4. Jostein Wilman (No) même temps ; 5. Olaf Paltian (RFA) à 54" ; 6. Rudolf Miterregger (Aut) même temps ; 7. K.-P. Thaler (RFA) à 1'04 ; *8. Michel Kuhn (S) même temps.* — Puis : 12. Eric Loder (S) à 1'17.

Classement général : 1. Wilman (No) 26 h. 08'25 ; 2. Andresen (No) à 36" ; 3. Schuer (Ho) à 1'50 ; *4. Loder (S) à 2'28 ;* 5. Thaler (RFA) à 2'51 ; 6. Hansen (Da) à 3'10.

Après la disqualification de Felice Gimondi

J. Goddet: «La loi est la même pour tous»

« Il n'y a pas de possibilité d'erreur. Felice Gimondi a eu des analyses positives à l'arrivée de l'étape de Pra-Loup. Je le regrette beaucoup parce que c'est un coureur que j'admire, mais la loi est la même pour tous », a déclaré M. Jacques Goddet, directeur du Tour de France, à l'agence Ansa.

Cette interview répondait aux déclarations de Gimondi, qui tentait de se justifier en déclarant qu'un spectateur lui aurait tendu une boisson « dopée », à son insu. M. Goddet a indiqué que « si Gimondi veut se défendre avec de tels arguments, qu'il le fasse. Mais il ne s'agit là que de mots et rien de plus ».

De son côté, le président de la Commission médicale du Tour de France, M. Perier, a renchéri : « L'explication invoquée par Gimondi ne tient pas. Le règlement indique clairement que les coureurs ne doivent pas accepter de boissons de la main d'inconnus. »

Selon M. Perier, Felice Gimondi ne devrait pas continuer à nourrir la polémique. « Il a commis une erreur et il la paye avec les sanctions prévues par le règlement. Pour le reste, moins il parlera, mieux cela vaudra. »

Yachting: le championnat suisse des Toucans

Les championnat suisse des Toucans a débuté dans de bonnes conditions au large de Port-Choiseul, à Versoix. Fortune carrée, à M. von Kaenel, barré par A. Fragnière, qui avait pris la deuxième place de la Semaine de la voile, s'est porté en tête du classement général après les deux régates disputées lundi. Résultats de la première journée :

PREMIERE REGATE : 1. Fortune carrée, von Kaenel, barré par A. Fragnière ; 2. Coud'tabac, J. Grey, barré par P.-Y. Firmenich ; 3. Sans souci, M. Luthy, barré par P. Durr ; 4. Mephisto, J.-J. Eternod, barré par lui-même ; 5. Toucan XII, M. Stern, barré par lui-même.

DEUXIEME REGATE : 1. Toucan XII ; 2. Sans souci ; 3. Ciana IV, R. Moser, barré par P. Noverraz ; 4. Fortune carrée ; 5. Altair, Ph. Stern, barré par lui-même.

CLASSEMENT GENERAL : 1. Fortune carrée ; 2. Sans souci ; 3. Toucan XII ; 4. Coud'tabac ; 5. Ciana IV.

Les gains du Sport-Toto

Liste des gagnants du 30e concours du Sport-Toto (26 et 27 juillet) :

. 50	gains à 12 points :	Fr. 1.235,05
883	gains à 11 points :	Fr. 52,45
6.808	gains à 10 points :	Fr. 6,80

Loterie à numéros

Tirage du 26 juillet :

2	gains à 5 Nos + le No compl. :	Fr. 209.439,35
159	gains à 5 Nos :	Fr. 2.634,45
7.868	gains à 4 Nos :	Fr. 53,20
119.304	gains à 3 Nos :	Fr. 4.—

POUR VOTRE SOIRÉE DU 1er AOUT

L'HÔTEL DE TÊTE DE RAN

vous invite à sa grande soirée champêtre avec

Mario et ses rythmes

BROCHE EN PLEIN AIR
GRANDS FEUX D'ARTIFICE
FEUX DU 1er AOUT

Menu spécial à Fr. 20.-

Prière de réserver votre table

Tél. (038) 53 33 23

RESTAURANT DES COMBETTES

au Galetas

le soir, dégustez

LA RACLETTE

ainsi que :

FONDUE - PIZZA - ESCARGOTS

Après-midi :

SANDWICHS - CRÈME CHANTILLY - GLACES

A 5 minutes de la ville, route de Biaufond

Téléphone (039) 22 16 32 - Parc autos ouvert

FERMÉ LE LUNDI

von gunten
Av. Léop.-Robert 23
Tél. (039) 22 38 03

Agence officielle

OUVERT PENDANT LES VACANCES

À VENDRE

MINI 1000, 73
37 000 km., orange, état de neuf

CITROËN GS CLUB, 74
bleu-métal, 16 000 km., état de neuf

AMI 8 SUPER BREAK, 75
5000 km., gris-métal, état de neuf

7 COCCINELLES VW, 67-73

OPEL KADETT SR COUPÉ, 74
jaune, 7000 km., état de neuf

SIMCA 1301 S, 73
vert-métal, magnifique occasion

SPORTING GARAGE

J.-F. Stich
Jacob-Brandt 71
En-dessus du Grand-Pont
Tél. (039) 23 18 23

LA CHAUX-DE-FONDS

LE MAGASIN ET L'EXPOSITION

MEUBLES LEITENBERG

SERONT OUVERTS DURANT TOUTES LES VACANCES

Horaire : CID Matin 9 h. - 12 h.
Après-midi 14 h. 30 - 18 h. 30

IMPORTANT CHOIX

Chambres à coucher
Parois-bibliothèques
Salles à manger - Salons
Studios

Livraisons franco domicile.

MEUBLES Leitenberg
TAPIS RIDEAUX
Grenier 14 039 23 30 47
2300 La Chaux-de-Fonds
EXPOSITION PERMANENTE

DANS LE DISTRICT DU VAL-DE-TRAVERS

Les Bayards: expérience intéressante mais mal connue

Le pays neuchâtelois, on le dit sans orgueil, n'a jamais craint d'innover. Le caractère de ses habitants, à la fois aventureux et réaliste, les porte à prendre des initiatives souvent hardies et dont on s'aperçoit, après coup, qu'elles s'inspiraient d'un solide bon sens. Nombre de choses qui ont été faites dans ce canton et qui paraissaient à première vue « révolutionnaires » ont été imitées par la suite ailleurs.

Ainsi, il existe aux Bayards, dans le Val-de-Travers, un établissement d'échanges scolaires implanté au centre du village et qui concrétise heureusement ce que l'on pourrait appeler « la pédagogie alternée ».

Il s'agit d'un bâtiment dans lequel les écoliers citadins peuvent, de temps à autre — selon un rythme déterminé — venir étudier à la campagne et fuir leur horizon quotidien de cheminées d'usines et d'HLM. Il est ouvert 200 jours par an au minimum et reçoit, non seulement des écoliers de Suisse, mais aussi de l'étranger. Actuellement, quelque 90 enfants de marins français y séjournent sous la direction de M. et Mme Jo Bourges dans le cadre des échanges « colonies de vacances, mer - montagne ». Puis viendront des classes de notre pays, de Neuchâtel, de Vaud et de Genève. Enfin, des classes citadines d'un peu partout dans notre pays viendront s'y perfectionner dans le ski de fond tout en poursuivant leurs études.

Nous savons tous combien la jeunesse moderne est sollicitée par de faux plaisirs. Or, « échanges scolaires » propose un programme de verdure et de santé à cette jeunesse. Deux affirmations motivent cette pédagogie des loisirs :

— vivre à la campagne à notre époque est un luxe inouï, que personne n'apprécie à sa juste valeur,

— savoir nommer une herbe, un arbre, une étoile, c'est s'en faire un ami pour toute la vie.

Ce sont ces deux affirmations qu'« échanges scolaires » se proposait d'illustrer. Il semble cependant que l'idée n'ait pas encore pénétré suffisamment dans l'esprit de certains pédagogues de chez nous : « Les Neuchâtelois qui viennent sont assez rares », nous a-t-on dit. « Nous avons aussi contacté des enseignants de Suisse allemande, mais jusqu'ici ça n'a pas marché et c'est dommage. Par contre, nous recevons beaucoup de demandes de l'étranger ».

Espérons que cette idée généreuse rencontrera le succès qu'elle mérite. Ajoutons qu'« échanges scolaires » est une fondation privée. (cps)

NEUCHÂTEL

Début d'incendie dans un collège

Hier, à midi, une début d'incendie s'est déclaré dans le bâtiment central du collège de la Promenade. Un ferblantier de la ville, M. G. R., était occupé, ce jour-là, à la réfection du toit de l'ancien collège. Au moyen d'un chalumeau, il avait dessoudé des tôles sur le faîte du toit, du côté sud. Mais la chaleur dégagée par le chalumeau au cours de ce travail a mis le feu à une poutre placée sous les tôles. Ce début de sinistre a été rapidement maîtrisé par les premiers secours, qui ont démonté quelques mètres carrés du toit pour parvenir au foyer. Les dégâts sont peu importants.

mémento

Pharmacie d'office : jusqu'à 23 heures.
Coopérative, Grand-Rue.
Ensuite, tél. (038) 25 10 17.

Cinémas

Apollo: 15 h., 20 h. 30, Jerry et Mister Love; 17 h. 45, Grandeur nature.
Arcades: 20 h. 30, La veuve Couderc.
Bio: 18 h. 40, Le fantôme du Paradis; 20 h. 45, Fellini Roma.
Palace: 20 h. 30, Les Cracks.
Rex: 20 h. 45, Le professeur.
Studio: 21 h., La ceinture noire; 18 h. 30, Extases de 5 à 7.

En cas de décès: R. Guntert
NUMA-DROZ 6
Téléphone jour et nuit 039/22 44 71
PRIX MODÉRÉS

LE CLUB ALPIN SUISSE, Section La Chaux-de-Fonds

a le pénible devoir de faire part à ses membres du décès de

Monsieur

Léon-L. GALLET

membre cinquantenaire dont il gardera le meilleur souvenir.

LE COMITÉ DE DIRECTION DE LA BRIGADE DU VIEUX CASTEL

a le regret de faire part à ses membres du décès de leur ami

Monsieur

Robert MONNIER

ancien caissier, dont il gardera le meilleur des souvenirs.

Pour les obsèques, prière de se référer à l'avis de la famille.

LA JONCHÈRE

L'Eternel est mon berger ; je n'aurai point de disette. Il me fait reposer dans de verts pâturages ; Il me mène le long des eaux tranquilles. Il restaure mon âme ; Il me conduit dans des sentiers unis pour l'amour de son nom.

Même quand je marcherais dans la vallée de l'ombre de la mort, je ne craindrais aucun mal ! Car tu es avec moi ;

Madame Alberte Guyot-Blatter et ses enfants Pierre-Ivan, Olivier et Anne ;
Madame Willy Guyot-Fuss, au Locle ;
Mademoiselle Daisy Guyot, au Locle ;
Mademoiselle Hélène Guyot, à Dombresson ;
Monsieur et Madame Pierre-André Guyot-Picco, au Locle ;
Madame Jean-Rodolphe Blatter, à Valangin,
ainsi que les familles Guyot, Fuss, Blatter, parentes et alliées, ont la profonde douleur de faire part du décès de

Monsieur

Charles-Emile GUYOT

GOLO

leur très cher époux, papa, fils, frère, oncle, cousin, parent et ami, survenu dans sa 47e année après une longue maladie.

C'est ton bâton et ta houlette qui me consolent. Tu dresses la table devant moi, à la vue de ceux qui me persécutent.

Tu oins ma tête d'huile ; ma coupe déborde.

Oui, le bonheur et la grâce m'accompagneront tous les jours de ma vie, et je passerai de longs jours dans la maison de l'Eternel.

Psaume 23.

LA JONCHÈRE, le 27 juillet 1975.

L'inhumation aura lieu mercredi 30 juillet 1975 au cimetière de Boudevilliers.

Culte à 13 h. 30 au temple.

Le corps repose à l'Hôpital de Landeyeux.

Domicile de la famille : 2043 La Jonchère.

En lieu et place de fleurs, veuillez penser à la Mission des Tziganes, CCP 1045-99 ou à l'Hôpital de la Providence à Neuchâtel, CCP 20-1092.

Cet avis tient lieu de lettre de faire-part.

LE LOCLE

Je lève mes yeux vers les montagnes d'où me viendra le secours !
Le secours me viendra de l'Eternel qui a fait les cieux et la terre.

Madame Georges Wildi-Vuilleumier ;

Madame et Monsieur Roland Duding-Wildi et leurs enfants, Christof et Laurent ;

Madame et Monsieur Rodolf Kilchhofer-Wildi et leur fille, à Zurich ;

Monsieur et Madame Walther Wildi-Berger et leurs enfants, à St-Imier ;

Madame Marguerite Wildi-Frey, à St-Imier ;

Madame et Monsieur Marcel Devaux-Wildi et leur fille, à Serrières ;

Madame et Monsieur Georges Perucchi-Vuilleumier, à Saint-Imier ;

Monsieur et Madame Henri Vuilleumier-Pasquier et leurs enfants, à Genève,

ainsi que les familles parentes et alliées, ont la profonde douleur de faire part du décès de

Monsieur

Georges WILDI

leur très cher et regretté époux, papa, grand-papa, frère, beau-frère, oncle, parrain, cousin, parent et ami, enlevé à leur tendre affection, dans sa 57e année, après quelques jours de maladie.

LE LOCLE, le 28 juillet 1975.

L'incinération et le culte auront lieu jeudi 31 juillet 1975, à 10 heures au crématoire de La Chaux-de-Fonds.

Le corps repose au pavillon de l'Hôpital du Locle.

Prière de ne pas faire de visite.

Domicile : Jeanneret 61.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire-part.

LE LOCLE

LA SOCIÉTÉ PHILANTHROPIQUE SUISSE UNION CERCLE DU LOCLE

a le pénible devoir d'annoncer à ses membres le décès de

Monsieur

Georges WILDI

son cher et fidèle ami, membre depuis 1965.

Pour les obsèques, prière de se référer à l'avis de la famille.

LES BRENETS

Le Seigneur gardera ton départ et ton arrivée.

Ps. 121.

Madame Nadine Zürcher-Pilloud, ses enfants et petits-enfants ;
Madame John-Edouard Pilloud-Brunner, ses enfants et petit-fils ;
Monsieur et Madame Pierre Tabasso-Pilloud, leurs enfants et petits-enfants ;
Monsieur et Madame Jean Pilloud-Jeanneret, leurs enfants et petite-fille ;
Monsieur et Madame Willy Miauton et leurs enfants, à Rivaz ;
Le Pasteur et Madame J.-Louis Pilloud-Wahl et leurs enfants, à Saint-Aubin ;
Monsieur Fritz Ottenheimer, à La Chaux-de-Fonds ;
Monsieur Edouard Seitz et famille, aux Brenets ;
Monsieur Jean Seitz et famille, à Genève ;
Madame Pierre Seitz et famille, à La Chaux-de-Fonds ;
ainsi que les familles parentes et alliées, ont le chagrin de faire part du décès de

Madame

Nadine PILLOUD

née SEITZ

leur chère maman, grand-maman, arrière-grand-maman, sœur, belle-sœur, tante, grand-tante et cousine, qui s'est endormie dans la paix du Seigneur, dans sa 91e année.

« Rien ne pourra nous séparer de l'amour de Dieu manifesté en Jésus-Christ, notre Seigneur ».

Rom. 8, 39.

2416 LES BRENETS, le 27 juillet 1975.
(Grand-Rue 10)

Le culte au Temple des Brenets sera célébré le mercredi 30 juillet, à 13 heures.

L'incinération aura lieu dans l'intimité.

Prière de ne pas envoyer de fleurs, mais de penser aux Missions protestantes, à Neuchâtel, c. c. p. 20 - 4982.

Cet avis tient lieu de lettre de faire-part.

RENAN

Je lève les yeux vers les montagnes, d'où me viendra le secours.
Repose en paix.

Monsieur Jules Stämpfli, à Berthoud ;

Madame et Monsieur Walter Glaus-Stämpfli et leurs enfants, à Einigen ;

Madame Bertha Stämpfli, à Renan, ses enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants ;

ainsi que les familles parentes et alliées, ont la douleur de faire part du décès de

Monsieur

Ernest STÄMPFLI

leur cher papa, fils, frère et parent, que Dieu a repris à Lui subitement dimanche, dans sa 50e année.

RENAN, le 27 juillet 1975.

L'incinération aura lieu mercredi 30 juillet.

Culte au crématoire dans l'intimité à 11 heures.

Le corps repose au pavillon du cimetière.

Domicile de la famille :
Madame Bertha Stämpfli, Trois Maisons, 2616 RENAN.

Il ne sera pas envoyé de lettre de faire-part, le présent avis en tenant lieu.

ARFO SA et CLICHÉ LUX SA

ont le pénible devoir de faire part du décès de

Monsieur

Jean-Jacques LAURENT

leur cher collaborateur, dont ils garderont un souvenir ému et reconnaissant.

Le culte aura lieu à la Chapelle de Montoie le mercredi 30 juillet 1975 à 14 heures, à Lausanne.

LE COMITÉ CANTONAL DE LA FONDATION POUR LA VIEILLESSE

a le profond regret de faire part du décès de

Monsieur

Henri PINGEON

PASTEUR

Président d'honneur et membre fondateur de la Fondation Pour la Vieillesse dans notre canton

Pour les obsèques, prière de se référer à l'avis de la famille

---

La famille de

MONSIEUR SAMUEL PORCHET

profondément touchée par les nombreuses marques de sympathie et d'affection qui lui ont été témoignées lors de son grand deuil et dans l'impossibilité de répondre personnellement à chacun, remercie tous ceux qui ont rendu un dernier hommage à son cher disparu.

LA CHAUX-DE-FONDS, BERNE, NEUCHÂTEL, juillet 1975.

Un super-GATT?

Le Conseil atlantique des Etats-Unis, organisme privé américain, propose au terme d'une étude de deux ans la création d'une sorte de club de 18 nations industrialisées au GATT, au sein duquel le Marché commun disposerait d'un tiers des voix.

Ce club des principales nations commerçantes, dénommé «GATT Plus» serait constitué des neuf pays du Marché commun disposant d'un droit de vote pondéré de 33,3 pour cent, des Etats-Unis (24,82), du Japon (11,97), du Canada (9,84), de la Suède (4,64), de la Suisse, de l'Australie, l'Autriche et la Norvège et la Nouvelle Zélande (chiffre décroissant jusqu'à 1,72 pour cent pour la dernière). (reuter)

Hold-up dans un salon de coiffure italien

Trois hommes masqués et armés de pistolets ont fait irruption, hier matin, dans un salon de coiffure de Casoria, près de Naples, où 15 clientes étaient soit sous le casque, soit en bigoudis.

« C'est un hold-up », crièrent-ils. « Restez calmes ! »

Puis les trois hommes s'emparèrent des bijoux et de l'argent des 15 clientes et prirent la fuite.

Ces femmes avaient demandé au salon d'ouvrir plus tôt, car elles étaient invitées à un mariage le matin même. (ap)

Portugal: M. Soares accuse

Le Parti socialiste portugais (PSP) a exposé, hier, les détails de sa proposition tendant à créer au Portugal un « gouvernement de salut national », unique moyen, selon lui, de sortir de la crise politique actuelle.

Au cours d'une conférence de presse donnée à Lisbonne, M. Mario Soares, chef du PSP et ancien ministre, a réaffirmé que la crise économique, politique et sociale que connaît à l'heure actuelle le Portugal, a privé les dirigeants militaires de tout soutien populaire et conduit le pays vers un isolement sur la scène internationale et le mène au chaos.

Cette attaque verbale intervient au moment même où le premier ministre, le général Vasco Gonçalves, est sur le point d'annoncer la composition d'un nouveau gouvernement.

M. Soares a déclaré d'autre part que les militaires devaient respecter « la volonté du peuple, telle qu'elle s'est clairement exprimée à l'occasion des élections ». Les socialistes et les centristes du parti populaire démocratique avaient alors remporté près des deux tiers des sièges à la nouvelle assemblée constituante.

Exigence

« C'est la condition indispensable pour qu'un climat de confiance puisse être vite rétabli, susceptible de désarmer les oppositions éventuelles, a ajouté le chef du PSP.

M. Soares et les socialistes ont exigé qu'un militaire dirige le nouveau Cabinet, tout en rejetant l'actuel premier ministre, « quelqu'un qui puisse mériter la confiance des forces politiques et monopoliser autour de lui le soutien populaire ».

Les socialistes n'ont pas explicitement prononcé le nom du président de la République, le général Costa Gomes, pour prendre la direction de ce gouvernement, contrairement à ce qu'ils avaient fait précédemment.

Garanties démocratiques

M. Mario Soares a ajouté que l'acceptation de garanties démocratiques était la condition nécessaire de ce « gouvernement de salut national ». Bien que les critiquant, il a affirmé que les communistes pourraient y participer, pour le bien du pays, s'ils le désiraient et s'ils acceptaient de ne plus recourir à des moyens d'actions totalitaires et de faire preuve de davantage de réalisme.

Conditions

Les socialistes portugais ont annoncé en outre qu'ils présenteraient bientôt un plan économique, puisque la situation de l'économie est reconnue par le nouveau régime comme le problème « numéro un ».

Ils ont posé un certain nombre de conditions :

● « Pluralisme de l'information»: les socialistes ont proposé la création de Commissions militaires de contrôle, chargées de faire en sorte que les différents partis politiques bénéficient d'un traitement analogue et proportionnel à leur importance dans le pays. Ils exigent d'autre part que le journal « Republica », contrôlé actuellement par ses ouvriers typographes d'obédience communiste, leur soit restitué, et que soit remis à la hiérarchie catholique le contrôle de la station « Radio Renaissance ».

● Un jugement rapide des prisonniers politiques, quelle que soit leur appartenance.

● Une enquête publique sur la commission, qui est dominée par les communistes, chargée d'enquêter sur les activités de l'ancienne police secrète du régime Caetano. A ce sujet, les socialistes exigent qu'on détruise les archives de cette dernière sur les anciens opposants à la dicture, les communistes étant supposés les utiliser contre leurs ennemis politiques.

● La limitation de pouvoirs et de la compétence des « Commissions populaires » projetées par les militaires du MFA, celles-ci étant perçues par les socialistes comme une menace contre la démocratie parlementaire. Le PSP exige aussi le démantèlement des groupements politiques armés.

● La fin de la suprématie de « l'intersyndicale », la grande centrale syndicale, alignée sur les thèses du Parti communiste portugais, que les socialistes ont qualifiée d'illégale et de non- représentative.

● Des élections directes à bulletin secret dans les municipalités où les communistes et leurs alliés se sont emparés des positions-clés après le renversement de la dictature.

Le PSP a enfin indiqué que le « gouvernement de salut national » devait être un Cabinet de coalition, dont le MFA garantirait le caractère non-partisan.

Départ retardé

Le président de la République portugaise, le général Costa Gomes, vient de retarder son départ pour Helsinki, où il doit théoriquement assister au sommet de la conférence sur la sécurité et la coopération en Europe.

L'agence de presse officielle ANI a en effet annoncé que le chef de l'Etat ne prendrait pas l'avion mardi à destination de la capitale finlandaise, mais attendrait jusqu'à jeudi.

Selon toute apparence, ce retard est dû aux péripéties de l'actuelle crise politique portugaise.

L'avis du général de Carvalho

D'autre part, le général de Carvalho, commandant du COPCON et membre du triumvirat portugais, en visite à Cuba, a accusé le dirigeant socialiste Soares de représenter « l'un des principaux espoirs de la droite » au Portugal, écrit lundi le journal « Granma ».

Selon le journal, le chef du commandement opérationnel du continent a estimé à cette occasion qu'une entente entre M. Soares et l'ancien président Spinola était possible. Il a toutefois indiqué qu'il manquait d'informations pour affirmer que les deux hommes s'étaient rencontrés récemment en Europe comme l'ont rapporté certains journaux.

(ap, afp)

Ouverture du sommet africain

Le maréchal Idi Amin Dada élu président

Le président ougandais Idi Amin a été élu président de la conférence au sommet de l'Organisation de l'unité africaine (OUA) qui s'est ouverte, hier soir, à Kampala.

Le maréchal Amin qui succède au président Siad Barré, de Somalie, a été élu par acclamations sur proposition du président Anouar Sadate, d'Egypte.

La réunion au sommet de l'OUA s'est ouverte par une allocution du chef de l'Etat ougandais qui a préconisé l'utilisation de la force contre l'Afrique du Sud et la Rhodésie si le gouvernement de la majorité noire de ces deux pays ne peut être imposé par des négociations pacifiques.

Le président ougandais, devant les 19 chefs d'Etat africains participant au sommet de Kampala, a souligné que les Blancs continueraient à avoir leur place en Rhodésie et en Afrique du Sud si « le gouvernement de la majorité est accordé », et a estimé que, dans le cas contraire, il n'était pas nécessaire d'envoyer les armées régulières africaines. « Il y a des volontaires comme moi-même, le maréchal Amin », a-t-il affirmé.

Le maréchal Amin, qui a demandé l'expulsion d'Israël des Nations Unies et la libération totale du Sinaï et de la Palestine, n'a pas évoqué le boycottage de la conférence de Kampala par la Tanzanie, la Zambie et le Botswana et les critiques formulées par la Tanzanie contre la « brutalité » du régime ougandais. Il s'est borné à faire une allusion indirecte en demandant aux Africains d'éviter de « s'entre-déchirer par l'intermédiaire des moyens d'information ».

Le maréchal Amin a, enfin, fait rire son auditoire en soulignant qu'il était venu au monde à l'endroit même où s'élève le Centre de conférence où se déroule la réunion de l'OUA. « Je suis né en 1928 dans les barraquements de police qui étaient là », a-t-il dit.

(ats, reuter, afp)

Près de Dijon

Cinq vieillards périssent

► Suite de la 1re page

Il est bien difficile à l'heure actuelle de savoir avec précision ce qui s'est passé. La directrice, Mme Prudent, et la veilleuse de nuit, Mme Bourgeois, se sont refusées à toutes déclarations.

Ce qu'on sait, c'est que le feu a pris dans une poubelle de plastic posée dans le débarras, dégageant cette épaisse fumée qui a pénétré dans une des chambres par la porte restée ouverte, tandis que les carreaux de la seconde explosaient.

Une information a été ouverte, qui permettra peut-être de savoir par exemple comment le feu a pu se déclencher brusquement comme le laissent à penser certains témoignages.

La vétusté des locaux n'est apparemment pas en cause. Ils sont certes anciens, mais avaient été rénovés il y a deux ans. (ap)

La conférence d'Helsinki sur la sécurité en Europe

Les touristes, premières victimes

Les Russes sont à bord d'un bateau, les Américains occupent au moins trois hôtels et les touristes sont relégués... à plus de 200 km. aux alentours, et encore faut-il qu'ils aient de la chance.

Le « sommet » de la conférence sur la sécurité et la coopération en Europe va s'ouvrir à Helsinki demain : depuis l'invention du sauna, c'est le plus grand événement que connaisse la capitale finlandaise.

La ville, qui abrite un demi-million d'habitants, avait accueilli, en 1952, les Jeux olympiques. Mais, à l'époque, le terrorisme n'était pas encore un phénomène familier : aujourd'hui, la présence attendue de 35 des « Grands » de ce monde à Helsinki, c'est autant de casse-têtes pour les responsables de la sécurité finlandaise.

Afin de faire le vide devant l'invasion de 35 délégations européennes et nord-américaines (seule en Europe, l'Albanie ne sera pas au rendez-vous), et en prévision de l'arrivée d'environ 1500 journalistes, on a commencé hier à évacuer les touristes des hôtels.

Victimes de marque : les médecins participant à un congrès international sur la transfusion sanguine. Ces derniers ont été priés de poursuivre leurs travaux à Dipoli, située à 30 minutes de voiture de la capitale. Ils peuvent s'estimer heureux : d'autres touristes n'ont trouvé de chambres qu'à plus de 200 km.

Pas de problèmes pour les Soviétiques

Les Soviétiques n'ont pas de problèmes d'hébergement. Une grande partie de leur délégation résidera à bord du paquebot «Mikhail Kalinin» ancré dans le port d'Helsinki. On ne sait toutefois pas si M. Brejnev préférera cet hôtel flottant à la résidence de l'ambassadeur d'Union soviétique, en ville.

C'est Moscou qui envoie à Helsinki la délégation la plus nombreuse — 300 personnes, y compris les gardes du corps, les chauffeurs, etc. Cela ne surprend pas, dans la mesure où ce sont les Soviétiques qui ont eu l'idée de cette conférence et se sont battus pour qu'elle ait finalement lieu.

La délégation américaine, la deuxième en importance après la soviétique, n'a pas encore indiqué quels seraient ses effectifs exacts. On sait seulement que trois hôtels ont été réservés pour les personnalités officielles et les journalistes qui accompagnent le président Ford.

Questions de sécurité

Pour ce « congrès de Vienne » version 1975, les questions de sécurité tiennent la vedette : aux passages frontaliers et aux aéroports, tous ceux qui veulent entrer en Finlande sont sévèrement contrôlés et fouillés.

Les informations, publiées par la presse finlandaise, selon lesquelles le gouvernement avait mis en état d'alerte ses divisions blindées pour protéger les délégations ont été démenties par les services de sécurité.

Il n'en reste pas moins que pour visiter le lieu de la conférence — le Palais de la Finlande — il faut se soumettre aux contrôles effectués par une armée d'officiers de sécurité, présenter ses papiers, laisser fouiller vêtements et sacs, et passer devant un appareil de détection à rayons X.

Exemptées de cette dernière formalité : les personnes pouvant prouver qu'elles portent un régulateur cardiaque. (ap)

UN ÉVÉNEMENT PAR JOUR

MOUTONS

Un mouton, deux moutons, quarante moutons, cent moutons...

Zut ! malgré tout ce troupeau de brebis, cette mer de béliers, cet océan d'agneaux, pas moyen de trouver le sommeil.

Qui, tournant et retournant sa tête sur l'oreiller, n'a fait, une fois ou l'autre, l'expérience de l'insomnie ?

Certes, l'insomnie totale n'existe pas. Même celui qui croit n'avoir pas du tout dormi, a plongé, quelques instants, dans un sommeil léger. Entendant les bruits — ah ! le supplice des horloges frappant tous les quarts d'heure ! — il a pensé être resté éveillé. En fait, son cerveau était en état d'endormissement, rechargeant ses batteries.

Il n'empêche que cette lutte pour dormir est toujours pénible, éreintante.

Un médecin d'origine locloise s'était d'ailleurs spécialisé dans ce domaine et il a fait naguère des conférences passionnantes sur ce sujet dans les salles publiques de notre région. Nous ignorons à quel stade ses études sont parvenues aujourd'hui.

Mais, selon les théories d'une spécialiste française, deux des moyens les meilleurs de bien dormir sont, d'une part, de respecter un rythme de sommeil de deux heures, d'autre part de parvenir chaque nuit à une qualité de sommeil profond, correspondant à celui du fœtus dans le ventre maternel.

Il paraît que ce sommeil fœtal permet seul de se reposer totalement.

Quant au rythme de deux heures, la spécialiste estime qu'il correspond à un rythme vital, sinon cosmique, que les gens de la mer avaient remarqué depuis des siècles en instituant le système des quarts et des demi-quarts de garde.

Il en résulterait que, toutes les deux heures, nous traverserions une période d'endormissement. C'est cet instant que, idéalement, il conviendrait de saisir pour s'assoupir. Celui-ci passé, il serait vain de faire effort pour s'endormir, si on n'a pas réussi à l'employer, à cause d'une raison ou d'une autre, pour filer au pays de Morphée. Au contraire, il faudrait attendre deux heures, en lisant ou en se changeant les idées, puis ressayer de sommeiller.

Semblablement, en cas de grasse matinée, il faudrait toujours respecter ce rythme d'heures paires. Autrement, avec une heure ou trois heures de sommeil en plus, on se sentirait simplement fatigué.

Cette recette vaut ce qu'elle vaut.

Un mouton, deux moutons, trois moutons... C'était tellement plus simple.

Willy BRANDT

En bref - En bref - En bref - En bref - En bref - En bref - En bref

● **NEW YORK.** — M. Elliot Richardson, ancien membre du cabinet du président Nixon, pourrait devenir le prochain chef de la CIA, remplaçant ainsi M. William Colby.

● **PARIS.** — MM. Jean d'Ormesson, de l'Académie française, président du directoire de la Société de gestion du quotidien français « Le Figaro », directeur du journal et Jean Griot, son adjoint, ont décidé de quitter leurs fonctions dans les prochaines semaines.

● **KAMPALA.** — M. Waldheim, secrétaire général de l'ONU, a été reçu hier à Kampala par le maréchal Idi Amin Dada, chef de l'Etat ougandais, quelques heures avant l'ouverture du sommet de l'OUA.

● **AMMAN.** — Le gouvernement américain a décidé de différer la vente de quatorze rampes de lancement de fusées sol-air « Hawk » à la Jordanie.

● **LONDRES.** — La Commission européenne a approuvé des prêts et subventions d'un total de 74 millions de livres sterling (environ 420 millions de francs suisses) aux industries britanniques du charbon et de l'acier.

● **VARSOVIE.** — Le « vampire de Katowice », ancien mineur polonais de 48 ans, a été reconnu coupable du meurtre de quatorze femmes et condamné à mort par un tribunal de Katowice, en Pologne occidentale.

● **SAN FRANCISCO.** — Il y aurait actuellement aux Etats-Unis quelque 800 espions soviétiques « légaux » (en mission officielle) et un nombre égal d'agents occasionnels, révèle l'hebdomadaire « Newsweek ».

● **WASHINGTON.** — Du fait d'une forte chute des importations de pétrole, les Etats-Unis ont enregistré un excédent commercial record au mois de juin, dépassant 1,7 milliard de dollars.

● **MOSCOU.** — Un « Yak - 40 » des lignes intérieures soviétiques s'est écrasé près de Batoumi. Il y a au moins 17 morts.

● **BEYROUTH.** — Cinq personnes ont été tuées hier soir au cours d'une fusillade dans un camp de réfugiés palestiniens proche de Beyrouth.

● **DRAGUIGNAN.** — Le commissaire Mario Vecchi, 39 ans, chef de la brigade antiterroriste de Rome, qui a blessé dimanche après-midi l'extrémiste de droite italien Mario Tutti en procédant à son arrestation à Saint-Raphael, a été inculpé par le Parquet de Draguignan de coups et blessures volontaires et de détention d'arme prohibée.

Dans les Hautes-Alpes

Exploit d'un octogénaire

L'ascension du Pic de Bure, à proximité de Veynes et du Dévoluy (2710 m. d'alt.) a les faveurs de nombreux promeneurs.

M. Sarrazin, retraité à Veynes (Hautes-Alpes) âgé de 80 ans, a effectué l'ascension en moins de trois heures. Un véritable exploit que bien des jeunes ne sont pas près de réaliser.

Arrivé au sommet, quelques minutes de repos, le temps de se désaltérer, et cet arrière-grand-père s'est élancé dans la descente jusqu'à la localité de Sauvas. (ap)

Aujourd'hui...

Vous lirez en pages :

2 Querelles autour de la Passion d'Oberamergau.
3 Le temps de nos vacances.
7 Jura : une loi qui coûte cher aux communes.
9 Impar-loisirs.
10 Les préolympiques de Montréal.
11 Tennis : la France éliminée en Coupe Davis.
12 Programmes radio, TV.
13 En Afrique : naissance extraordinaire.

Prévisions météorologiques

Beau temps, passagèrement nuageux. Quelques orages locaux pourraient se développer en fin de journée.